

A la Chambre de Commerce senior de Rimouski

Le nouveau pont ouvert à la circulation depuis vendredi



■ Photographie prise vendredi alors que le pont érigé sur la rivière Rimouski, par la Quemont Construction, a été ouvert à la circulation automobile. On aperçoit le nouveau pont aux lignes sobres mais imposantes, situé à l'entrée ouest de Rimouski, mesurant 410 pieds de longueur et 47 pieds de largeur avec trottoir de 56" pour piétons; la largeur de la voie carrossable est de 36 pieds. Des travaux de raccordement aux deux extrémités du pont ont été faits pour relier la route nationale à l'est et à l'ouest mais ils sont temporaires et seront parachèvés au printemps. Les travaux au viaduc seront suspendus jusqu'au printemps alors qu'une structure d'acier sera posée. Les bâtiments érigés par la compagnie Quemont pour exécuter les travaux apparaissent en bordure du fleuve et demeureront jusqu'au printemps alors que la Quemont Construction reviendra à Rimouski pour terminer les travaux aux abords du pont, au viaduc, etc. On sait que la route nationale ne traversera plus, les travaux terminés, la localité de Nazareth mais longera cette municipalité du côté sud, en passant à proximité des maisons que l'on remarque au nord-ouest de ce cliché.

Audacieux projet de génie réalisé à Manicouagan

Ce canal lie deux coudes de la rivière, dont l'un se trouve à une altitude d'environ 40 pieds au-dessus de l'autre; cette voie souterraine a une pente de 45 degrés.

L'opération de dynamitage qui s'est déroulée lundi à l'embouchure de la Manicouagan avait pour but de libérer les deux ouvertures du canal en question. Celle du bas fut dynamitée à l'aide de quatre tonnes et demie d'explosifs qui ont permis de déplacer 5,000 tonnes de roc.

Le tampon obstruant l'ouverture supérieure du canal fut dynamité 25 minutes plus tard et ce choc fut beaucoup plus violent et plus spectaculaire que le premier. On avait, en effet, à déplacer 7,000 tonnes de roc et l'on dut utiliser 36,000 livres de dynamite. Le bloc de granit qui a été ainsi fragmenté et qui a volé en éclats mesurait 90 pieds en longueur par 70 de largeur et avait une épaisseur de 55 pieds.

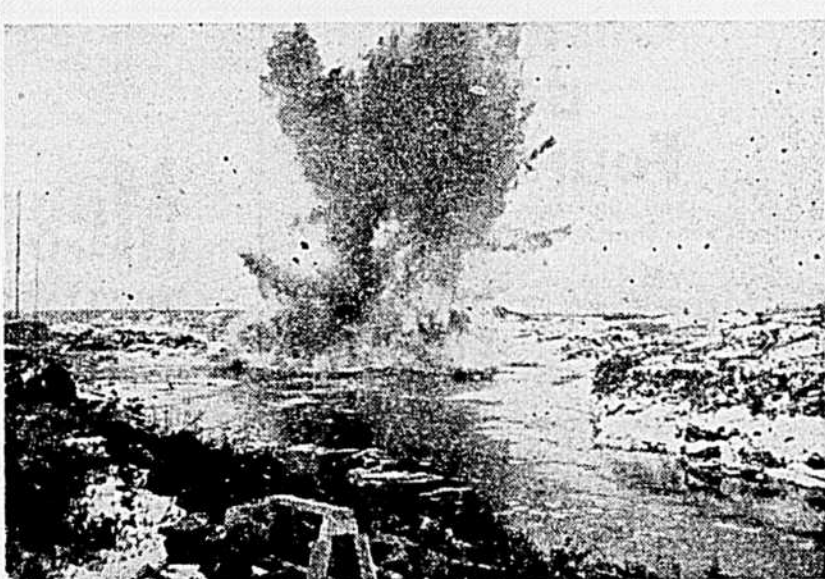
Le signal de l'explosion fut donné par Mme J.-Robert McCormick, épouse de l'éditeur du "Chicago Tribune", et alors qu'une foule nombreuse d'invités et d'officiers de la compagnie attendaient avec anxiété; la terre fut fortement secouée.

Quelques minutes plus tard, tous respiraient à l'aise en constatant que l'opération avait été un succès et que l'eau de la rivière commençait à sortir par l'extrémité inférieure du tunnel. En moins d'une heure, l'eau avait baissé d'une quinzaine de pieds. Les flots impétueux de la Manicouagan s'engouffraient dans l'ouverture supérieure du canal pour aller retrouver la rivière au bout du passage souterrain.

Le barrage, qui atteindra près d'un mille de longueur et une hauteur de 96 pieds, doit être prêt dès la fin de 1952 ou au début de 1953 et la centrale hydro-électrique produira d'abord 90,000 chevaux-vapeur. Cette centrale fournira le courant requis au moulin de la Québec North Shore, desservi actuellement par l'usine de la rivière aux Outardes, distante d'une quinzaine de milles et qui produit 77,000 chevaux-vapeur.

La papeterie de Baie-Comeau, produisant 153,000 tonnes de papier-journal, recevra une machine additionnelle pour porter la production à 225,000 tonnes annuellement.

On projette aussi de fournir de l'électricité pour de nouvelles industries qui voudront s'établir sur la rive nord et alimenter la rive sud handicapée par sa pénurie de cours (suite en page 8)



■ Le dynamitage du 3 décembre, dans la rivière Manicouagan, a nécessité l'emploi de 45,000 livres de dynamite. Deux explosions, à une demi-heure d'intervalle, ont été provoquées à l'embouchure de la rivière, non loin de Baie-Comeau. La force de ces explosions a fait littéralement sortir la rivière de son lit et a libéré l'espace requis pour l'érection de la plus grande centrale hydroélectrique à l'est du Saguenay. La dérivation des eaux permettra l'aménagement de la rivière et la construction de deux centrales de 45 mille chevaux-vapeur chacune. Elles sont destinées à assurer le fonctionnement du moulin à papier de la Québec North Shore Paper et l'approvisionnement en électricité des régions environnantes. Il est même question de fournir éventuellement de l'électricité par câble sous-marin à la côte sud du St-Laurent. L'entreprise, évaluée à 15 millions de dollars, est menée par la Cie Manicouagan Power, une filiale de la Q.N.S.P. La centrale devrait être terminée d'ici un an. Elle emploiera environ 1500 ouvriers. La longueur du barrage atteindra presque un mille et sa hauteur sera de 96 pieds. La photographie ci-dessus a été prise au moment de la deuxième explosion et est due à la courtoisie de M. Marcel Vallée, du poste CJBK, qui s'est rendu sur les lieux.

M. Jean-François Pouliot

M. Jean-François Pouliot, député du Témiscouata, fit part aux membres de la Chambre des Communes, à Ottawa, la semaine dernière, de la découverte qu'il a faite d'une troisième langue au pays. A part les deux langues officielles, il existe depuis longtemps le langage des bureaucrates, dit-il, et il se plaint que cette langue n'est pas bien comprise par le peuple et qu'il ne peut pas envoyer aux journaux locaux les traductions qui sont faites de ses discours officiels en français. Par exemple, quand il dit, "the constituents of my country", ou "my constituency", ces expressions sont traduites par "les commettants de ma circonscription". Pourtant, tout le monde sait que ces expressions veulent dire "les électeurs de mon comté" et il demande aux traducteurs d'être plus particuliers dans leur travail.

Couvent incendié à Cap-aux-Os

Le couvent de Cap-aux-Os, dirigé par les Rév. SS. de St-Paul de Chartres, contenant deux classes, a été consumé par un incendie qui s'est déclaré avant l'entrée des écoliers dans l'immeuble.

Deux des religieuses, qui habitaient le couvent, ont reçu des brûlures en tentant de sauver certains objets, mais leurs blessures sont sans gravité. Tout a été littéralement détruit.

Cap-aux-Os, un village de pêcheurs, est lourdement éprouvé par la perte de son couvent tout comme la communauté de St-Paul de Chartres qui avait construit cet immeuble il n'y a qu'un an.

L'an dernier, le couvent de Grand-Vallée était rasé par les flammes et il n'a pas été reconstruit. Il était également dirigé par les SS.

Une table de Noël à l'aspect féérique

Les dames et demoiselles qui ont suivi, en grand nombre, les cours d'art culinaire spéciaux donnés depuis quelques mois, à raison de deux cours par semaine, à l'Ecole ménagère de Rimouski (maintenant l'Institut Familial), ont assisté mardi après-midi au dernier cours relatif à la préparation du repas de Noël.

Jamais une foule aussi nombreuse n'avait participé à ces cours. Des mets de choix furent apprêtés et une table fut dressée avec fantaisie et originalité évoquant par anticipation la fête de Noël. Pour répondre à la demande de quelque cinquante dames rimouskoises, conviées au thé-musical organisé par le Thé Lipton à l'hôtel St-Louis, mardi après-midi, les religieuses de l'Institut Familial ont bien voulu laisser la table mise jusqu'à mercredi soir. Les visiteuses de mercredi purent bénéficier de conseils judicieux et de suggestions pratiques.

Quelques minutes avant le début du dernier cours, Mme Irénée Gendreau, au nom de toutes les dames et demoiselles qui suivirent les cours spéciaux d'art culinaire depuis octobre, offrit à la directrice de l'Institut Familial, la Rév. Mère Marie-Ange, une bourse substantielle, en signe de gratitude, et à la religieuse préposée aux cours un superbe volume français d'art culinaire. Les deux élèves qui seconderont Mère Ste-Anne-des-Anges durant les cours, Mlles Patricia Thériault, de Rivière-Verte, N.-B., étudiante de 4e année, et Irma Desjardins, de Shelter Bay, élève au cours ménager de 3e année, reçoivent une bonbonnière.

Essor de l'enseignement

Lors des assises tenues à Montréal, vendredi et samedi dernier, par l'Association des Instituts familiaux du Québec, sous la présidence de S. E. Mgr l'archevêque de Montréal, il a été révélé, par Mgr Albert Tessier, visiteur en chef des Instituts familiaux, que l'enseignement ménager a pris un essor considérable en notre province depuis 1937. A cette date, les écoles ménagères étaient au nombre de 16 et groupaient 229 élèves. En 1951, il existe 40 instituts familiaux et le nombre total des élèves s'élève à 2,094. Ces chiffres prouvent que le travail poursuivi pour la réhabilitation des valeurs familiales n'a pas été vain.

de St-Paul de Chartres, qui possède plusieurs établissements dans la Gaspésie.

Les paroissiens de Cap-aux-Os, devant leur malheur, songent à demander l'aide du gouvernement provincial pour la reconstruction du couvent, tout en priant les religieuses de poursuivre leur œuvre d'éducation dans leur localité.

On veut l'agrandissement de l'aéroport municipal

Quelque cinquante Rimouskois, chefs d'industries, gros propriétaires, officiers de diverses associations locales, membres de la Chambre de Commerce senior et personnalités de la ville, faisant partie de la Chambre de Commerce senior de Rimouski, se sont réunis, mardi soir, à l'hôtel de ville.

Plusieurs questions furent étudiées. Le comité de l'aéroport de cette Chambre, après avoir longuement étudié la question de savoir si l'aéroport municipal doit être agrandi pour faciliter le trafic aérien, a conclu que la Ville doit faire les démarches nécessaires pour agrandir la piste d'atterrissage de l'aéroport municipal et y apporter les améliorations nécessaires afin que celui-ci reste ouvert à la navigation aérienne de toutes les compagnies qui veulent l'utiliser. Des démarches seront faites auprès du gouvernement fédéral pour améliorer l'aéroport et obtenir des octrois si possible.

Une résolution dans ce sens a été adoptée à l'unanimité priant toutes les associations locales, notamment la Fédération des Syndicats Catholiques, l'Association des Marchands Détaillants, l'Association des Industriels rimouskois de seconder la Chambre de Commerce senior dans ses revendications auprès de la ville de Rimouski pour conserver l'aéroport municipal ouvert à toute navigation aérienne.

Le comité s'est mis à la tâche pour compiler les statistiques concernant le trafic des voyageurs, de la maille, du fret et des marchandises, les agents que tous les voyageurs qui utilisent les avions à Rimouski laissent dans notre ville pour démontrer l'urgence nécessaire d'améliorer la piste d'atterrissage, de maintenir l'aéroport ouvert et d'intéresser les officiels d'Ottawa à cette question.

La Chambre de Commerce senior de Rimouski croit que si Ottawa a cru nécessaire d'établir des communications maritimes entre les deux rives durant la saison d'été, il est aussi indispensable d'avoir les communications aériennes durant la saison d'hiver.

La séance de mardi était présidée par M. Louis-Léo Doyon, a.g., l.f., président de la Chambre de Commerce senior.

Cette résolution sera présentée incessamment au conseil municipal de Rimouski pour être discutée en séance publique le 17 décembre prochain.

A l'Ecole des Parents

Sous les auspices de l'Ecole des Parents, le 26 novembre dernier, M. Richard Joly prononça une conférence qui fut très appréciée de ses nombreux auditeurs.

M. le chanoine Martin, supérieur du séminaire, ainsi que le Dr et Mme Marc Blanchet occupèrent les sièges d'honneur.

Le conférencier fut présenté par M. Lionel Dion qui souligna le travail accompli par M. Joly dans le domaine de l'éducation. On sait qu'il vient d'être appelé à Québec pour assumer la direction du Centre d'information pédagogique et qu'il a été nommé directeur de la revue "L'Enseignement secondaire".

Un excellent psychologue, M. Joly analysa quelques aspects du cœur humain dans les relations entre les époux, et, en développant son sujet, "La psychologie masculine et féminine de l'amour", il s'appliqua surtout à montrer qu'il existe entre l'homme et la femme des différences provenant soit de leur organisme, soit du cadre sociologique ou encore de l'idéal qu'ils s'imposent l'un à l'autre. La manière de concevoir la vie par chaque sexe, la place que chacun accorde à l'élément intellectuel et la conception qu'il se fait de l'amour, font que l'un et l'autre sont bien distincts. Par conséquent ni l'homme n'est complet par lui-même, ni la femme. Ils aiment chacun à sa manière, mais chacun aussi bien l'un que l'autre. C'est pourquoi les deux, unis par les liens du mariage, pourront, malgré qu'ils diffèrent, former un tout vraiment harmonieux, à condition de se connaître et de se comprendre. Et, ajouta M. Joly, la meilleure recette, après la prière et les grâces d'état données par le sacrement de mariage, réside dans la conversation; cette conversation ne consiste pas seulement dans l'échange des propos nécessaires à la conduite extérieure du ménage mais surtout dans la communion à la vie intellectuelle et spirituelle du conjoint.

Les membres de l'Ecole des Pa-

Mort tragique de M. Ofter Pelletier



Une tragédie de la circulation, survenue vendredi soir, vers 4 h. 35, près de l'angle des rues St-Germain et St-Louis, a causé la mort d'un vieux citoyen, avantageusement connu à Rimouski, M. Ofter Pelletier. M. Pelletier, âgé de 69 ans, venait de sortir de la Pharmacie Rexall et s'acheminait vers l'avenue St-Louis en traversant la rue St-Germain quand il fut frappé à mort par l'automobile que conduisait M. Rosaire Savard, de Nazareth.

A l'enquête du coroner, tenue samedi par M. le Dr Raoul Bélanger, un verdict de mort accidentelle fut rendu. Plusieurs témoins de la tragédie dirent que M. Savard n'allait qu'à une vitesse de 15 milles à l'heure. M. Pelletier, qui avait été opéré il y a 18 ans pour des cataractes, jouissait de la vue en autant que ses verres n'étaient pas embués. Il semble que la victime fut aveuglée par les phares du véhicule quand elle voulut traverser la chaussée et ne put éviter à temps l'auto de M. Savard. Sous le choc, M. Pelletier fut projeté sur l'asphalte et succomba presque instantanément à une fracture du crâne. On se porta à son secours et l'ambulance de la maison Bissonnette transporta M. Pelletier à l'hôpital; mais il avait cessé de vivre.

Originaire de Ste-Françoise, M. Pelletier demeurait à Rimouski depuis 45 ans et, depuis 23 ans, il était concierge à l'archevêché de Rimouski après avoir été employé à la ferme du séminaire durant les sept années précédentes.

Outre son épouse, Mme Pelletier (Hénédine Denis), le défunt laisse quatre fils et cinq filles: M. Alfred Pelletier, surintendant de la Cie de Pouvoir à Matane, Mme Arthur Dionne (Lén), de Rimouski, Mme Antoine Jean (Marie), de Montréal, Mme Raoul Fortier (Laura), de Rimouski, M. Rosaire Pelletier, de St-Robert-Bellarmin, Mme Irénée Talbot (Emma), de l'Isle-Verte, Mme Adrien Moisan (Albertine), de Val d'Or, MM. Denis Pelletier, de Québec, et Léonard Pelletier, de Cap-Santé; ses brus, Mme Alfred

Pelletier (Yvonne Ouellet), de Matane, Mme Rosaire Pelletier (Edna St-Laurent), Mme Denis Pelletier (Mércédès Fournier), Mme Léonard Pelletier (Simone Bienvenue); ses gendres, MM. Arthur Dionne, Antoine Jean, Raoul Fortier, Irénée Talbot, Adrien Moisan; ses petits-enfants Jean-Marc Pelletier, du scholastic des Oblats de Marie-Immaculée à Richelieu, Laura, Monique, Françoise, Maurice, étudiant à l'Ecole Technique de Rimouski, Marcel, André, Léonard, Georges, Claire, Micheline Pelletier, de Matane; Laura, Gilles, Pierre et Denis Dionne, de Rimouski; Pasteur Jean, de Montréal; Louise, Jacques, Nicole, Céline, Thérèse, Marthe Pelletier, de St-Robert-Bellarmin, Robert et Victor Talbot, de l'Isle-Verte, Michel Moisan, de Montréal, Mariette Pelletier, de Québec, Marcel et Richard Pelletier, de Cap-Santé. Il était le petit-neveu de Mme Gonzague Dionne, de Nashua, N.H., M. Georges Santerre, de St-Valérien, Claudius Pelletier, de Lewiston, Me; le beau-frère de M. et Mme Rosaire Denis, de Trois-Pistoles, M. et Mme Charles Denis, de Montréal, M. et Mme Gilles Denis, de St-Thomas-Cherbourg.

Les funérailles ont eu lieu mardi matin dans l'église de St-Robert-Bellarmin, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Paul-Émile Dubé, curé de St-Robert. Le service fut chanté par M. l'abbé Elie Beaulieu, de l'archevêché, assisté de MM. les abbés Charles Parent et Wilbrod Blanchet, cerame diacre et sous-diacre. Une chorale formée de paroissiens de St-Robert et de la cathédrale exécuta la messe des morts. A l'orgue, Mlle J. Amiot.

Portait la croix, M. Louis-Philippe Siros, de St-Robert-Bellarmin. Le corps était porté par M. le Dr Victor Lepage, maire de Rimouski, M. l'échevin Lucien Robitaille, MM. Alfred Damours, Michel et Téléphore Lacombe et Percy Lepage.

Au choeur, on remarquait Son Exe. Mgr C.-E. Parent, archevêque de Rimouski, Mgr Médard Belzile, P.D., doyen du clergé diocésain, Mgr Lionel Roy, P.D., M. l'abbé Alphonse Siros, directeur de l'Ecole moyenne d'Agriculture, M. l'abbé Antoine Gagnon, directeur de l'Ecole technique, MM. les abbés Ulric Ouellet, procureur de l'archevêché, Simon Amiot, Gérard Couturier, Léonard Gosselin, Marius Côté, P.-E. Dubé.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Alfred, Rosaire, Denis et Léonard Pelletier; ses filles, Mmes Arthur Dionne, Raoul Fortier, Irénée Talbot; ses gendres, MM. Dionne, Fortier, Talbot; ses brus, Mmes Alfred, Rosaire et Denis Pelletier; M. et Mme Rosaire Denis, de Trois-Pistoles; ses petits-enfants Laura, Maurice et Marcel Pelletier, de Matane, Laura, Gilles, Pierre et Denis Dionne, Jacques, Nicole et Céline Pelletier, de St-Robert.

Plusieurs associations avaient envoyé des délégués aux obsèques de M. Pelletier, notamment la Cie de Pouvoir. Plusieurs religieuses de la Congrégation de la sainte Famille assistaient également aux funérailles.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial de St-Germain, de Rimouski où les dernières prières furent récitées par M. l'abbé Charles Parent.

Nous prions Mme Pelletier et les autres membres de la famille d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

L'aéroport municipal inspecté lundi

M. Gourdeau, de Montréal, inspecteur du Ministère des Transports à Ottawa, sera à Rimouski au début de la semaine pour visiter l'aéroport municipal en vue d'étudier la possibilité de déplacer la piste d'atterrissage plus au sud (de 1000 à 1200 pieds plus loin), afin de maintenir l'aéroport ouvert à la navigation aérienne, en toutes saisons, et pour toute compagnie d'aviation.

Rimouski est le port officiel d'entrée des douanes pour les avions et tout avion américain doit y atterrir quand il arrive sur le territoire du Bas du Fleuve.

Forte augmentation de la population dans la région du Bas St-Laurent

D'après les derniers rapports compilés dans les comtés de Témiscouata, Kamouraska et Rimouski relativement au recensement de la population, il y aurait une augmentation totale dans cette région du Bas St-Laurent de 17,057 âmes, la population ayant passé de 125,443, en 1941, à 142,500 à la fin du décen-

nat.

Le comté de Rimouski qui comptait, en 1941, 44,233 âmes, a vu accroître sa population à 52,907.

Dans Kamouraska, l'augmentation est moins sensible. La population, de 25,535 en 1941, se chiffre maintenant à 26,126 âmes.

Dans le Témiscouata, de 57,875 qu'elle était en 1941, la population se totalise à 65,067.

Campagne du...

Timbre de Noël

(2e bulletin)



RECETTE TOTALE DE \$5,616.96

Club Rotary, Mont-Joli, 25.00.—
Gagnon, J.-B., Amqui, 25.00.—
Hammermill Paper Co., Matane,
25.00.— La Compagnie d'Équipement
et Construction de Rimouski,
25.00.— Price Bros. Co., Price,
25.00.— Price Bros. Co., Matane,
25.00.

Il nous fait plaisir de souligner
cette semaine encore l'enthousiasme
qui semble régner au sein des sous-
cripteurs, étant donné l'empresse-

ment et la grande générosité que
nous constatons dans les recettes
jusqu'à date.

Nous avons atteint 35.3% de notre
objectif de \$16,000.00, ayant reçu
dans les deux premières semaines
un total de \$5,616.96.

Nous avons reçu 4119 réponses
aux 17690 lettres expédiées et sur
ce nombre 2801 personnes ont sous-
crit le montant ci-haut mentionné
soit une moyenne de 2.01 pour cha-
que souscripteur.

Nous désirons lancer un appel
tout spécial cette semaine afin d'at-
teindre au moins 50% de notre ob-
jectif au cours de la semaine qui
se terminera le 8 décembre. Comme
nous sommes à la veille d'ex-
pédier les cartes-rappel à tous ceux
qui n'ont pas encore souscrit, notre
tâche sera grandement diminuée si
tous et chacun apportent une at-
tention spéciale à notre souscription
en nous faisant parvenir la leur le
plus tôt possible.

Si l'on savait le nombre considé-
rable de vies épargnées par les
campagnes de dépistage de la tu-
berculose dans ces dernières années,
l'on n'hésiterait pas dans la plupart
des cas à donner \$0.10 par semaine
soit l'équivalent d'une barre de cho-
colat pour épargner bien souvent
d'une mort certaine un tuberculeux
dépisté au cours de nos campa-
gnes de dépistage. Un montant de
\$5.00 est pourtant l'équivalent de
\$0.10 par semaine. Il vaut donc la
peine d'y penser à deux fois et de
faire le sacrifice nécessaire à l'oc-
casion de notre Campagne du Tim-
bre de Noël.

Nous détachons ci-après le pas-
sage d'une lettre reçue d'un sous-
cripteur et qui démontre bien la
générosité que nous constatons dans
la plupart des cas:

"Ci-joint un chèque au montant
de \$5.00 pour la Campagne de Dé-
pistage de la Tuberculose. C'est
une modeste contribution, mais s'il
m'était donné de faire plus, je le
ferais avec grand cœur.

Veuillez croire que j'admire l'ex-
cellent travail accompli par la Cam-
pagne de Dépistage et aussi, je
m'empresse de vous envoyer cette
modeste contribution.

Puisse-t-elle apporter quelques

soulagements à vos malades."

Il nous fait plaisir de mentionner
ici les noms et adresses des sous-
cripteurs d'un montant de \$5.00 et
plus depuis la publication de notre
dernier bulletin:

Club Rotary, Mont-Joli	\$25.00
Gagnon, J.-B., Amqui	25.00
Hammermill Paper Co., Matane	25.00
La Cie d'Équipement & Cons- truction de Rimouski	25.00
Price Bros. Co., Price	25.00
Price Bros Co., Matane	25.00
Imprimerie Gilbert, Rimouski	15.00

ONT SOUSCRIT \$10.00

Daoust, J. L. Ste-Anne-de-la-Po-
catière; DeChamplain, Geo.-H.
Mont-Joli; Gagnon, Dr Raoul, Ma-
tane; La Cie de Pouvoir du Bas
St-Laurent, Rimouski; Municipalité
du Village de Causapscal; Pelletier,
Arthur L. Enr., Rivière-du-Loup;
Poste CJBK, Rimouski; Roy, Rév.
Herm., curé, St-Urbic; Talbot, Dr
Jean-Louis, Trois-Pistoles.

ONT SOUSCRIT \$8.00

Madore, Pierre, Rimouski; Ma-
rin, Rév. Albert, St-Jean de Cher-
bourg.

A SOUSCRIT \$7.00

Collin, Alfred, Rimouski.

ONT SOUSCRIT \$5.00

Alain, Emilien, Rimouski; Ar-
chambault, J.-Ovide, Amqui; Beau-
lieu, Dr Gaston, Rimouski; Belzile,
Chs-Eug., Rivière-du-Loup; Biais,
Charles Auguste, Trois-Pistoles;
Bouchard, Rév. Elphège, curé, Ca-
couna; Caisse Populaire, Amqui;
Caisse Populaire, Les Méchins;
Caisse Populaire, Mont-Joli; Caisse
Populaire, St-Fabien; Chambre
de Commerce des Jeunes, Rimouski;
Chartier, Chs-Edmond, Mont-
Joli; Chouinard, Alphonse, Isle-
Verte; Côté, Charlemagne, Trois-
Pistoles; Côté, Capt. Gérard, Bic;
Côté, Rév. Georges, St-Benoît Abbé;
Côté, Louis, Rimouski; Deschênes,
J.-B., Trois-Pistoles; Desrosiers,
Pit, Matane; Dumais, Ernest, Ri-
mouski; Gagné, Ernest, Rimouski;
Gagnon, Mlle Alice, Matane; Ga-
gnon, Ernest, Notre-Dame du Por-
tage; Gagnon & Frères, Matane;
Gagnon, Hector, Matane; Gagnon,
Jean-Marie, Mont-Joli; Gagnon,
Wilfrid, Matane; Garant, Léo, Ri-
vière-Caplan; Goulet, Maurice, Ma-
ria; Hubert, Paul, Rimouski; Im-
primerie Générale de Rimouski,
Lévesque, Rimouski; Jocas, J.-Robert,
Rimouski; Lachance, Eugène, Ri-
mouski; Langis, Dr Gérard, Ri-
mouski; Langis, Dr Nap., Rimouski;
Lavoie, Dr J.-E., Mont-Joli;
Lavoie, Rév. H.-Joseph, curé, Baie-
des-Sables; Leblanc, Onésime, St-
Gabriel; Lizotte, Hervé, Notre-Da-
me-du-Lac; L'Oeuvre des Retraités
Fermées, Mont-Joli; Maison Wil-
liam, Enr., Matane; Marcoux, Ro-
ger, Mont-Joli; Morisset, Dr Jean,
Rimouski; Nazair, Alexandre, Ma-
tane; Ouellet, J.-Ernest, St-Fabien;
Ouellet, Jean, Bic; Ouellet, Ludger,
St-Jean-de-Dieu; Paquette, Xavier,
New-Richmond; Pelletier, Ernest,
Cabano; Quebec Stores Registered,
Matane; Richard, Liguori, St-Fa-
bien; Rioux, Chs-Eug., Ste-Fran-
çoise; Ross, Rév. J., Rimouski;
Rouleau Limitée, Mont-Joli; Roy,
André, Mont-Joli; Roy, Jean-Claude,
Mont-Joli; Tremblay, Oscar,
Rimouski.

Voici la position de nos diverses
sections en date du 3 décembre.
Section Mont-Joli et Vallée
de Matapédia \$1,563.13
Sec. Rimouski et environs 1,717.78
Sec. Rivière-du-Loup et
Témiscouata 859.26
Sec. Comté de Kamouraska 564.29
Sec. Matane et environs 628.55
Sec. Partie de Bonaventure 313.95

TOTAL: \$5,616.96

N'attendons pas à la dernière mi-
nute et envoyons aujourd'hui même
notre contribution au Comité
du Timbre de Noël en nous ser-
vant de l'enveloppe spéciale qui a
été expédiée en même temps que
les timbres. Comme ces enveloppes
sont très utiles pour l'enregistre-
ment des montants sur les fiches
du Comité, qu'on se fasse un de-
voir de les retourner intactes avec
votre généreuse souscription inclu-
se.

Tous ensemble vers d'autres vic-
toires... soyons des plus généreux
et le Comité de dépistage de la tu-
berculose sera fidèle à son pro-
gramme tracé si l'on veut bien lui
permettre d'atteindre son objectif
le plus tôt possible.

(Communiqué)

Plusieurs des nôtres
blessés en Corée

Mort. — Le soldat Paul-Emile
Dionne, de Price, 24 ans, fils Wil-
frid, vient d'être tué au combat en
Corée.

Blessés. — Le soldat Georges
Roy, 22 ans, fils de M. Léo Roy, de
Nazareth, a été atteint à l'épaule
droite par un éclat d'obus, le 24
novembre, dans une bataille qui
durait depuis 72 heures. Il est
actuellement hospitalisé dans un
hôpital militaire du Japon.

Egalement blessés les soldats
Laurent Lévesque, de Mont-Joli, fils
de Mme R. Lévesque, Camille Cha-
rest, fils Emile, de St-Alexandre de
Kamouraska, Georges-Henri E-
mond, de Cap-Chat, fils de Mme
Laura Emond, (blessé une 2e fois
au combat), et Wilfrid Bérubé, de
St-Moïse, fils Alphonse.

St-Eloi

Mlle Cécile Rioux, institutrice à
St-Eloi, à l'école No 4, depuis 11
ans, vient d'obtenir du département
de l'Instruction publique, par l'en-
tremise de M. l'inspecteur Thériault,
une prime de \$20.00 pour ses succès
dans l'enseignement. Nos félicita-
tions.

IL SUFFIT
D'UN LÉGER
DÉPÔT...
pour réserver tous les
articles que vous dési-
rez pour les fêtes.

Mardis des Compagnons
de l'Art

"Parlons un langage de notre
époque en architecture comme en
littérature".

Ce n'est pas tous les jours que
nous avons l'occasion d'entendre
parler d'architecture.

C'est de ce sujet intéressant que
nous entretiendra notre président,
M. Albert Leclerc, architecte, mar-
di prochain, le 11 décembre, à
8 h. 15, dans la salle des Compa-
gnons.

Les habitués des Mardis des
Compagnons sont sûrs de passer
une agréable soirée tout en ayant
l'avantage de cultiver leur esprit.
Les Compagnons de l'Art.

Les assureurs-vie
à Mont-Joli

Samedi dernier, le 1er décembre,
avait lieu à l'hôtel Commercial de
Mont-Joli, une assemblée générale
de l'Association des assureurs-vie
du Bas St-Laurent sous la prési-
dence de M. J.-R. Brillant, de Ri-
mouski.

A cette occasion, M. J.-Albert Ga-
gnon, de Rimouski, gérant de la
Montréal Life, fut choisi délégué
pour représenter le groupement ré-
gional à l'assemblée annuelle de
l'Association des assureurs-vie du
Canada qui se tiendra à Toronto
les 25 et 26 janvier prochain.

Vu le succès remporté depuis
deux ans à leur soirée récréative
annuelle dont l'une fut au profit
du Prêt d'Honneur diocésain et
l'autre en faveur de la Colonie de
vacances du Cap-à-l'Original, les as-
sureurs-vie ont décidé d'organiser
pour le printemps prochain une
autre soirée récréative au profit des
malades du sanatorium St-Georges
de Mont-Joli.

L'Association, qui groupe déjà un
bon nombre d'assureurs-vie de la
région, a le plaisir de compter plu-
sieurs nouveaux membres dont:
M.M. Antoine Fréchette, de Rivière-
Bleue, Gérard Cimon, de Rivière-
du-Loup, Valois Rioux, de Rimouski,
Me Guy D'Anjou, de Mont-Joli,
Marcel Turbide, de Lac-au-Saumon
et Jean-Marie Gagnon, de Causap-
scal.

Le prochain dîner de l'Associa-
tion des assureurs-vie aura lieu à
Rimouski samedi le 19 janvier et
sera suivi de la première réunion
générale de l'année 1952.

(Communiqué)

Camion démolit à
Trois-Pistoles

Retard ferroviaire de deux heures

Un camion, propriété de M. Os-
car Charest, domicilié à 47, rue
des Commissaires, Québec, a été
complètement détruit, jeudi dernier
au cours d'un accident ferroviaire
survenu au passage à niveau de
Trois-Pistoles. Le lourd véhicule
qui s'était immobilisé sur la voie
fermée à la suite d'une panne d'es-
sence, a été frappé par l'Océan
Limité. Tous les efforts du conduc-
teur pour signaler à l'ingénieur du
train la présence du camion sur
la voie ferrée ont été vains. Le
convoi a frappé violemment le vé-
hicule qui a été complètement mis
hors d'usage sous le choc. Le con-
ducteur du camion de même que
les passagers du train se sont tous
tirés indemnes de cet accident qui
a causé un retard de plus de deux
heures dans l'horaire de l'Océan
Limité.

M. Charest père s'était rendu à
la Boulangerie Paré pour se ré-
chauffer tandis que son fils alla
chercher de la gazoline. Il arri-
va sur les lieux de l'accident au
moment même où les employés du
CNR cherchaient les victimes pos-
sibles. Le camion n'est plus qu'un
amas de ferrailles et la locomotive
a été avariée.

Un rachat d'Amqui

La dette réorganisée du village
d'Amqui, comté de Matapédia, se-
ra réduite à nouveau. On annon-
ce, en effet, un remboursement de
\$2,700 pour le 1er janvier prochain.

A cette fin, un tirage au sort vient
d'être effectué aux bureaux de la
Commission municipale de Québec.

En 1938, au moment de la réor-
ganisation de ses finances, la mu-
nicipalité avait une dette consoli-
dée de \$89,000. Celle-ci se trouve-
ra diminuée à \$58,600.

Les numéros des obligations dési-
gnées par le sort pour être ra-
chetées au pair le 1er janvier 1952
sont les suivants: 2 x \$100, nos
C-92 et 93; 3 x \$500, nos D-45, 55
et 103; 1 x \$1,000, no M-18.

Magasinez

chez Verreault

danS une ambiance "de Noël"

MALLES POUR HOMMES

"CLUB BAGS" serviettes.
"GLADSTONE"
Choix complet de malles pour hommes; cuir véritable ou cuir plastique.
Support intérieur pour chemises, compartiment commode pour articles divers, poignée de cuir.
Teintes: tan, naturel, brun.

Casques de Fourrure

Pour hommes et jeunes gens dans une ligne complète.
Casque en rat musqué, polo russe, phoque noir, seal brun, loutre canadienne, mouton de Perse; peaux ou morceaux.
Toutes grandeurs.

GANTS

DE CUIR OU DE FOURRURE.
Couleurs en vogue, cuir fin bien fini, doublure de laine ou de mouton.
Gants de fourrure de mouton brun avec courroie au poignet.

POUR LES PRÊTRES

Nous avons une belle ligne de pa-
letots de drap noir pour l'hiver,
entièrement doublés.
STATION WAGON, en belle ga-
bardine de laine noire, avec collet
de chat sauvage, vendons à un prix
spécial pour le Clergé.
RENDEZ-VOUS LES VOIR...

LE MAGASIN
Verreault
Service... Qualité
196 St-GERMAIN

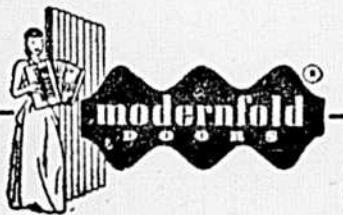
COMME
PAR
MAGIE
SE PLIENT

... les PORTES "MODERNFOLD"

Encadrées d'acier, couvertes en Vinyl, les portes MODERNFOLD se plient
comme un accordéon et agrandissent les pièces en sauvant de l'espace perdu par
les portes ordinaires. Les grandes portes MODERNFOLD sont des MURS MO-
BILES qui séparent facilement, rapidement et économiquement les pièces.

REMARQUABLE BEAUTE... GRANDE FORCE

Les revêtements de Vinyl, très beaux, sont en couleurs qui peuvent s'assortir
à n'importe quel agencement. Ils sont à l'épreuve du feu, ne se décolorent pas,
ne s'effritent ni se crevassent. Ils se lavent facilement au savon et à l'eau.
Le coût en est étonnamment modique.



Pour obtenir de plus amples renseigne-
ments appelez 2244 ou remplissez
ce coupon.

P G 1

A. COTE & FILS,
81, ave. de la Cathédrale
Rimouski, Qué.

Veuillez m'envoyer votre dépliant en couleurs,
"PLUS D'ESPACE"

Nom _____
Adresse _____ Comté _____
Ville _____ Prov. _____

Je désirerais des informations supplémentaires sur les
portes MODERNFOLD pour:

Eglises ☐ Ecoles ☐ Bureaux ☐ Magasins ☐
Restaurants ☐ Hôtels ☐ Hôpitaux ☐

Club de Noël

JOUETS! DÉCORATIONS! etc.

COMPAREZ LES PRIX!... et vous
constaterez que vous économisez de

en faisant vos achats au magasin

J. EMILE THIBAUT

5 - 10 - 15 - 1.00

308, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 2064

Le PROGRES DU GOLFE

S E M A I N E

Joué Vendredi Samedi Dimanche Lundi Mardi Mercredi

A l'hôtel de ville

Durant la séance régulière du conseil de la ville, lundi soir, les débats ont presque tous été dirigés par l'échevin Robitaille qui, comme on dit, tenait le plancher. Il a proposé, avec d'autres membres d'ailleurs, et quelquefois à la suite de suggestions ou de demandes d'associations, des innovations pour l'avantage des contribuables.

La Chambre de Commerce senior a demandé au conseil de l'appuyer auprès des autorités du C.N.R. afin qu'on obtienne la suppression des cris des sirènes de locomotives durant la nuit. Le conseil s'est montré en faveur de cette demande. On parla à cette occasion de la sirène de l'hôtel de ville; M. le gérant soutient que depuis un an, on n'utilise la sirène, la nuit, que lorsqu'il y a feu. On aura d'ailleurs bientôt, dit-on, des appareils "intercommunications" qui serviront à tenir en contact avec le bureau les policiers qui seront en devoir à l'extérieur. Alors, la sirène ne se fera plus entendre, le jour, pour appeler la police.

Les membres du conseil se sont aussi montrés favorables à la suggestion de la Chambre de Commerce des Jeunes de demander aux autorités du C.N.R. de remplacer dans la cour de triage la locomotive à vapeur par une locomotive à moteur diesel afin d'éliminer la fumée.

La Chambre de Commerce des Jeunes a aussi prié le conseil de voir à ce que les automobilistes et les piétons observent les règlements de la circulation. Comme question de fait, nous avons nous-même constaté des abus et nous nous étonnons qu'on laisse les "démons de la vitesse" parcourir impunément les rues de la ville, passer droit aux feux rouges, dépasser les autres véhicules lorsque la visibilité ne le permet pas et arroser copieusement, et à dessein dirait-on, les malheureux piétons. Le conseil a donné carte blanche au gérant et au chef de police, et nous en profitons pour avertir les automobilistes et les piétons de suivre les règlements car, autrement, ils auront certainement des surprises. Des dispositions spéciales ont été prises afin qu'il soit possible de constater plus facilement les infractions.

M. Robitaille a noté que le camion de livraison des matières postales portait maintenant une inscription bilingue.

M. Robitaille, se faisant le porte-parole des sinistrés, des marchands et des manufacturiers, demanda, à la suite d'une proposition de paiement d'intérêts, pour qu'elle raison le montant de \$800,000 qui se trouve à la banque, et pour lequel on paye des intérêts, n'est pas encore utilisé. Sur les réponses vagues qui furent données, l'échevin Robitaille proposa au conseil de se rendre en corps à Québec, auprès du gouvernement, afin d'obtenir les autorisations nécessaires à la "sortie" de ces argent.

La séance se termina par l'assommoir des constables préposés au maintien de l'ordre au Collège. Ce sont MM. Georges Saindon, François Meunier, Georges Lemay, Léo Lachance et Léopold Vézina.

Coup d'oeil dans le parc municipal

Deux "petits vieux", qui font habituellement partie, durant la belle saison, du nombre d'"habitants" du parc municipal, le long de la voie ferrée, ont pu se remémorer de beaux jours, le... 5 décembre 1951! En effet, mercredi, on était quelque peu surpris de les voir, assis sur le même banc, causant paisiblement et inégalement tour à tour, de la même bouteille qu'ils se "passaient" fraternellement, un bon petit vin blanc canadien.

Les caprices de la température, avec les années, nous étonnent de plus en plus, surtout à l'arrivée plus ou moins tardive de l'hiver. Il y a une quinzaine, on pensait bien que l'hiver était arrivé pour de bon; qui aurait pu prévoir qu'on reviendrait, en décembre, à une température estivale? A tout événement, plaignons les "petits gars" qui ont vu fondre rapidement la patinoire pour laquelle ils s'étaient donné, avec enthousiasme, tant de travail, et souhaitons à nos petits vieux de longs jours encore de douce température qui leur permettront de discuter plus à leur aise de politique ou d'affaires municipales, au lieu de se faire geler, au "coin de la banque", la "guêdille" au bout du nez.

Devrait-on tuer le père Noël?

Nous avons tous passé de si beaux moments — mélangés quelquefois d'un peu d'appréhension — lorsque notre imagination d'enfant faisait franchir au père Noël des distances fabuleuses pour aboutir dans la cheminée; lorsque, pour ne pas détruire ce mythe, nous nous sommes demandés comment il se faisait que lui, ce gros bonhomme pansu, pouvait passer par une cheminée de sept pouces, sans se couvrir de suie, et entraîner une grosse poche de jouets dont quelques-uns auraient tout juste passé par la porte; nous avons passé, dis-je, de si beaux moments au temps de cette croyance que nous ne nous sentions pas le courage de priver nos enfants de ce qui demeurerait pour eux un souvenir agréable et ineffaçable. Le père Noël n'est pas le bon Dieu, c'est entendu; mais, tout de même, on le dépeint comme un être juste et bon qui distribue des récompenses aux enfants sages. Dans certaines familles on dit que c'est le petit Jésus qui apporte les récompenses; est-ce que c'est mieux? Je ne crois pas. Dans l'un et l'autre cas on trompe. Peut-on dire que nous ayons subi des préjudices ou que notre avenir ait été affecté le moins du monde parce que nous avons cru au père Noël? Si oui, tuons le père Noël. Si non, laissons donc l'enfant tirer ses propres conclusions lorsqu'il sera parvenu à l'âge où sa logique implacable découvrira l'honnête tromperie. Et il sera d'autant plus reconnaissant lorsqu'il s'apercevra, à l'âge où il sera en mesure d'apprécier, que les gâteries qu'il a reçues venaient des sacrifices de ses parents.

La campagne du timbre de Noël.

Les louables efforts que font les administrateurs des fonds recueillis au cours des campagnes du Timbre de Noël, les effets bienfaisants et très sensibles apportés par la distribution intelligente de ces fonds dans le passé et enfin la vaste population à qui l'on s'adresse pour obtenir des contributions dans le but d'enrayer le fléau de la tuberculose sont des raisons suffisantes pour que nous nous étonnions si l'objectif d'une campagne n'est pas atteint dès les premiers jours et largement dépassé au dernier; car, depuis le début, les objectifs ont été relativement minimes eu égard au nombre de personnes appelées à bénéficier des services auxquels elles souscrivent ou devraient souscrire et à l'importance d'une telle campagne.

La tuberculose, de la première place qu'elle occupait parmi les causes de mortalité au pays pour les maladies infectieuses, en est maintenant rendue à la huitième grâce précisément à l'argent provenant de la vente des timbres de Noël; ce résultat permet de croire que cette terrible maladie disparaîtra avant longtemps, même malgré l'insouciance de quelques-uns que nous aurions pourtant souhaité voir faire leur part comme les autres; plusieurs parmi ces derniers auront besoin un jour ou l'autre des services du Comité; mais là n'est pas tout à fait la question; l'important, c'est anéantir définitivement le germe; et il le sera d'autant plus vite que chacun aura contribué à sa destruction.

Derome ASSELIN.

Notes brèves

Expropriation de Seigneuries

Le gouvernement du Québec a soumis un projet de loi concernant l'acquisition de certains territoires forestiers. Le but de ce projet de loi est de permettre l'expropriation de certains seigneuries ou de certains terrains qui étaient autrefois des seigneuries, dans les comtés de Rimouski et de Saguenay, pour favoriser les développements agricoles des paroisses voisines, pour assurer la permanence de la petite industrie et pour empêcher l'exportation du bois aux États-Unis.

M. Marier fait remarquer que le territoire dont il est question touche à six seigneuries situées le long du fleuve, sur une distance de 60 milles et qu'une douzaine de villages sont affectés par la loi.

M. René Chaloult déclare qu'il a entendu de nombreuses plaintes au sujet des seigneuries qui retardent le développement agricole de Rimouski.

Cette loi intéresse particulièrement le village de St-Mathieu où il y a des industries qui emploient le bois et qui voudraient être assurées de matières premières pour les années à venir. Il y a aussi certaines paroisses du comté de Rimouski qui veulent s'agrandir et qui ne le pourraient pas si les seigneuries actuelles continuaient à exister.

Des délégations des paroisses du comté ont fait une forte pression auprès du premier ministre pour que le gouvernement exproprie ces seigneuries.

A la Chambre de Commerce des Jeunes de Rimouski

Lors de sa dernière assemblée générale, tenue à l'hôtel de ville de Rimouski, le 29 novembre, sous la présidence de M. Benoît Sylva, les membres de la Chambre de Commerce des Jeunes ont résolu de demander au conseil municipal d'entreprendre une campagne de sécurité de la route. Il faudra réviser les règlements de circulation, en instruire la population et voir à ce que la force constabulaire les fasse observer. Les récents accidents mortels survenus dans les rues de la ville sont une preuve de l'urgence d'une telle réglementation.

Il a aussi été résolu de demander aux autorités des Chemins de Fer Nationaux de remplacer par une diesel la locomotive à vapeur qui sert actuellement à déplacer les wagons dans les limites actuelles de la ville de Rimouski. Une telle locomotive est actuellement en usage à Rivière-du-Loup et on nous informe qu'il y en aura incessamment une autre en usage à Mont-Joli. Ce changement est demandé pour éliminer la fumée qui incommodait les gens demeurant en bordure de la voie ferrée.

FONDS D'EXPANSION INDUSTRIELLE

Sous la présidence de Me Yves Belzile, un comité de la Chambre s'est réuni, mardi, le 4 décembre, pour discuter de la nécessité et des moyens à prendre pour créer un fonds d'expansion industrielle. M. André Thériault, le commissaire industriel, assistait à ce forum en qualité de moniteur. Les membres du comité se proposent de se réunir une seconde fois, la semaine prochaine, pour continuer à élaborer ce sujet et préparer un rapport. Tous les citoyens de la ville sont invités à se joindre à eux et à les aider de leurs idées et de leur expérience.

Constructions en bois

Il se construira encore bien des maisons à Rimouski. Ne serait-ce pas à l'avantage de tous si ces constructions étaient à l'épreuve du feu en brique ou en ciment? Les constructions en bois sont toujours une menace pour les propriétés voisines et, en définitive, elles coûtent plus cher à cause des dépenses d'entretien, d'assurance et de chauffage. La rigueur de notre climat exige des maisons chaudes et solides. Pourquoi n'aurions-nous pas le moyen de nous loger convenablement?

Le budget de la Province

L'hon. Onésime Gagnon a déposé en chambre, cette semaine, le budget pour l'exercice financier se terminant le 31 mars 1953.

Les dépenses prévues, qui devront être couvertes par des taxes, s'élèvent à \$260,848,244, soit une augmentation de \$24,121,341 sur celles de 1951-52.

La province de Québec a une population de quatre millions d'âmes et ces dépenses représentent \$65.21 par personne ou \$326. pour une famille de cinq personnes. L'augmentation pour l'an prochain sera de 6.03 par personne ou \$30. pour une famille de cinq personnes ou près de 10%.

Heureusement que c'est l'indice du coût de la vie qui supportera ce fardeau avec ceux de l'augmentation des taxes fédérales de cette année et de la taxe de vente qui sera imposée à Rimouski prochainement.

Une autre taxe

Rimouski aura probablement une nouvelle taxe de un pour cent sur les ventes au détail, pour l'avancement de l'instruction ou plutôt pour couvrir les dépenses de la Commission scolaire. Cette taxe, comme bien d'autres, s'attaque directement au consommateur, au lieu du propriétaire.

Depuis quelques années, nos gouvernements veulent empêcher les taxes foncières d'augmenter, peut-être parce que les gros propriétaires comme les compagnies sont les plus affectés par la hausse des taxes, peut-être aussi pour que la comparaison avec les autres provinces soit favorable à la province de Québec, ou encore parce qu'une augmentation de taxe appelle immédiatement une augmentation du prix des loyers des habitations et que la province de Québec désire pouvoir dire que les loyers n'y sont pas élevés, quels que soient les motifs de cette politique, c'est le consommateur qui paie et il paie probablement plus cher que si on lui demandait seulement une augmentation de la taxe foncière.

Si une corporation municipale ou scolaire demandait la permission d'augmenter le taux de la taxe de 2% à 2½%, les contribuables trouveraient cela énorme parce que cette majoration représenterait une augmentation de \$25.00 sur une propriété de \$5,000. Une taxe de vente de 1% représente peut-être plus que \$25.00 mais personne ne s'y objecte, parce qu'elle semble s'appliquer d'une façon plus générale. Pourtant, c'est une taxe qui s'élève à plus de 1%. Ainsi, sur un article de .25, la taxe à 4% donne .01 et sur 4 articles, .04, tandis qu'à 5%, la taxe représente .08 ou 8%.

C'est aussi une taxe progressive comme les intérêts composés, puisque le marchand qui doit la payer sur tout ce qu'il consomme dans son magasin, doit la faire supporter par ses clients en haussant ses prix.

Le maintien des prix de revente

Le 27 juin 1950, le ministre de la Justice annonçait la création d'un comité chargé d'étudier la législation relative aux ententes commerciales et le parlement est à étudier la question d'empêcher la fixation des prix de détail par les manufacturiers ou les producteurs. Les diverses associations ont déjà exposé leur point de vue devant le comité.

Si le prix d'une marchandise est fixé trop bas, le consommateur en bénéficie mais le marchand en souffre. Si le prix est fixé trop haut, comme c'est souvent le cas, c'est le consommateur qui paie trop cher pendant que le marchand fait un profit substantiel.

Les marchands sont libres de vendre ou non ces articles dont le prix est fixé et il y en a plusieurs qui considèrent que le manufacturier, qui leur dicte ainsi leur politique, porte atteinte à leur liberté. Si les marchands détaillants, que l'on aime à qualifier "d'indépendants", veulent conserver ce qui leur reste de liberté, et rester indépendants, ils doivent résister à toute contrainte de la part des manufacturiers. Ils ont déjà à se conformer aux lois, à subir les exigences des groupements ouvriers, les goûts et les caprices de la clientèle, les taxes, les licences et tout le travail que leur demandent les rapports aux gouvernements, pour quoi alors se placer eux-mêmes sous la dépendance de leurs fournisseurs?

Islets-Caribou

Le 28 novembre avait lieu dans l'église Ste-Anne des Islets-Caribou le mariage de Mlle Mathilde-Yoland Chouinard avec M. Jean-Baptiste Paquet, fils de M. Norbert Paquet, de Cap-Chat. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Jean Gamache, curé de la paroisse.

MM. Ulric Gagné, de St-Grégoire, et Alphonse Chouinard, de St-Pascal, sont retournés dans leurs familles après avoir assisté au mariage Chouinard-Paquet.

M. et Mme J.-B. Paquet sont en voyage de noces sur la côte sud.

M. l'inspecteur Richard est venu faire la visite des classes dernièrement dans la paroisse.

Mme Aimé Dion, de Sept-Îles, était présente au mariage de sa sœur le 28 novembre.

Que fera-t-on du vieux pont?

Maintenant que le nouveau pont est ouvert à la circulation on se demande un peu partout ce qu'il adviendra de l'autre qui a été construit après la conflagration. A titre de suggestion, et sans vouloir empiéter dans le domaine de ceux qui peuvent avoir de "grandes vues", nous croyons que ce pont devrait rester en place. Son entretien coûterait peut-être assez cher eu égard au peu d'utilité qu'il pourrait avoir pour la circulation ordinaire. Nous croyons cependant que la compagnie Price Bros. pourrait l'utiliser avantageusement; en conséquence, il est possible qu'elle consentirait à s'engager à le garder en bon état si on le lui donnait purement et simplement. Advenant un désastre imprévu, soit en temps de paix ou en temps de guerre, on se féliciterait peut-être de l'avoir conservé.

Grande Exposition de "DIAMANTS"

LE 19 DÉCEMBRE PROCHAIN

\$200,000.00

...de bagues de fiançailles et de jones seront à votre choix.

Vente comptant ou à tempéraments. Escomptes spéciaux.

Un expert de la maison

Diamants Jodoin

sera à nos comptoirs à cette occasion.

Donnez vos noms et numéro de téléphone dès à présent afin de pouvoir déterminer avec vous l'heure ou on pourra aller vous visiter.

Attention spéciale aux

Fiancés de Noël

BIJOUTERIE CAPITOLE

Noël Ouellet, prop.

50 Cathédrale — Tél. 3730

RIMOUSKI

A GAIE SAISON,
...GAIS ATOURS!

"ROBES NOUVELLES"

POUR CÉLÉBRER LES
FÊTES EN BEAUTÉ



GRANDE VARIÉTÉ
DE STYLES CONVENANT
À TOUTES TAILLES

12 À 20 ANS
40 À 44

TISSUS À LA MODE
"TICATINA" — VELOURS,
TAFETAS, FAILLE.

CHOIX COMPLET DE
COULEURS

"PRIX MODIQUES"

\$6.50

À

\$25.00

— Pour une meilleure confection,
un meilleur choix, rendez-vous au,

SYNDICAT de RIMOUSKI

226 ST-GERMAIN

TÉL: 2761

Gaieté et Harmonie pour Noël

"PIANOS"
"MUSIQUE"

AU STUDIO

J. A. COUTURE

162 de l'Évêché — tel: 4405

RIMOUSKI

PIANOS

"HEINTZMAN" "NORDHEIMER"
et SHERLOCK — MANNING

Prix : depuis \$665.00

PIANOS

USAGES, REMIS A NEUFS

\$350.00 et plus

VIOLONS — ACCORDEONS —
GUITARES, et accessoires.

MUSIQUE EN FEUILLE classique et populaire.
REFRIGERATEURS "KELVINATOR"

(prix spécial)

Sur les ONDES de



Le chapelet, chaque soir, sur semaine, à 7 h. 15.

Nos artistes locaux, chaque mardi soir, de 8 h. 15 à 8 h. 30, mettant en vedette un talent de chez nous.

La Calisse Oglivie, chaque matin, du lundi au vendredi, à 10 h. Enigme à deviner, gros lot à gagner advenant une réponse précise. Trouvez mon nom atteindra bientôt les \$80 si une réponse exacte ne vient mettre fin au présent concours.

Emission quotidienne de musique populaire, chaque soir, du lundi au vendredi, de 11 h. 10 à 11 h. Le samedi et le dimanche, l'émission a lieu à 11 h. 30.

Carte blanche, chaque vendredi soir, à 9 h. 30. Satire sur les actualités animée par Claude Séguin et André Roche. Ce programme est diffusé par CJBR, poste affilié au réseau de la société de Radio-Canada.

Sur la scène de l'actualité, à 8 h. 15, chaque mercredi soir, avec des reportages des événements les plus saillants qui se déroulent d'une semaine à l'autre. Mercredi, CJBR donnait sur ses ondes un reportage captivant sur le naufrage du "John H. Price", à Ste-Anne-des-Monts, alors que la mer en furie causa l'explosion de ce navire projetant dans le fleuve à 50 pieds du rivage 23 hommes d'équipage.

King Cole, chaque jour, du lundi au vendredi, à 9 h. 45 avec son concours, son prix alléchant.

Pour les jeunes, chaque samedi, à 10 h. 30. Samedi, le 8 décembre, tirage de prix d'une valeur de \$20 pour les trois élèves dont les noms ont été tirés au sort parmi ceux des écoliers qui se sont classés parmi les premiers de leur classe aux examens de fin de novembre.

Emissions pour Noël

Le 24 décembre, de 10 h. 30 à 11 heures p.m., CJBR diffusera un sketch de Jean Narache approprié au temps de Noël.

A Noël, l'ensemble rimouskois Au petit bonheur chantera pendant une demi-heure les plus belles pièces de son répertoire.

Les Carabins font leur "magasinage" de Noël

A peine deux semaines d'ici Noël et les Carabins n'ont pas encore arrêté leur choix pour leurs cadeaux ! A l'émission du 12 décembre nous les verrons donc se soumettre à cette obligation délicate. Ce sera pour tous les auditeurs une occasion de juger de l'originalité de leurs goûts.

Au côté sérieux de l'émission, les deux invités de la soirée seront Janice Moudry, contralto, et Pierre Brabant, pianiste canadien. Janice Moudry, née au Minnesota, a chanté dans les principales villes des Etats-Unis, de New-York à Los Angeles. En 1948, elle se faisait remarquer dans la "Jeanne d'Arc" de Monegger donnée au festival de Bach, à Carmel en Californie. Elle a chanté avec les plus grands orchestres et sous la direction de maîtres tels de Pierre Monteux et Sergio Koussevitzky.

Pierre Brabant est l'un de nos jeunes compositeurs canadiens qui promettent le plus. Interprète de ses propres œuvres, Pierre Brabant donnait récemment un récital au Plateau qui lui méritait les éloges de la critique.

Les Gamins de la Gamme et l'orchestre de Louis Bédard compléteront la partie musicale du programme, tandis que le publiciste Brading nous reviendra dans sa chronique hebdomadaire "Le Panthéon des Grands Hommes".

Un aérogramme spécial

L'hon. G.-Edouard Rinfret, ministre des Postes, est heureux d'annoncer la mise en service d'un aérogramme spécial, à tarif réduit, pour la correspondance à destination et en provenance des forces armées d'outre-mer.

A partir du 1er décembre, on pourra utiliser cet aérogramme spécial, semblable à l'aérogramme ordinaire (lettre-avion du Canada) mais de couleur chamois, pour la correspondance à destination et en provenance des forces armées canadiennes n'importe où en dehors du Canada.

Ces formules sur lesquelles l'expéditeur doit apposer un timbre-poste de 5c., s'obtiennent gratuitement sur demande à n'importe quel bureau de poste. Il est à noter que pour bénéficier du port modique de 5c. chacun, ces aérogrammes, lorsqu'ils sont destinés à nos forces d'outre-mer, doivent être adressés ainsi :

Matricule
Grade Nom
Unité
C.A.P.O. No
a/s du maître de poste
Montréal (P.Q.), ou
Vancouver (C.B.).

Il est interdit d'insérer quoi que ce soit dans ces aérogrammes et ils ne peuvent bénéficier de la recommandation.

SERVICE PRIVE

Julienne Lepage
garde-malade graduée

C.P. 174 RIMOUSKI Tél. 3910 2347



Ecoutez
chaque semaine
les aventures
dramatiques,
romanesques
et amusantes
de nos héros de

VAL D'AMOUR
CJBR
et sur un réseau
de postes français

JEUDI SOIR 9h.

Nominations à Radio-Canada

Un communiqué de M. A. Davidson Sunton, président du Bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, annonce la nomination de M. Augustin Frigon au poste nouvellement créé de directeur des projets à Radio-Canada. Représentant d'une grave maladie, M. Frigon abandonne le poste de directeur général et ses lourdes responsabilités administratives pour se charger de nouvelles fonctions qui lui éviteront le danger de surmenage. A ce nouveau poste, il poursuivra la réalisation des grands projets de la Société, auprès de laquelle il agira encore comme conseiller.

Dès l'établissement de la Société Radio-Canada, en 1936, M. Frigon devint adjoint du directeur général. Il exerça plus tard les fonctions de directeur général intérimaire avant d'être nommé directeur général en 1944. Au cours des dernières années, le fardeau administratif s'est fait très lourd. Le transfert de M. Frigon à son nouveau poste le dégagera des pré-occupations administratives et lui permettra de se pencher davantage sur le développement général de Radio-Canada.

Le nouveau directeur général, M. Donald Manson, poursuit une longue et distinguée carrière à la radio. Il a joué un rôle de premier plan à toutes les étapes de l'établissement du présent système national de radiodiffusion.

Radio-Canada s'est adjoint M. Manson en 1936 comme assistant à la direction; huit ans après, il devenait adjoint du directeur général. Ces derniers temps, il a exercé à maintes reprises les fonctions de directeur général intérimaire et, à ce titre, s'est occupé de travail administratif à tous les niveaux supérieurs de Radio-Canada.

Les premiers contacts de M. Manson avec la radio canadienne remontent à 1907. Au cours des premières années, il s'associa même personnellement aux recherches de Guglielmo Marconi sur les communications transatlantiques. En 1951, il devenait inspecteur de la radio pour le compte du Gouvernement canadien et, de 1916 à 1918, il fit un stage dans la marine canadienne. En 1919, il était inspecteur en chef de la radio, poste qu'il conserva jusqu'en 1936.

Au cours de ces années, M. Manson contribua beaucoup aux premiers progrès de la radio au Canada. En 1928 et 1929, il fut secrétaire de la commission Aird sur la radiodiffusion.

M. Manson est marié et vit à Ottawa. Il a une fille Mme J. Saint-Laurent, qui demeure à Edmonton.

M. Alphonse Oulmet, le nouvel adjoint du directeur général, était coordonnateur de la télévision à Radio-Canada, en plus d'être l'ingénieur en chef de la Société.

Ses fonctions de coordonnateur consistaient à unifier toutes les recherches, les travaux et les projets de Radio-Canada dans le domaine de la télévision. A ses qualités d'ingénieur, M. Oulmet ajoute un grand talent d'administrateur et d'organisateur, qui s'est manifesté dans tous les secteurs de la radiodiffusion.

Le curriculum vitae de M. Oulmet est remarquable. Il fit ses études classiques au collège Sainte-Marie et obtint son B. A. de l'université de Montréal, en même temps que les médailles du Gouverneur général et de l'Association des anciens élèves de Sainte-Marie pour l'excellence générale de ses études et des hautes notes en philosophie et en sciences. Lorsqu'il termina ses études à l'université McGill, avec le titre d'ingénieur en électricité, ses nombreux prix et bourses comprenaient une décoration décernée à l'étudiant qui avait conservé le plus de points pendant l'entière durée du cours.

M. Oulmet fut de la Commission canadienne de la radio-diffusion, l'organisme précurseur de Radio-Canada. En 1937, il était nommé ingénieur en chef de l'exploitation technique à Radio-Canada. Il devint peu après ingénieur en chef adjoint, puis ingénieur en chef en 1949.

On s'accorde à reconnaître en M. Oulmet la plus grande autorité en matière de télévision au pays. Il est membre honoraire du Comité international de télévision et président du Comité de consultation technique pour la télévision au Canada. Ses premières expériences en télévision datent de 1932, alors qu'il participa aux premiers essais de télévision au Canada. Depuis ce temps, il a poursuivi des études approfondies dans ce domaine, poussant même ses recherches jusqu'aux Etats-Unis, en Grande-Bretagne, en France et dans d'autres pays.

M. Alphonse Oulmet est marié, père d'une fille, et il est établi à Montréal.

Paillasse

Le "Théâtre lyrique Molson" présentera, lundi prochain le 10 décembre, une adaptation radiophonique de l'un des drames lyriques les plus connus du répertoire : l'opéra "Paillasse", de Léoncavallo.

Les principaux rôles seront interprétés par : André Turp, Jean-Paul Jeannotte, Napoléon Blisson et Constance Lambert.

Comme on le sait, le "Théâtre lyrique Molson", commandité par Molson's, est radiodiffusé tous les lundis soirs, de 9 h. à 10 h., par le réseau français de Radio-Canada.



M. AUGUSTIN FRIGON, qui vient d'être nommé au poste nouvellement créé de directeur des projets à Radio-Canada. Dans ses nouvelles fonctions, il poursuivra la réalisation des grands projets de la Société.



M. DONALD MANSON, qui succède à M. Augustin Frigon au poste de directeur de la Société Radio-Canada. M. Manson était, avant sa nomination, directeur général adjoint depuis 1944.



M. ALPHONSE OULMET, qui devient directeur général adjoint de la Société Radio-Canada. Il remplira les fonctions d'ingénieur en chef et de coordonnateur de la télévision.

M. Jean Désy à Radio-Canada

Le premier ministre, le T.H. Louis Saint-Laurent, a communiqué la nouvelle suivante :

Le gouvernement a consenti à détacher auprès de la Société Radio-Canada pour un temps limité, à partir du 1er janvier, son Excellence Jean Désy, actuellement ambassadeur du Canada en Italie.

La Société a confié à M. Désy le nouveau poste de directeur général du Service international qu'elle administre au nom du gouvernement. M. Désy est l'un des pionniers du service diplomatique canadien. Après avoir été pendant 11 ans conseiller à la légation du Canada en France, il a établi de nouveaux postes canadiens à Bruxelles, à La-Haye, à Rio-de-Janeiro et à Rome. Tout en remplissant ses nouvelles fonctions, M. Désy conservera le rang d'ambassadeur au ministère des affaires extérieures. La compétence et l'expérience qu'il a acquises dans le domaine international, pendant ses 27 années de service au pays et à l'étranger, ont été des facteurs déterminants dans sa nomination à cet important nouveau poste.

La poésie au village

Extraire de la poésie de la vie courante demande des aptitudes qui ne sont pas données à tout le monde. La poésie existe tout autour de nous. Il s'agit de la voir — et de la faire voir aux autres. De même que le géologue nous apprend que le sol renferme des métaux précieux, de même le poète met en relief la beauté des choses qui nous entourent, la grandeur de certains actes que nous accomplissons tout bonnement, tout naturellement.

Robert Choquette, auteur du "Curé du Village", est né poète. Sa sensibilité lui fait voir le côté solennel des choses, ainsi que les gestes gracieux de ses personnages; ensuite, son talent d'écrivain lui permet de nous communiquer ses impressions, ses émotions. Ne cherchons pas ailleurs pourquoi nous trouvons si captivants chacun des textes du programme "Le Curé du Village", diffusé le jeudi soir sur le réseau de Radio-Canada, à 8 heures.

Chronique de l'écran

Pour le cinquième anniversaire de la mort de Raimu

par René JEANNE

(S.I.F., No 336) — Il y a cinq ans mourait Raimu. Peu de semaines s'étaient écoulées depuis qu'il avait fini de tourner, sous la direction de M. Pierre Billon, L'Homme au chapeau rond, adaptation du roman de Dostoïevski L'Éternel Mari, ce qui était pour le moins inattendu et déjà un autre auteur de films, et non des moindres, avait les yeux fixés sur lui pour le personnage principal d'un film dont il écrivait le scénario.

Écoutons René Clair : "Je ne l'ai jamais connu que dans le privé, n'ayant jamais eu l'occasion de travailler avec lui. Ce n'est pas que j'envisageais d'abandonner et par deux fois, j'ai voulu l'avoir pour interpréter. En 1939 d'abord : j'ai écrit le scénario de Rue de la Gaîté pour lui. La guerre empêcha le film de se faire. Puis en 1946, à Hollywood, j'ai composé toute la première partie du Silence est d'or, persuadé qu'il jouerait le rôle que je dus récrire plus tard pour Maurice Chevalier".

Cette confiance dont l'objet était jusqu'ici resté inconnu, René Clair nous la fait dans un petit volume consacré à Raimu paru récemment (1) sous la signature de M. Roger Régent qui la commente en ces termes : "C'est sur ce dernier trait qu'il (Raimu) a quitté le monde de nos fantômes cinématographiques : à 8.000 kilomètres de Paris, tandis que César prenait paisiblement son apéritif à la terrasse du Fouquet's, il y avait dans une villa de Beverly Hills un écrivain et metteur-en-scène français qui inventait pour lui un personnage nouveau, qui lui assignait une démarche, formait déjà les phrases qu'il aurait à dire six mois plus tard, réglait minutieusement ses déplacements dans le cadre d'un décor. Raimu occupait ainsi, pendant de longues semaines, les pensées de René Clair exilé à l'autre bout de la terre : sa présence dans la Villa de Beverly où, chaque matin, au réveil de l'auteur, il

allait s'asseoir près de lui face à la fenêtre ouverte devant le Pacifique, qu'il avait été son dernier voyage".

Cette confiance est d'autant plus intéressante qu'elle est imprévue mais si imprévue qu'elle soit, on ne peut pas dire qu'elle surprenne; nombreux, en effet sont ceux qui, tout en admirant l'interprétation que Chevalier donnait du personnage imaginé par René Clair et le talent qu'il y déployait, n'admettaient pas qu'il en fût l'incarnation parfaite. Aujourd'hui tout s'explique car il y a loin de Chevalier à Raimu : venus l'un et l'autre du Music-Hall au Cinéma en passant plus ou moins par le théâtre, le domaine dans lequel Raimu évoluait n'avait rien de commun avec celui de Maurice Chevalier. Et c'est très bien ainsi. En dépit de ses Veux Joyeux et de ses Parades d'Amour hollywoodiennes, Chevalier restera jusqu'au bout le "titi" des faubourgs parisiens comme Raimu, en dépit de ses excursions dans le répertoire de Robert et Flers, de Sacha Guitry, de Marcel Achard, de Molière, de Balzac, voire de Dostoïevski, est le méridional et plus précisément le méridional de Marcel Pagnol qui n'est pas le même que celui d'Alphonse Daudet.

C'est d'ailleurs à partir du jour où l'écran nous le montra manches retroussées, derrière le comptoir du petit bar du Vieux Port que Raimu fut sacré grande vedette, la vedette masculine No 1 du Cinéma français et qu'il dépassa à peu près complètement le Théâtre au profit du studio.

M. Roger Régent, dans le petit volume qui vient de paraître, ne craint pas d'affirmer que "l'importance capitale de Raimu dans l'histoire du spectacle de cette première moitié du siècle c'est qu'il a relié deux époques et deux styles. Entre les grands maîtres de 1900 et les figures d'aujourd'hui que l'on tend de plus en plus à découper sur les modèles innombrables des aventures quotidiennes, Raimu a tendu un lien, celui du réalisme so-brement orchestré... Les théories actuelles, si elles se généralisent, vont faire du monde entier un théâtre et de chaque être humain un

acteur car, dans la formule à la mode, ce ne sont pas quelques ouvriers et promeneurs qui sont hissés sur une scène et tirés devant une caméra, c'est le théâtre même qui abat son estrade, décroche son rideau et trace les limites imaginaires de sa scène sur la chaussée de la ville : c'est le studio tout entier qui descend dans la rue... Raimu, lui, a toujours préservé l'art du comédien de l'anonymat, de la démultiplication. "Voilà qui est fort pertinent et fort bien dit, mais peut-être un peu indulgent."

"Au fond, c'était un homme simple, jouant les Raimu dans le monde", dit de lui Pierre Billon. Ce jugement donne la clef de la personnalité de l'interprète préféré de Marcel Pagnol, la clef et la mesure, car, jouant les Raimu à la ville, c'était seulement les Raimu qu'il pouvait jouer sur la scène comme sur l'écran. Le jour où René Clair lui dit qu'il aimerait le voir dans une pièce de Molière, dans Tartuffe, et qu'il répond : "Non, Tartuffe, ce n'est pas pour moi ! Mais donnez-moi Le Bourgeois Gentilhomme !" sans en avoir l'air il jette le masque. Raimu ce n'était pas Tartuffe — ah ! Dieu non — mais Le Bourgeois Gentilhomme c'était Raimu, "tout craché" comme on dit vulgairement car parmi les acteurs "il faut distinguer les comédiens et les caractères" — c'est toujours René Clair qui parle — et Raimu était un caractère. Il imposait Raimu... Il n'aurait pu s'arracher de sa propre peau, s'effacer derrière un personnage dramatique comme le font les grands comédiens. C'est que justement Raimu était un grand "caractère de théâtre", mais pas un grand comédien". Il n'y a là absolument rien de restrictif : il s'agit d'autres hommes et d'un autre métier."

A ces citations, on pourrait en ajouter bien d'autres empruntées aux textes signés Alexandre Arnoux, Marcel Pagnol, Jean Cocteau, Pierre Fresnay, Marcel Achard, Carco Rim sans oublier Mme Michèle Morgan, qui furent ses amis, ses auteurs ou ses camarades, textes qui font de ce petit volume dont M. Roger Régent a eu la très heureuse idée, la plus intéressante étude que l'ait encore été consacrée à la plus forte personnalité d'acteur que le Cinéma français ait vue s'épanouir dans ses studios au cours des dix années qui ont encadré la dernière guerre.

René JEANNE.

(1) Roger Régent : "Raimu" (Collection "Le Cinéma en marche", Chavane, Edit. Paris 1951).

Pionnier de la radio canadienne

décédé.

M. Alexandre Johnston, ancien sous-ministre des transports, est décédé à l'hôpital après une courte maladie, à l'âge de 84 ans. On lui doit le premier poste émetteur de T.S.F. au Canada. Ami de Guglielmo Marconi, il avait obtenu du gouvernement fédéral un octroi de \$75.000 pour permettre à l'inventeur d'aménager le premier poste émetteur du Canada.

200 femmes à diriger.

William-A. Wellman dirige 200 femmes... dans le film "Westward the women".

Chutes d'acteurs.

L'acteur américain Mark Stevens a fait une chute et s'est tailladé la tête, jeudi, durant une séquence des prises de vues du film "The Lost Hours" dont il est la vedette avec l'actrice anglaise Jean Kent. Originaire de Montréal, Mark Stevens s'est déjà signalé aux cinéphiles dans "Objective Burma", "Pride of the Marine", "The Snake Pit" et "Street with no name".

Penmans
"71"-SOUS-VÊTEMENTS
POUR HOMMES ET GARÇONS

Renommés pour l'économie, le confort, l'entière satisfaction... les Penmans "71" en mérinos doux et solide... sont de coupe impeccable. Leur prix modique représente une valeur hors pair. Le meilleur achat en fait de sous-vêtements au Canada.

Un Symbole de Qualité



Les spectacles dramatiques occupent une place importante à l'horaire du réseau français de Radio-Canada. Ils représentent pour les auditeurs une source de culture en même temps qu'un divertissement de haute qualité. On voit ici un groupe de réalisateurs de théâtre du réseau français, réunis dans le bureau de Noël Gauvin. Ce sont, de gauche à droite : Raymond David, directeur du Théâtre de Radio-Collège ; Marc Thibault, réalisateur du Théâtre de l'Histoire ; Guy Beaulne, de Nouveautés dramatiques, qui a présenté, au cours de l'été, des adaptations des grands romans canadiens ; Bruno Paradis (assis), directeur du Théâtre Ford, et Noël Gauvin, réalisateur de l'émission Les plus beaux contes.

Mont-Joli remporte une belle victoire de 9 à 8 sur Rimouski

Au cours des 14 derniers siècles, la Perse a tour à tour été conquise par des Arabes, des Mongols, des Turcs et des Russes.

EN MARGE DES SPORTS

(par Marc VAILLANCOURT)

Préface:

Après un mois de vacances, récompense de nos quatre premières années de service à la rédaction sportive du "Progrès", où nous avons débuté comme tel à l'âge de 16 ans, nous recommandons cette semaine un autre stage qui, espérons-le, saura vous plaire; nous vous demandons cependant d'être indulgent à notre égard.

Nous remercions sincèrement notre bon ami et collaborateur Raymond Bouchard, qui nous a remplacé avec succès qui s'est attiré des éloges dans ses articles du dernier mois. Bien que nous reprenions notre travail, Raymond Bouchard demeure toujours notre collaborateur.

Plutôt des "Feuilles Mortes":

Les "Feuilles d'Erable" de Rimouski avaient plutôt l'air de "Feuilles Mortes", dans cette première période de la partie de dimanche dernier contre Mont-Joli.

Pendant que les joueurs de Mont-Joli déployaient un jeu de passes superbe, les joueurs de Rimouski ne savaient plus où donner la tête et faisaient penser à des "feuilles mortes" poussées par le vent. Les hommes du brillant instructeur Roger Gagné, qui en étaient à leur première partie cette saison, causèrent une forte surprise à leurs supporters de Mont-Joli présents à la partie alors qu'ils comptèrent à volonté contre le jeune cerbère André Lebel. En passant, nous ne pouvons tenir Lebel responsable des buts comptés contre lui, car il ne reçut aucune protection de la part de ses coéquipiers.

Bien qu'il n'eût pas beaucoup de travail dans la première moitié de la partie, le cerbère Gilles Daigneault, de Mont-Joli, s'est avéré supérieur à son successeur Paul Mercier, qui l'a remplacé durant la seconde moitié de la partie.

Les joueurs locaux, plutôt sujets à être ovationnés que hués par les amateurs de Rimouski, avaient l'air de vrais "poires" durant cette première période. Nous attendons toujours le moment où l'instructeur du club local aura le dernier mot sur ses joueurs alors que ces derniers passeront plus souvent la rondelle au lieu de "la manger".

A quoi sert de jouer individuellement? Après plusieurs constatations, nous sommes rendus à l'évidence que certains joueurs locaux n'ont aucune confiance entre eux; d'autres désirent l'honneur de compter un but individuellement et de recevoir seuls les applaudissements de la foule; ce qui revient à dire que certains jouent pour la galerie et non dans l'intérêt du club.

Ouverture officielle:

C'est samedi soir, le 8 décembre, que les clubs Matane et Rimouski inaugureront officiellement la ligue Intermédiaire "A" du Bas St-Laurent, au Collège.

Les joueurs en lice samedi se "tâteront" pour la deuxième fois, cette saison, et, d'après les renseignements obtenus depuis la visite du Matane à Rimouski, les visiteurs se seraient assurés les services de Gaudet et Power du fameux club "Wolves", d'Halifax, que vous avez vu à Rimouski récemment.

Matane, sensiblement renforcé, viendra à Rimouski dans le but de remporter la première victoire de la saison tout en se vengeant de son récent échec.

"Un hors-jeu discuté":

Les amateurs qui ont assisté à la partie de dimanche dernier ont constaté des protestations de la part des joueurs de Mont-Joli au sujet d'une mise au jeu résultant d'un hors-jeu. Voici ce qui s'est produit: Un joueur de Mont-Joli sortant de sa zone défensive avec la rondelle, lance celle-ci dans la zone du Rimouski. Un joueur du club local portant son bâton au-dessus de la tête arrête la rondelle. Aucun arbitre ne siffle un hors-jeu. Finalement la rondelle passe la ligne rouge à l'égalité des buts et l'arbitre St-Laurent siffle un hors-jeu et rappelle le jeu dans la zone défensive du Mont-Joli.

Immédiatement les joueurs de Mont-Joli protestent au sujet de la mise au jeu dans leur propre zone. Avaient-ils raison? Eh bien! Oui ils avaient raison. Un règlement de la Q.A.H.A. se lit comme suit: Lorsqu'un joueur porte son bâton au-dessus des épaules pour arrêter la rondelle, le préposé (arbitre) sifflera immédiatement un hors-jeu et la rondelle sera mise au jeu où la faute aura été commise". Par conséquent, la rondelle aurait dû être mise au jeu dans la zone du Rimouski, et non dans celle de Mont-Joli dans le grand cercle rouge, du côté gauche des buts de Mercier.

La Ligue junior

Depuis le début de la saison, les amateurs qui ont suivi les activités de la ligue Junior ont constaté une augmentation dans le calibre du jeu comparativement à l'an dernier.

Bien que les jeunes soient seu-

lement au début de la saison, les parties qui ont été présentées à date ont soulevé des commentaires parfois très élogieux à leur adresse. La victoire de 10 à 2 du Trois-Pistoles Jr contre le Rimouski Jr, jeudi dernier, a certainement relevé le moral des joueurs de Trois-Pistoles et le capitaine de l'équipe, André Dumas, nous a promis que ce n'était pas la dernière victoire de son club cette saison.

Pendant ce temps, le Cara-Bic s'est renforcé par l'acquisition de Marc Gagnon, qui s'alignait pour le Rimouski Jr depuis le début de la saison, et de Paul Dufresne, qui s'alignait pour les Fusiliers du St-Laurent l'an dernier.

Vendredi-Notes:

Claude Pearson a remporté la somme d'un dollar, fruit d'une gageure avec Gaston Laliberté sur la partie Mont-Joli-Rimouski, jouée dimanche dernier... Félicitations Claude... et mes sympathies Gaston... Duncan Burgess s'alignera pour un club de l'extérieur cet hiver... Mais pas pour un club qui fera partie de la ligue du Bas St-Laurent... Ne soyez pas surpris si Jean-Louis Burgess quitte le club local prochainement pour aller jouer à Baie-Comeau... Jean-Louis aurait en même temps une très belle position à Baie-Comeau... Laval Verreault, étudiant à l'Académie de Québec, était de passage à Rimouski au cours de la dernière fin de semaine... Pierre Michaud, ex-joueur des Carabins, étudie présentement à l'Université...

POTINS

Claude dit: Il joue pour le kodak...

Raymond avait le sens de l'humour dans la "Parade Sportive" de dimanche dernier à C.J.B.R.

Louis avait l'air d'un furieux prédateur après la première période, dimanche dernier...

Phil, Pull, Bill, etc... tremblaient durant le sermon de Louis...

Dunc semble devenir un "philantropiste"...

Jules et Claude récapitulent la partie de hockey le lundi matin; où? au bureau de l'Anglo...

Jules est un mordu des As pendant que Claude est un mordu des Canadiens...

Marc VAILLANCOURT.

La poste a cent ans

(O.N.F.) — Le facteur, c'est ce monsieur qui vous tire parfois de votre meilleur sommeil afin de vous réclamer deux sous pour une lettre insuffisamment affranchie; c'est cette personne qui, chaque année, au temps des Fêtes ou à la veille de vos vacances, vous apporte la missive fatale annonçant la visite de la belle-mère; c'est l'individu qui ne manque jamais de vous sourire quand il vous rencontre et qui, comme preuve de son amitié, vous laisse une demi-douzaine de factures et d'avis de perception.

Mais, il ne faudrait surtout pas déduire de ça que le facteur est sans mérite. Bien au contraire! Il s'acquiesce de sa tâche avec courtoisie, promptitude et compétence. Il accomplit un travail indispensable au bon fonctionnement de la cité.

La poste est un service que nous prenons trop souvent pour acquis sans chercher à en connaître la valeur ou le mode d'organisation. Les postes canadiens comptent aujourd'hui parmi les mieux organisées de l'univers, mais il n'en fut pas toujours ainsi. On a accompli de grands progrès depuis l'époque des diligences et de la poste à relais!

De nos jours, lorsque vous confiez une lettre à la poste, vous avez la certitude qu'elle parviendra au destinataire, mais autrefois la chose n'était pas aussi sûre que cela. Il fallait tenir compte des caprices de la température, du mauvais état des routes, de l'ignorance de certains achalandés qui agissaient comme maîtres de postes. Bref, le transport du courrier était une affaire très incertaine, en plus d'être assez coûteuse.

Cependant, à mesure que se développait notre pays, le service postal gagnait en importance et en efficacité. L'invention du timbre-poste par Sir Rowland Hill marqua une nouvelle étape de progrès. Le gouvernement fédéral ordonna dès lors l'affranchissement au départ et l'uniformité des tarifs. On chercha à accroître le nombre des bureaux de poste et à améliorer ceux qui existaient déjà. Puis vint le bateau à vapeur et le chemin de fer; les chevaux furent mis à leur retraite, car dorénavant les Postes allaient ambitionner une livraison sans cesse plus rapide.

Pour marquer, comme il se doit, le centenaire des Postes canadiens, — c'est en 1851 que fut émis le premier timbre au sceau du Canada — l'Office national du film a produit un documentaire qui a pour but de faire voir les nombreux progrès réalisés dans ce domaine depuis un siècle. Ce film, qui s'inspire du coche à l'aéroposte, a été commandé par le ministère des Postes, et sera distribué d'ici quelques mois dans les circuits ruraux de l'ONF.

Durant la première période les hommes de Roger Gagné s'amusaient avec les hommes de Louis Aquin. — Beau jeu de passes du Mont-Joli. — Lachance, Lavoie, Hayfield et Fréchet s'avèrent de belles acquisitions pour le Mont-Joli. — Berger en évidence pour le Rimouski. — Beau travail du trio Brillant-Raymond-Burgess.

(Par Marc VAILLANCOURT)

Donnant une vraie leçon de jeu de passes au Rimouski durant la première période, le Mont-Joli a remporté une belle victoire de 9 à 8, dimanche dernier, le 2, au Collège de Rimouski, devant environ 2000 spectateurs, dont une très forte partie de Mont-Joli.

Affichant une tenue combative, les joueurs de Mont-Joli comptèrent sept buts contre le cerbère André Lebel, pendant que les Rimouski déjouèrent Gilles Daigneault à deux reprises seulement.

Le bal commence

Les spectateurs avaient à peine gagné leur siège que Jacques Lavoie déjoua habilement Lebel sur un lancer de très près. Une joie indescriptible accueillit ce but. Exactement neuf secondes plus tard, juste le temps qu'il faut pour mettre la rondelle au jeu et se rendre au but, Paul d'Astous, aidé de Berger et Lebel, égalisa le compte à 1 à 1.

Toutefois ce fut la fin pour les hommes de Louis Aquin, car dans les sept minutes qui suivirent, les locaux ne virent que du feu contre les joueurs du Mont-Joli alors que ces derniers comptèrent six buts consécutifs. Hayfield et Lachance enfilèrent deux buts chacun tandis que Lebel et Thibault furent crédités des autres buts, qui portèrent le compte 7 à 1 en faveur du Mont-Joli. Devant cette poussée soudaine l'ardeur des amateurs locaux diminua considérablement.

Une seule punition, décernée à Roland Trudel, vint ternir le villain côté de cet engagement initial.

Enfin "ils se réveillent"

Inutile de dire que les joueurs locaux furent vertement semencés dans la chambre des joueurs car c'est dans la deuxième période qu'ils montrèrent leurs présences sur la glace alors qu'ils réussirent à compter quatre buts pour porter le pointage 7 à 6 et donner ainsi un regain de vie aux amateurs; car l'enthousiasme du début avait complètement perdu de sa valeur après que les visiteurs eurent pris une avance de 7 à 1.

Gervais Rioux compta sur une double passe de Berger et Harrison et, cinq minutes plus tard, Paul d'Astous compta de nouveau sur une passe de Harrison avant que Sénécal vint enregistrer le cinquième but du Rimouski. Finalement, neuf secondes avant la fin de la deuxième période, Berger compta son deuxième but de la partie sur des passes de Harrison et Rioux.

Au milieu de la deuxième période, Gilles Daigneault, qui n'avait guère été occupé dans les buts du Mont-Joli, fut remplacé par un nouveau venu, Paul Mercier. Bien que ce dernier ait bloqué quelques lancers difficiles nous ne le croyons pas supérieur à Gilles Daigneault.

Après maints efforts pour égaliser le compte dans la troisième période,

Amédée Raymond fit une montée sensationnelle d'un bout à l'autre de la patinoire et, parvenu devant les buts de Mercier, il passa habilement à Phil Brillant, qui logea la rondelle dans les buts pour égaliser le compte 7 à 7 et soulever un tonnerre d'applaudissements.

Cette joie fut de courte durée car, à peine une minute plus tard, Jacques Lavoie redonna l'avantage au Mont-Joli en comptant habilement sur une passe de Roger Hayfield. Quelques instants plus tard, Mario Sénécal égalisa de nouveau les chances pour les locaux en déjouant Mercier sur une montée individuelle; la lumière indiqua "8" pour chaque club.

Enfin, moins de quatre minutes avant la fin de la partie, Gaston Lachance, profitant d'une mêlée devant les buts de Lebel, fit un lancer à bout portant et compta le but victorieux, qui assura une belle victoire de 9 à 8 aux visiteurs de Mont-Joli.

Le Rimouski enleva son gardien de buts dans la dernière minute de jeu mais ce fut peine perdue car les vainqueurs soutinrent le coup pour remporter une victoire doublement méritée, tout d'abord contre un club qui joue régulièrement deux fois de deux mois.

Cinq punitions furent décernées par les arbitres Gaboury et St-Laurent dont trois aux vainqueurs.

Sommaire de la partie

Première période	
1—Mt-Joli: J. Lavoie	
2—Rimouski: d'Astous	
3—Mt-Joli: R. Lebel	
4—Mt-Joli: J. Thibault	
5—Mt-Joli: R. Hayfield	
6—Mt-Joli: G. Lachance	
7—Mt-Joli: G. Lachance	
8—Mt-Joli: R. Hayfield	
9—Rimouski: Berger	
Punition: Trudel (12.03).	

Deuxième période	
10—Rimouski: Rioux	
11—Rimouski: d'Astous	
12—Rimouski: Sénécal	
13—Rimouski: Berger	
Punitions: Fréchette (6.30), Hayfield (12.09), Trudel (12.09).	

Troisième période	
14—Rimouski: P. Brillant	
15—Mt-Joli: J. Lavoie	
16—Rimouski: Sénécal	
17—Mt-Joli: Lachance	
Punition: Lachance (14.43).	
Arbitres: Gaboury et St-Laurent.	

Autre victoire du Rimouski jr. sur le Cara-Bic

Le Rimouski jr a démontré une deuxième fois, cette saison, sa supériorité sur le Cara-Bic en triomphant de ce dernier au compte de 4 à 1 dans une partie régulière de la Ligue Junior au Collège de Rimouski, mardi soir, devant environ 100 spectateurs.

Trois joueurs ont été blessés au cours de la partie. Jean Ouellet, gardien de buts du Cara-Bic, a reçu la rondelle sur le nez qui fut légèrement coupé. Roussel, le combattif No 5 du Rimouski jr a reçu un coup de bâton sur l'oreille qui fut coupé profondément, tandis que Jos Lavoie reçut un coup de bâton au-dessus de l'oeil. Deux des trois accidents sont imputables à des bâtons portés hauts; pour remédier à ceci certains joueurs devraient porter leur bâton moins haut afin d'éviter le plus d'accidents possible.

Jules Bellavance a dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant deux buts. Hector Desrosiers et Maurice Charette enfilèrent les autres buts du Rimouski jr. Maurice Dubé priva Gaston Lavoie d'un blanchissage en comptant l'unique but du Cara-Bic.

Bien qu'aucun but ne fut compté durant l'engagement initial les arbitres St-Laurent et Janelle décernèrent quatre punitions, à Charette, Forrest, Desrosiers et Lévesque.

Dès le début de la seconde reprise, le rapide Hector Desrosiers échangea une belle série de passes avec Maurice Charette et Roger Guérette pour déjouer habilement Jean Ouellet et donner un avantage de 1 à 0 au Rimouski. Toutefois, quelques minutes plus tard, Maurice Dubé, aide de Marc Gagnon et Jean-Marc Boucher, égalisa la chance à 1 en déjouant Gaston Lavoie. Finalement, moins de quatre minutes avant la fin de la période, le trio Charette-Guérette-Desrosiers se signala de nouveau alors que Charette compta le deuxième but du Rimouski sur des passes de Guérette et de Desrosiers.

Au troisième engagement Jules

Bellavance, une nouvelle recrue du Rimouski jr, rendit la victoire de son club plus certaine en comptant deux buts.

Dix-huit punitions, y compris une majeure à Jean-Paul Bernier, furent décernées durant la partie. Les vainqueurs écopèrent de neuf punitions. Antonio Fournier obtint trois punitions. Le gardien de buts Gaston Lavoie fut puni trente secondes avant la fin de la partie.

SOMMAIRE DE LA PARTIE

Première période	
Aucun point.	
Punitions: Charette, Y. Forrest, Desrosiers, Lévesque.	
Deuxième période	
1. Rimouski jr: Desrosiers	
(Charette-Guérette)	
2. Cara-Bic: Dubé	
(Gagnon-Boucher)	
3. Rimouski jr: Charette	
(Guérette-Desrosiers)	
Punitions: J. Raymond (2).	

Chronique financière

publiée par la Maison L.-G. BEAUBIEN & CIE, Limitée, 70, rue St-Pierre, Québec.

MARCHE DES ACTIONS

(du 24 au 30 novembre 1951.)

Pour la première fois depuis la semaine terminée le 6 octobre 1951, les indices de la Bourse ont marqué, au cours de la période en revue, une avance sensible. Durant les séances de lundi et de mardi, la hausse fut particulièrement accentuée; puis la Bourse faiblit quelque peu pour enregistrer ensuite une reprise vendredi et samedi.

Le résultat net de la semaine est: gains de 41.93 points, soit 5.6% de l'indice des pates et papiers et 5.7 points, soit 2.6% de l'indice des industries et 1.59 points, soit 2.6% des mines d'or. Sur les 388 valeurs traitées durant la semaine, 157 s'inscrivirent à la hausse, 135 à la baisse et 96 conservèrent leurs cours précédents.

BRAZILIAN TRACTION, dont les actions récemment divisées sont cotées à la Bourse depuis lundi le 26 novembre, est la plus active et termine la semaine à 12%, inchangée.

Parmi les pétroles, signalons le gain d'IMPERIAL OIL de 2½ points à 37½; McCOLL-FRONTENAC avance de 3 points à 36.

Aux métallurgiques, ALGOMA STEEL monte à 47½ (plus 6-3/8) et DOSCO à 18½ (plus 1½).

Au compartiment des pâtes et papiers, CONSOLIDATED PAPER avance de 3-3/8 points à 38½, BROWN CO. s'établit à 13½ (plus 1-3/8), FRASER à 59½ (plus 2½), INTERNATIONAL PAPER à 49½ (plus 1½) et PRICE BROTHERS à 31 (plus 2-3/8).

Parmi les métaux non-ferreux, CONSOLIDATED SMELTERS est en vedette avec un gain de 9½ points à 171. ALUMINUM avance de 3-7/8 à 102, HUDSON BAY MINING & SMELTING de 2 points à 62½ et NORANDA de 2 points à 78½.

MARCHE DES OBLIGATIONS

(du 24 au 30 novembre 1951.)

Le marché est assez calme et plus faible en général, exception faite des obligations convertibles et des émissions à court terme du Gouvernement. Ces dernières ont enregistré des gains variant de 5 à 40 cents.

Les obligations Provinciales ont été un peu mieux disposées.

La nouvelle émission de la Province d'Ontario de \$50,000,000, 4%, échéant le 15 décembre 1961 a été accueillie favorablement sur le marché.

Le marché des obligations des corporations est peu animé et plus faible, avec des reculs de ½ à 2 points.

Par contre, les convertibles sont bien disposées en général, C.P.R. 3½%, toujours très actif, clôture à 107½ (bid); ANGLO-CANADIAN OIL à 133, BARVUE MINES à 112, DOSCO à 102½, BRAZILIAN TRACTION à 99½ et B.A. OIL à 109½.

Marc VAILLANCOURT.

Blessé en glissant

Le jeune Florian Goupil, de l'Alverne, Bonaventure, a été blessé à la tête lorsque le traineau dans lequel il glissait a heurté l'automobile de son père.

Il est le fils de M. et Mme Léonide Goupil.

M. Trygve Lie, secrétaire général des Nations unies, est un ancien ministre des Affaires étrangères de la Norvège.

DUNLOPILLO

LE MATELAS EN LATEX MOUSSEUX

Exclusivité

de la maison

BERTIN & FILS

MANUFACTURIERS

DE BONS MATELAS

Prix d'introduction

d'ici aux fêtes.

Val. Rég.: \$99.50

POUR

\$69.50

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417

Soyez les premiers à bénéficier de cette nouveauté.

Dormez comme sur un nuage

Le ski à Rimouski

Le ski à Rimouski est en voie de réorganisation.

M. Lucien Paré de Nazareth et un groupe de citoyens intéressés à la cause de ce sport en plein air ont rencontré les directeurs du Club de Ski local, en vue de discuter les possibilités d'installer un autre monte-pente dans les côtes de Nazareth et d'opérer le chalet des skieurs. Une entente à ce sujet ne devrait pas tarder.



Extrait de la Gazette officielle de Québec, du 3 novembre 1951.

GASPARD FAUTEUX

(L.S.)

GEORGE VI, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, Défenseur de la foi,

A tous ceux qui ses présentes lettres verront ou qu'elles pourront concerner, Salut.

PROCLAMATION

L'Assistant-procureur général, L. Désilets

ATTENDU que sous l'autorité des dispositions de l'article 2 de la loi relative aux titres de propriété dans la Gaspésie (12 Geo. VI, chap. 37), le ministre des terres et forêts a fait dresser des plans et livres de renvoi officiels dans le district électoral de Gaspé-Nord;

(a) pour une partie du canton de Sydenham, comprenant les lots 1 à 25 inclusivement du rang 1 Nord, ainsi que leurs subdivisions respectives;

(b) pour le fief Sainte-Anne-des-Monts;

ATTENDU QUE, conformément aux dispositions des articles 2 et 3 de ladite loi, il a fait déposer:

A.—pour la partie ci-haut décrite du canton de Sydenham:

1. les originaux du plan et du livre de renvoi, aux archives du département des terres et forêts, le 14 juin 1951;

2. une copie de ces plan et livre de renvoi;

a) au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé, à Percé, le 29 juin 1951;

b) au bureau du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Maurice, le 26 juin 1951;

B.—pour le fief Sainte-Anne-des-Monts:

1. les originaux des plan et livre de renvoi, aux archives du département des terres et forêts, le 15 juin 1951;

2. une copie de ces plan et livre de renvoi;

a) au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts, à Sainte-Anne-des-Monts, le 25 juin 1951;

b) au bureau du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Sainte-Anne-des-Monts, le 25 juin 1951;

ATTENDU qu'il y a maintenant lieu d'émettre la proclamation prévue par l'article 4 de ladite loi,

A CES CAUSES, de l'avis et du consentement du Conseil Exécutif, exprimés dans l'arrêté en conseil numéro 1129 du 10 octobre 1951, Nous avons décrété et ordonné et, par les présentes, décrets et ordonnons l'application à la partie du canton de Sydenham désignée ci-dessus, et au fief Sainte-Anne-des-Monts, dans le district électoral de Gaspé-Nord, des dispositions de la Loi relative aux titres de propriétés dans la Gaspésie (12 Georges VI, chapitre 37) et la publication de la présente proclamation.

A) fixant au premier jour de novembre 1951, la date de l'entrée en vigueur des plans et livres de renvoi révisés pour la partie ci-haut décrite du canton de Sydenham et pour le fief Sainte-Anne-des-Monts;

B) indiquant qu'une copie de ces plans et livres de renvoi révisés a été déposée:

1. pour la partie ci-haut décrite du canton de Sydenham, au bureau de la division d'enregistrement de Gaspé et au bureau du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de la paroisse de Saint-Maurice;

2. pour le fief Sainte-Anne-des-Monts, au bureau de la division d'enregistrement de Sainte-Anne-des-Monts et au bureau du secrétaire-trésorier de la corporation municipale de Sainte-Anne-des-Monts;

C) informant le public que, pendant les huit mois qui suivent la deuxième et dernière publication de cette proclamation dans la Gazette officielle de Québec, tout intéressé peut consulter gratuitement les dits plans et livres de renvoi révisés;

D) portant notification que, à l'expiration de ce délai et à moins d'opposition écrite d'un intérêt, le ministre des terres et forêts délivrera un certificat de propriété

Attention amateurs de ski

L'ouverture du club de ski de l'Auberge, propriété de M. Pierre Boudry, de Bie, n'aura pas lieu samedi de cette semaine, comme il avait été annoncé, mais bien samedi le 15 décembre.

(Communiqué)

Le Club de curling choisit son exécutif

Le Club de curling a inauguré sa saison d'activités par une soirée, samedi, qui a groupé la plupart des membres.

Au cours de cette réunion sociale, on a procédé au choix de l'exécutif, section des hommes. M. Alex Murray a été réélu président, M. R.-R. Duffy, vice-président, M. Léo McLaren, l.e., secrétaire, et M. W.-R. Brook, trésorier.

L'hon. juge Amédée Caron a été maintenu à la direction du comité des "memberships".

Le comité des jeux a été confié conjointement à MM. Henri-A. Martin et W.-H. Anning.

M. Jos. Drolet présidera le comité de réception tandis que le comité des glaces sera assumé par M. John Brady.

Section féminine. — La première réunion de la section féminine du Club de Curling s'est tenue mercredi pour le choix des officières des divers comités. Mme Alex Murray a été portée de nouveau à la présidence, et Mme Léo McLaren fut réélue vice-présidente. Mlle Gaby Bouchard en sera la secrétaire-trésorière.

Comme l'an passé, le comité des jeux, dirigé par Mlle Françoise Belavance, sera composé de Mme John Brady, Mlle Gemma Bertin et Rachel Santerre.

Deux présidentes conjointes ont été choisies pour le comité des thés, soit Mme Jos. Drolet et Mme F.-C. Doak. Elles s'adjoindront incessamment quelques dames et demoiselles pour les seconder dans leur tâche. Il est question que le premier thé ait lieu le 16 décembre.

A cette assemblée de mercredi, il a été décidé qu'un bonspiel pour dames sera organisé pour janvier prochain.

Les activités des deux sections débuteront sur glace sitôt que la température le permettra.

A la victoire

Un Matanaïs, le capitaine Charles Forbes, qui est en Corée avec le Royal 22e Rgt, a conduit son peloton à la victoire en résistant héroïquement durant de longues heures.

Rivière-Pentecôte

Dernièrement avait lieu à l'école du village une réunion pour la formation d'un groupe de responsables pour organiser une équipe de joueurs de hockey; et pour amasser les fonds nécessaires pour défrayer les dépenses d'entretien d'une patinoire et des frais de déplacements. Les responsables sont: M. Jean-Paul Baron, gérant, M. Georges LeTemplier, président honoraire, M. Jean-Claude St-Arnaud, secrétaire-trésorier, M. Ernest Boon, entraîneur, M. Adrien Martin, capitaine, et M. Cléophas Beaudin, préposé à l'entretien de l'équipement et de la patinoire.

Les citoyens se verront dotés, l'an prochain, d'un couvent de quatre classes, grâce à un généreux octroi du gouvernement provincial. Le coût approximatif en sera d'environ \$75,000.00.

St-Cléophas

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mmes Roland Leclerc et Jean Perreault, actuellement à l'hôpital St-Joseph de Rimouski, et à Mme Octave Bélanger à l'hôpital St-Rédempteur de Matane.

M. et Mme Maurice Sergerie et leur fillelette Francine, de Montréal, sont en promenade chez M. et Mme Fernand Caron.

Mlle Jacqueline Roberge, de Val-Brillant, a rendu visite à sa sœur Mme Alban Morin.

Mlle Jeannette Perreault, après un séjour à Val-Brillant, est de retour dans sa famille.

M. Marius Mousse, commis à l'Alverne, était de passage dans sa famille en fin de semaine.

Mlle Céline Leclerc, de Mont-Joli, a rendu visite récemment à sa sœur Mme Roland Bellavance.

M. Raymond Morin était de passage dans sa famille en fin de semaine.

M. Jean-Luc Bélanger, employé à Baie-Trinité, est actuellement en repos dans sa famille. Il a été victime d'un léger accident.

M. Armand Joubert a rendu visite à son épouse actuellement hospitalisée à Rimouski.

Mme Henri Bernier a rendu visite à son mari, à l'hôpital St-Joseph de Rimouski.

Amqui

Le 28 novembre est née à M. et Mme Ludger Bergeron (Simone Roussel) une fille baptisée le 1 décembre sous les prénoms de Marie-Noëlla-Monique. Parrain, M. J.-Noël Morissette, de Causapscal; marraine, Mlle Jeannine Roussel, tante; portouse, Mme Emilie Roussel, grand-mère.

Ste-Odile

Le 23 novembre est décédée, à l'âge de 3 ans, Noëlla Gagné, enfant de M. et Mme Philibert Gagné, de Ste-Odile. L'hymne des anges eut lieu dimanche, le 25 novembre, à 2 h. 30 de l'après-midi.

A été baptisée à Ste-Odile, Marie-Elisabeth-Guyoline, enfant de M. et Mme Albert Gagnon. Parrain et marraine M. et Mme Gagnon, grands-parents.

Le 28 novembre eut lieu à la salle paroissiale une réunion des Lacordaire et Jeanne d'Arc de la paroisse. Étaient présents, M. le curé Omer D'Amours, M. l'aumônier du cercle, et plusieurs invités d'honneur tels M. Emmanuel Roy, président de St-Fabien, Maurice Martin, Albert Gagnon, Antonio Martin, Arthur Raymond, Albani Parent, Emilie Thériault. La soirée débuta par la prière. M. le président Léon St-Pierre adressa la parole et souhaita la bienvenue à tous. Ensuite vint la lecture du procès-verbal par Mlle la secrétaire. La chorale exécuta un chant Protège, ô Jeanne d'Arc; un rappel et elle entonna: Le cœur de ma vie. M. E. Roy, conférencier invité, fit une belle allocution, et démontra surtout l'influence bonne ou mauvaise que la femme peut exercer auprès de son époux et autres. Il fut applaudi et remercié au nom de toute l'assistance par le maître de cérémonie, M. Gaston Turcotte, vice-président.

Un chant mimé fut apprécié de tous: Les québécois, exécuté par trois petits du couvent. M. Gagnon, second conférencier, démontra surtout les méfaits de l'alcool sur l'homme, la famille et la société; il parla aussi de l'abus que font certaines gens de l'alcool soit, dit-il, à l'occasion d'une fête, d'une naissance, d'un mariage et même quelque-fois d'une mortalité. A son tour, il fut remercié de tous. La chorale se fit entendre une autre fois dans La tire. Le chant terminé, une jeune fille coiffa Ste-Catherine et distribua la tire à toute l'assemblée. Comme numéro suivant, une pièce intitulée L'amour qui donne. Un autre chant exécuté par la Jeanne d'Arc Préhistoire des Lacordaire.

On invita ensuite M. le curé à adresser la parole. A son tour il parla du mouvement avec beaucoup de chaleur et d'assurance. M. l'aumônier Gosselin adressa le mot de la fin; comme pour les autres, sa parole fut réconfortante. Tout se termina par l'hymne national O Canada.

Lundi soir, le 3 décembre, eut lieu la réunion mensuelle du conseil. M. le maire était présent. L'assistance était nombreuse. M. Louis Dubé, conseiller, donna sa démission par écrit. On se borna surtout à parler des travaux faits en vue d'un aqueduc.

Blessée à Ragueneau

Une collision survenue sur la route nationale de Ragueneau entre les véhicules de M. Chrystologie Harrington et M. Hector Côté a causé des blessures à Mme Chrystologie Harrington. Elle fut immédiatement transportée à l'hôpital de Hauteville pour y être soignée.

M. Harrington revenait d'un voyage de St-Paul-du-Nord en compagnie de son épouse et de MM. R. Maltais et Wellie Bouliane.

Les autres occupants des deux automobiles s'en sont tirés indemnes.

Une locomotive diesel pour la Gaspésie

Campbellton, N.-B. — La première d'une série de quinze locomotives diesel pour les lignes des Chemins de fer Canadiens Nationaux dans la Gaspésie, est arrivée à Moncton mardi soir. Elle porte le numéro 7600. Ces locomotives électriques diesel sont construites par La Compagnie Canadian Locomotive à Kingston, Ont., et seront numérotées 7,600 à 7,614 inclusivement. Elles ont une capacité de 1,000 chevaux-vapeur. Il y a deux wagons de six roues pour chaque locomotive. Quand elles auront toutes été livrées, elles compléteront le service électrique diesel du chemin de fer de la côte de Gaspé.

Des stations de service pour fournir l'huile sont installées à New-Carlisle, Gaspé et Campbellton, nous dit M. W.-E. Robinson, vice-président régional et gérant général. L'entretien et les autres travaux se feront dans les usines de Campbellton que l'on est à s'équiper à cette fin.

Comme ces locomotives électriques diesel ne comportent pas de système pour le chauffage des trains de passagers, il y a été nécessaire de les munir d'une unité spéciale et la première des trois en construction a été terminée aux usines de Moncton mardi dernier. Ces unités de chauffage sont installées dans un char de type spécial qui est connecté immédiatement en arrière de la locomotive.

Ces chars de chauffage contiennent deux bouilloires du type flash qui brûlent de l'huile, et qui fourniront la vapeur pour le chauffage des trains de passagers à une pression de 200 livres. De plus, il y a un générateur électrique séparé et un compresseur à air mu par un moteur pour fournir l'énergie électrique et l'air pour l'opération des unités de chauffage. L'équipement comprend des contrôles automatiques pour maintenir une chaleur uniforme pendant l'hiver. Ces chars de chauffage sont semblables à ceux qui ont été construits aux usines de Moncton pour la division du C.N.R. à l'île du Prince-Édouard et sont les seuls construits au Canada. Ils ont été trouvés très efficaces pour le service et ils laissent croire que c'est là la solution d'un des problèmes de l'opération des trains électriques diesel de pourvoir au chauffage des

trains de passagers durant la saison de l'hiver.

Décès

— Aux Boules, le 2 décembre, à l'âge de 74 ans, M. Thomas Quimper, époux d'Angéline Ratté. Il était le père de M. le Dr Alfred Quimper, directeur de l'Unité Sanitaire de Rimouski, M. le Dr C.-B. Quimper, de Matane, M. Léopold Quimper, de Montréal, Miles Marie-Paule et Irène Quimper, des Boules.

Le 3 décembre, à l'âge de 8 ans, Charles-Auguste Berger, fils de M. Isidore Berger, du 2e rang de Rimouski, et de Mme Berger (Angéline Bouillon).

— A Rimouski, le 3 décembre, à l'âge de 54 ans et 8 mois, Joseph Demers, époux de feu Lucie Frenette, du 4e rang de St-Donat, où la dépouille a été transportée pour les funérailles.

— A Price, le 4 décembre, à l'âge de 75 ans et 7 mois, Miles Adélard Gagnon (Mathilda Dionne).

— A Rivière-du-Loup, le 4 décembre, à l'âge de 74 ans et 10 mois, M. Alfred Pelletier, père, époux de Claudia Dumont. La dépouille a été transportée à Lejeune, Tém., où elle fut exposée chez M. Alfred Pelletier, fils du défunt.

— A St-Simon, le 1er décembre, à l'âge de 37 ans, M. Armand Ouellet, époux d'Adrienne Rioux.

— A Québec, le 30 novembre, à l'âge de 77 ans, M. Joseph Fafard, époux en 1ères nocces de Marie Bouchard et en deuxième nocces de Marie-Eva Gagnon. La dépouille a été transportée à sa demeure de Petit-Métis et les funérailles ont eu lieu dans l'église de St-Octave de Métis.

— A Mont-Joli, le 3 décembre, à l'âge de 20 ans, Mlle Lisette Bouchard, fille de M. et Mme Alphonse Bouchard (Rose-de-Lima Roy).

— A St-Paulin Dalibaire, M. Ovil Barriault, fils de M. Joseph Barriault, fils, et de Mme Barriault, de Méchins. Il était âgé de 20 ans et 11 mois.

Prochain mariage

Le 10 décembre, dans l'intimité, en la chapelle de la Basilique de Montréal, sera béni le mariage de Mlle May Trépanier, fille de M. et Mme Auguste Trépanier, de Price, avec M. Gilles Dechamplain, fils de M. E. Dechamplain, de Montréal.

PETITES ANNONCES

Tarif des petites annonces .01 du mot — minimum .25

ACHETEUR — Mon bébé Pierre, tél. 3437, est acheteur d'un carrosse pour l'hiver en bon état. Il n'a pas grand argent.

GAINS PLUS GROS EN MOINS DE TEMPS... Voici ce que vous offre Familex, en plus de produits gratuits à chaque mois. 250 nécessités domestiques et de nombreux avantages inégalés. Avec Familex vous créez votre propre commerce — votre brillant avenir — Travail plein temps. Écrivez pour détails: — FAMILEX 1600 Delorimier, Montréal.

BOUTIQUE DE REPARATIONS: Pour tous genres de réparations, meubles, peinture, forge et ouvrage en général, adressez-vous à: M. Jean-Marie Lepage Charron, 146A, rue Tessier, Rimouski-Ouest.

VENDONS, ECHANGEONS, meubles de toutes sortes, neufs et usagés. — Mobiliers de chambre — salon — cuisine, poêles, laveuses, etc. Les Enchères Cherrier, Enr., 1, Ave. Rouleau, angle St-Germain, Rimouski, Tél. 4373.

OCCASION pour voyageur d'expérience d'agir comme seul représentant dans Rivière-du-Loup et les comtés de Rivière-du-Loup, Montmagny, Rimouski, Kamouraska et l'Islet. Commerce supérieur de calendriers, spécialités d'annonces, livrets de comptoir, livrets d'allumettes et ruban gommé, rapportant excellent revenu sur base de haute commission. Doit être activement engagé dans la vente et avoir de bonnes relations. Pas d'objection à d'autres marchandises qui n'entrent pas en compétition. Auto nécessaire. Adresser C.P. 263, Rimouski, P.Q.

A VENDRE, tôle Gaufree "Royal" pour couvertures et lambris, feuilles de 6 à 15 pi. de long. Largeur 36 pouces couvrant 32". Prix et échantillons fournis sur demande. Estimé fourni gratuitement en nous envoyant la longueur de la faite et des chevrons. Achetez directement de la manufacture. A. L. GONNEVILLE, MFG. Dept. 23, Charette, Qué.

CHARRUE A NEIGE POUR AUTO A VENDRE — Pratique pour ouvrir un chemin. Crampons universels que l'on peut ajuster aux pare-chocs. Doubleur de tavelle protégeant le pare-chocs. Lame concave 80 pouces de longueur, 12 pouces de largeur. Acier 1/8 de pouce d'épaisseur. Toute neuve \$42.00. C. P. 263, Rimouski, P.Q.

Pour la...



Vente, location et réparation de machines à écrire, machines à additionner.

L'Imprimerie Gilbert, Ltée RIMOUSKI

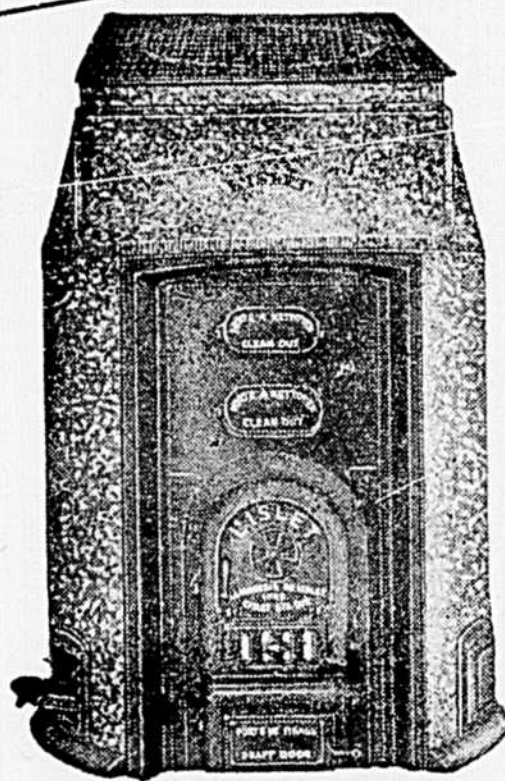
Un nouveau système électronique a été conçu aux Etats-Unis pour empêcher le verglas de se former sur les éléments des appareils transmetteurs de T.V.

LES SYSTEMES DE CHAUFFAGE A AIR CHAUD AVEC OU SANS TUYAUX L'ISLET

... VOUS ASSURENT LE CONFORT DE L'ETE DURANT LES JOURS D'HIVER!

Ce que nous avons fait pour d'autres nous pouvons le faire pour vous...

SOUMETTEZ-NOUS... une esquisse de votre résidence et nous vous guiderons dans le choix du modèle qui vous convient.



VENTE ET ESTIME PAR LA MAISON

ROBERT DESSUREAULT

Maison essentiellement canadienne française

MARCHAND DE MEUBLES

322, rue St-Germain

RIMOUSKI

Nous finançons nous-mêmes nos comptes! Donc, pas d'intermédiaires...!

LE PLUS BEAU CHOIX de voitures usagées

PASSAGERS

1951	—	—	—	—	VANGUARD, air conditionné, radio.
1950	—	—	—	—	FORD Custom, air conditionné, radio.
1949	—	—	—	—	DODGE Spécial de Luxe, air conditionné, radio.
1949	—	—	—	—	MERCURY, chaufferette.
1948	—	—	—	—	CHRYSLER Windsor, air conditionné, radio.
1948	—	—	—	—	STUDEBAKER Champion, air conditionné.
1948	—	—	—	—	MERCURY Coupé, radio, chaufferette.
1948	—	—	—	—	PONTIAC Sedan, radio, chaufferette.

CAMIONS

1951	—	—	—	—	DODGE, 1/2 tonne, express.
1950	—	—	—	—	DODGE, 1 tonne, express
1948	—	—	—	—	DODGE 1/2 tonne express.
1948	—	—	—	—	FORD, 1 tonne Express.
1947	—	—	—	—	DODGE, Panel 1/2 tonne.

Toutes ces voitures sont en parfaite condition

13 Rue St-Jean-Baptiste RIMOUSKI, P.Q. Téléphone 3309

... PRIX DEFIANT TOUTE COMPETITION CONDITIONS AVANTAGEUSES

Notre département de pièces

EST MAINTENANT EN opération

Il nous fait plaisir d'annoncer cette nouvelle à tous les

GARAGISTES ET PROPRIETAIRES D'AUTOMOBILES DE LA REGION.

Nous sommes donc maintenant en mesure de vous donner un service parfait concernant les

PIECES DE RECHANGE pour la réparation des automobiles: DODGE — DESOTO — PLYMOUTH et CHRYSLER. — CAMIONS: DODGE et FARGO.

BIENVENUE aux automobilistes et aux garagistes



avec une batterie POWERLINE CHRYCO*

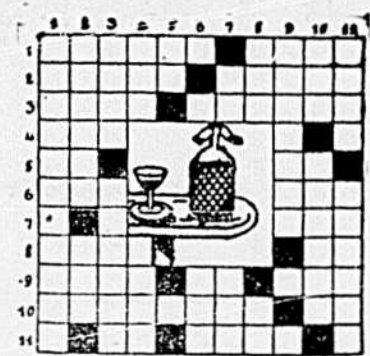


Zoom! — et vous voilà parti... quand c'est une batterie Powerline Chryco qui assure le démarrage! Chryco recèle en tout temps... et en toute circonstance une réserve fraîche de puissance. Essayez une Chryco, vous comprendrez pourquoi elle devient rapidement la préférée. En attendant d'acheter votre batterie neuve Powerline Chryco, confiez-nous le soin de vérifier et entretenir la batterie que vous avez actuellement. Ce service entièrement gratuit, à n'importe quelle heure, ne vous oblige en rien!

POUR PREVENIR LES PANNES PROCUREZ-VOUS UNE BATTERIE CHRYCO *Chryco est une marque de commerce déposée de la Chrysler Corporation of Canada, Limited.

St-Robert Automobiles, Inc. DISTRIBUTEURS: DODGE — DESOTO — CAMIONS DODGE

Mots croisés illustrés



HORIZONTALEMENT :

- 1—On le voit sur les tables de café et au centre de ces mots croisés — Provocation
- 2—Un enfant doit en avoir beaucoup pour ses parents — Calmes et réfléchis
- 3—Fait partir le coup — Mauvais chevaux
- 4—On le dit à la fin de la messe — Prenom — Au monde
- 5—Métal commun — Eclat de voix
- 6—Légumineuse
- 7—L'eau la cerne — Conjonction
- 8—Mourtr — Démonstratif
- 9—Sans mélange
- 10—Très brillant — Note
- 11—Possédé — Beaucoup l'ont dans le noir

VERTICALEMENT :

- 1—Qui n'est plus rien à désirer
- 2—Copiée — Petite mer intérieure
- 3—Trou de la peau — Rue étroite
- 4—Cri du charretier — Liquide
- 5—Métal
- 6—Pointe de terre dans l'eau
- 7—Fleuve d'Italie — Animal à longues oreilles
- 8—Partie du corps — Gardé pour soi
- 9—L'automobiliste en consume beaucoup
- 10—Femme de légende très puissante — Tout le monde peut en commettre une
- 11—Sorti — Ville des Bouches-du-Rhône où il y a beaucoup d'aviateurs

SOLUTION

Mots croisés du 30 novembre

- HORIZONTALEMENT : 1. Championnat — 2. Rugir ; Soeur — 3. Ornement — 4. Il ; Ton — 5. Sec ; Ere — 6. Emu — 7. Er ; Sel — 8. Uni ; Ami — 9. Steamer ; Tes — 10. Un ; Elans — 11. Boeuf ; Entre.
- VERTICALEMENT : 1. Croisé ; Us — 2. Hurler — 3. Aga ; Curieux — 4. Mil ; Ane — 5. Pré — 7. Ose ; Ré — 8. Non ; Le — 9. Net — 10. Au ; Ornement — 11. Trône ; lisse.

Mort de M. C.-H. Bolduc, chef cotiseur à l'impôt sur le Revenu

Un citoyen en vue de Québec vient de disparaître en la personne de M. Charles-Henri Bolduc, A.P.A., chef-cotiseur au département de l'impôt sur le Revenu, décédé dimanche soir à l'hôpital du St-Sacrement à l'âge de 59 ans et 8 mois, après une maladie de quelques jours.

Président du Chapitre de Québec de l'Institut des A.P.A., M. Bolduc était au service du département de l'impôt à titre de chef-cotiseur, depuis 1927. Par ses remarquables qualités et ses larges connaissances en matière d'impôt, il s'était fait une place de choix. Son dévouement au travail le faisait estimer de tous ses subalternes.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, en l'église St-Charles Garnier et l'inhumation au cimetière Belmont.

Le Canada pousse vers le nord

(O.N.F.) — Il y a quelque 50 ans, lorsqu'on prétendait que le Yukon était un sol tellement riche qu'on n'avait qu'à se pencher pour ramasser l'or à pleines mains, immédiatement, d'un coin à l'autre de l'Amérique, ce ne fut qu'un cri, qu'une bousculade : la ruée vers l'or. Ce fut une pénible expérience dont plusieurs revinrent bredouille et dont beaucoup ne revinrent pas.

Mais si les jours du Klondike n'ont été pour la plupart, qu'une terrible déception, il ne faut cependant pas en conclure que les territoires du Nord-Ouest n'avaient rien à offrir. Ces vastes espaces étaient alors inexploités et inconnus. Aujourd'hui, procédant de façon systématique et pourvus d'un équipement moderne, d'autres ont entrepris la tâche de conquérir ces terres immenses et de leur faire rendre les trésors dont elles sont dépositaires.

Le Grand Nord cache des richesses innombrables dans le flanc de ses montagnes. En effet dans le sous-sol du district Mackenzie, les géologues ont découvert de précieux gisements. En 1930, du pechblende et de l'argent sur les côtes rocaillieuses du lac Grand Ours. Et c'est là à seulement 30 milles du cercle arctique, qu'est situé aujourd'hui l'Eldorado, cette raffinerie d'où l'on extrait du pechblende le radium évalué à \$700,000 dollars l'once. Puis, en 1932, voici que les puits pétroliers de Fort Norman, fermés depuis 1925, produisent de nouveau. On a construit une vaste raffinerie où l'huile est transformée en pétrole et en carburant qui sert ensuite à alimenter les moteurs des bateaux, des avions et de cent autres machines. En 1936, sur la rive nord du

LES PHRASES CELEBRES

Voilà mes bijoux et mes ornements



Les Gracques, célèbres dans l'histoire romaine, avaient pour mère la fille de Scipion l'Africain, nommée Cornélie, dont tout le monde admirait la vertu et l'énergie.

Elle avait jadis refusé d'épouser un roi d'Egypte parce qu'elle voulait rester romaine et elle mit tous ses soins à rendre ses enfants dignes de leur illustre aïeul.

Un jour qu'une de ses amies était devant elle toutes ses pierres et vantait la beauté de ses bijoux, Cornélie lui montra ses deux fils qui revenaient à ce moment de l'école :

— Voilà, s'écriait-elle, voilà mes bijoux et ma parure !

Elle disait aussi quelquefois aux deux jeunes gens :

— J'espère que l'on ne m'appellera pas seulement la fille de Scipion, mais aussi la mère des Gracques.

Son vœu ne fut que trop exaucé. Les Gracques allaient acquérir une célébrité qui leur devint fatale.

Grand Lac des Esclaves, on découvrit des veines de quartz. Près du lac Pinchi, on a récemment découvert des dépôts de cinabre, minéral du mercure rouge, que l'on importait jadis d'Espagne et d'Italie.

Mais le sol du Nord-Ouest n'est pas riche que dans ses profondeurs. Des terres arables s'étendent à perte de vue, qui ne demandent qu'à être cultivées. Les cours d'eau sont nombreux et rapides, promesses de pouvoirs hydro-électriques puissants. Demain, de nouvelles voies aériennes relieront ces postes avancés aux centres populeux du sud. Déjà des moulins à pulpe et à papier ont commencé l'exploitation de richesses forestières presque illimitées. Les eaux de cette région, depuis nombre d'années déjà, fournissent à nos pêcheries le saumon, la morue et le hareng. Et pour les sportifs, ces terres sont un paradis de chasse et de pêche.

C'est là le bilan bien incomplet de ce que peuvent offrir les territoires du Nord-Ouest, que hier encore, l'on disait pauvres et dépourvus d'intérêt. Sans doute bien des choses y sont encore à découvrir, mais déjà il est permis de prévoir un vaste mouvement de colonisation vers ces régions nouvelles du Canada de demain. Pays de colons, un documentaire sur les territoires du Nord-Ouest, est une réalisation de l'Office national du film.

Graduée en sciences sociales

Une jeune fille de Mont-Joli, Mlle Mireille Turcotte, fille de M. le Dr J.-A. Turcotte, dentiste, et de Mme Turcotte, figure parmi les douze graduées de la dernière promotion de l'Ecole du service social, rattachée à la faculté des Sciences Sociales de l'université Laval, qui ont prêté leur serment d'office, dimanche dernier, au cours d'une imposante cérémonie présidée au grand salon de l'université par le R. P. Gonzalve Poulin, o.p.m., directeur de l'école et directeur des études à la faculté.

Le terme du serment d'office avait été expliqué par le R. P. Père Gérard Lortie, o.p.m., directeur du Service de Réadaptation sociale.

Le programme de la réunion de ces travailleurs sociaux comportait encore une discussion sur les besoins particuliers des personnes âgées.

St-Jean-de-Cherbourg

Le 8 novembre a été béni le mariage de M. Robert Rivard avec Mlle Léola Tremblay et celui de M. Laurent Tremblay avec Mlle Colette Rivard.

Le 12 novembre, fut baptisé Joseph-Denis-Jacques, enfant de M. et Mme Antonio Darrisson (Simonne Bernier).

Mlle Aline Morin est actuellement au chevet de sa mère gravement malade à l'hôpital de l'Enfant-Jésus de Québec.

Mlle Edmée Michaud, de Mont-Joli, a rendu visite à ses parents M. et Mme Epiphane Michaud et M. et Mme Georges Gaudreau.

Coca-Cola
améliore le goût des bonnes choses

La Coopérative de Mont-Joli

Les sociétaires de la Coopérative agricole de Mont-Joli se sont réunis ces jours derniers à l'occasion de leur assemblée annuelle.

Fondée en 1932, cette coopérative agricole est la plus ancienne du comté de Matane. Elle compte plus de 300 sociétaires.

Les directeurs élus sont MM. Auguste Beaulieu et Joseph Asselin, de Ste-Angèle ; L.-Ph. Pelletier, de St-Donat ; Alexis Chamberland, de St-Joseph de Lépage ; André Rioux de St-Jean-Baptiste de Mont-Joli ; Antonio Voyer, de Mont-Joli ville et Raoul Asselin, de Ste-Flavie.

A une réunion des directeurs tenue subséquemment, M. Auguste Beaulieu, président-fondateur, a été élu président pour le 20ème terme consécutif et M. Alexis Chamberland, vice-président.

Ont pris la parole MM. Laurier Desrochers, directeur du Service de l'Economie rurale ; Reynald Ferron, trésorier de la Coopérative ; J.-Romuald Belzile, gérant de la succursale de Québec, de la Fédération ; Antoine Gagnon, gérant de la succursale de Rimouski et M. Léopold Francoeur, propagandiste régional de l'U.C.C.

Les directeurs ont retenu les services de M. Wilfrid Chamberland, agronome, comme secrétaire-gérant.

Trois-Pistoles

(D.N.C.) — Les passagers de la première section de l'Océan Limitée ont été éveillés en sursaut à Trois-Pistoles, la semaine dernière, par une violente secousse. La locomotive venait de franchir un pont de bois et de se lancer sur la voie ferrée au passage à niveau à l'ouest de la gare. L'accident s'est produit vers 3 h. 45, environ une demi-heure après que les deux occupants du camion MM. Charest, père et fils, commerçants de pommes de terre de Québec, fussent descendus de leur véhicule resté en panne sur le rail. Le premier s'était rendu à la boulangerie Paré pour se réchauffer et son fils était allé chercher de la gazoline à un garage.

Le rapide arrêta sa course après l'accident et le chef de train et ses subordonnés cherchaient des présumées victimes de l'accident lorsque le jeune Charest arriva avec un récipient contenant de la gazoline ; ce fut au tour de celui-ci de chercher son camion dont les mille débris jonchaient la voie ferrée, à l'avant de la locomotive et les abords de la gare. Le camion est une perte totale et la locomotive elle-même a subi des dommages assez considérables.

Ce ne fut que plus tard que le chef de Police fut averti par le jeune Charest que son camion était en débris.

Va-et-vient. — M. Jos. Dubé était à Rimouski dernièrement chez son beau-frère M. Antonio Lépage.

Mlle Pauline Meunier est allée passer une semaine à Rimouski chez ses grands-parents M. et Mme Philippe Parent.

Mme André Harton était à Rimouski dernièrement.

M. Gaston Ouellet est de retour de l'hôpital de Rimouski, où il a passé une quinzaine de jours ; son état s'améliore peu à peu.

Mme Gontrand Ouellet, de Rivière-du-Loup était en notre ville dernièrement.

Décès

— A Baie-Comeau, le 28 novembre, à l'âge de 61 ans, Mme Victor Girard (Florence Morin), de Sacré-Coeur de Saguenay. Les funérailles ont eu lieu dans la cathédrale de Baie-Comeau au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis.

— A St-Joseph-de-Lepage, le 28 novembre, M. Léon Langlois, époux de Delvina Caron. Il était âgé de 75 ans.

— A Ste-Françoise, le 28 novembre, à l'âge de 76 ans, M. Alfred Charron, époux de Cordelia Rioux, prédécédée.

— A Ste-Angèle, le 30 novembre, à l'âge de 84 ans, M. Martial Caron, époux de Noémie Castonguay, prédécédée. La dépouille a été exposée chez M. S. Pouliot et les funérailles ont eu lieu mardi dans l'église de St-Robert-Bellarmin.

— Est mort au combat, en Corée, M. Paul-Emile Dionne, 24 ans, de Price, fils de M. et Mme Wilfrid Dionne.

— A St-Gabriel, le 27 novembre, Mme Jean-Baptiste Côté (Marie-Louise Ringue). La dépouille a été exposée chez M. Octave Claveau, gendre de la défunte.

— A Rimouski, le 27 novembre, à l'âge de 82 ans et 11 mois, M. Uric Gariépy, époux d'Arthémise Mongrain, prédécédée. La dépouille a été exposée à 35, rue de l'Évêché.

— A Ste-Rose-de-Dégel, le 28 novembre, à l'âge de 70 ans, M. Emile Lebel, époux de Claudia Guay.

— A St-Joseph-de-Lepage, le 28 novembre, à l'âge de 75 ans, M. Léon Langlois, époux de Delphine Caron.

Un vrai cadeau de Noël

Savez-vous ce qu'est un vrai cadeau de Noël ?... Souvent je me suis cassé la tête à me demander : "Qu'est-ce que je vais bien donner comme cadeaux cette année ?"... La réponse est pourtant bien simple. Si je regarde la crèche du Sauveur, j'ai là le cadeau de Noël, le vrai celui-là. C'est en souvenir de ce premier cadeau que nous envoyons à nos amis un petit quelque chose qui leur fera plaisir et leur prouvera notre amour.

J'ai bien là, dans la crèche, le vrai cadeau du bon Dieu ; c'était Noël pour la première fois quand Il est venu au monde. Mais je connais aussi un autre Noël ; ce fut le jour de mon baptême, celui où Jésus est né en moi pour la première fois. Ce jour-là aussi j'ai reçu du bon Dieu un vrai cadeau de Noël : j'ai reçu de lui le don précieux de la foi... Pour retrouver le vrai sens de mes cadeaux de Noël, il me faut donc penser à la crèche et au jour de mon baptême.

Et si maintenant je regarde autour de moi pour me demander : "A qui vais-je envoyer des cadeaux cette année ?"... Je songe à ce milliard et demi d'hommes pour qui Noël n'est pas encore venu, et qu'on appelle pour cela des païens. C'est à eux aussi pourtant que le

bon Dieu a donné son Fils, car Notre-Seigneur est venu sauver tous les hommes. Mais ce précieux cadeau ne s'est pas encore rendu jusqu'à eux, porté par la main des missionnaires et le cœur charitable des chrétiens.

Où, ce sont eux qui ont le plus besoin de cadeaux de Noël, — de ce vrai cadeau qu'est le don de la foi. Les païens sont les plus malheureux des hommes car ils ne possèdent pas Jésus. Ce vrai cadeau, le bon Dieu veut que ce soit nous qui le leur fassions. Pouvons-nous garder pour nous seuls ce magnifique don qu'Il a fait à tous les membres de la grande famille humaine ? Un vrai cadeau de Noël, c'est un ca-

deau missionnaire.

N'oubliez pas cette année, en faisant vos étrennes, de penser au vrai cadeau, et si vous voulez procurer à quelqu'un le plus grand bonheur qui puisse exister sur la terre, souvenez-vous des missionnaires et des pauvres païens. Envoyez-nous l'annonce que vous pourrez ; nous nous chargeons de leur faire parvenir les livres dont ils ont un pressant besoin.

L'heureux bénéficiaire de votre cadeau de Noël vous écrira en retour, du fond de ses lointaines missions.

Joyeux Noël et Bonne Année à tous.

Vos missionnaires.
L'Aide Intellectuelle Missionnaire,
Scolasticat St-Joseph,
Ave des Oblats,
Ottawa, Ont.

DUNLOPILLO

LES OREILLERS EN LATEX MOUSSEUX

Exclusivité

de la maison

Prix d'introduction

d'ici aux fêtes.

Val. rég. : \$26.00 la paire

POUR

BERTIN & FILS

MANUFACTURIERS

DE BONS MATELAS

\$19.95

LA PAIRE

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417

Soyez les premiers à bénéficier de cette nouveauté

Dormez comme sur un nuage

Vient de paraître

Un recueil de cantiques choisis, par Chs-Emile Gadbois, ptre, directeur de la Bonne Chanson, diplômé Maître de Chapelle et Lauréat de la Schola Cantorum de Montréal.

Un magnifique volume de 552 pages, contenant 400 cantiques choisis.

En vente Aux Editions de la Bonne Chanson, Saint-Hyacinthe.

Ste-Jeanne-d'Arc

Baptêmes. — M. et Mme Adrien Gagnon sont les parents de deux jumeaux baptisés le 17 novembre ; le premier sous le prénom de Daniel ; parrain et marraine, M. et Mme Thomas Lavoie, grands-parents ; porteuse, Mme Paul-Emile Gagnon, tante ; l'autre sous celui de Lionel ; parrain et marraine, M. Léonard Otis et Mlle Rosalie Lavoie, oncle et tante ; porteuse, Mme Léonard Otis, tante.

M. Ernest Desrosiers s'est porté acquéreur de la terre de M. Xavier Canuel et ce dernier s'est porté acquéreur de celle de M. Thomas Dufour.

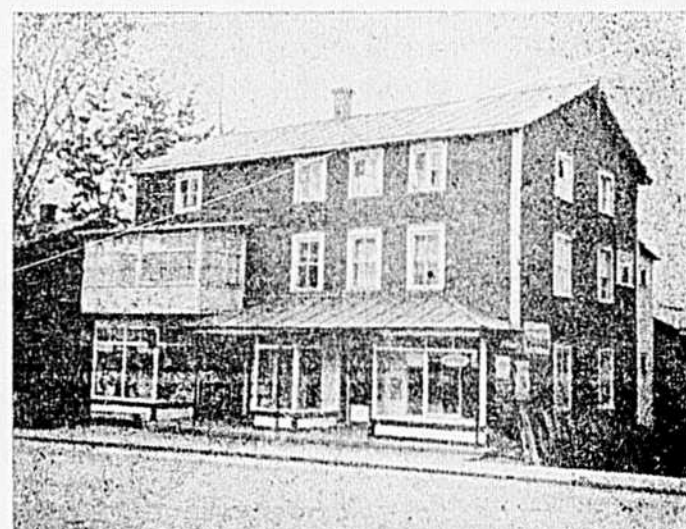
Mlle Germaine Plante est au sanatorium de Mont-Joli et M. Isidore Ross à l'hôpital St-Joseph de Rimouski. Nous leur souhaitons un prompt rétablissement.

Cabano

Mlle Alice Bergeron est décédée à l'âge de 68 ans, après quelques heures de maladie, à la demeure de M. Alfred Ducharme, son beau-frère.

Le service et la sépulture eurent lieu en notre paroisse mercredi. Nous prions M. et Mme Alfred Ducharme et la famille d'agréer nos sincères condoléances.

Maison à vendre



POSTE DE COMMERCE

SUR LA RUE DE L'EVECHE

S'adresser à :

ERNEST DOUCET

221 rue St-Germain — — — RIMOUSKI

Pour vos réceptions
des Fêtes



bénéficiez de la
qualité supérieure et de la commodité
des sacs de **Thé Tender Leaf!**

Au temps des Fêtes, vous ne devriez jamais manquer de sacs de Thé Tender Leaf. Vous plairez à vos invités en leur servant cet incomparable thé de haute qualité Orange Pekoe. Les sacs de Thé Tender Leaf sont économiques et commodés — rien à mesurer avant de servir et rien de compliqué après! Achetez-en une provision aujourd'hui même.

Un mobilier neuf

Pour les fêtes

À 50% MEILLEUR MARCHÉ

Chez BERTIN & Fils

SPÉCIALITÉS

■ REMBOURRAGE de chesterfields, studios, divans, matelas de toutes sortes.

■ Beau choix de tissus pour recouvrir matelas et meubles.

■ Travail bien fait, économique, rapide, garanti.

■ ESTIME GRATUIT.

■ Fabricants de tous genres de matelas à ressorts ou en coton.

QUELLE SURPRENANTE

TRANSFORMATION!...

Les meubles les plus boiteux sont redressés. Les joints, les ressorts, la bourrure, la doublure, les tissus, tout est remis tel que neuf.

TELEPHONEZ 4417...

et nous passerons chez-vous gratuitement

BERTIN & FILS,
ENR.

MANUFACTURIERS DE BONS MATELAS

382, St-Germain — RIMOUSKI — Tél. 4417.

Par ci par là

Un pont de Rivière-du-Loup, situé dans la côte St-Jacques, s'est écroulé, mercredi, sous le poids d'un camion lourdement chargé. Le véhicule a plongé dans la rivière. Les deux occupants s'en sont tirés indemnes. Le trafic sur la route No 10 conduisant dans la Gaspésie a été interrompu dans ce secteur pour être détourné en passant par le pont Dion. Le pont écroulé devait être reconstruit l'an prochain.

La Commission scolaire de Rimouski vient de recevoir un chèque de \$6.098.06, représentant 40% des subventions qui lui seront versées cette année par le gouvernement provincial.

Un groupe de citoyens de St-Yves qui appartiennent, depuis deux ans, à Rimouski pour fins municipales, viennent de s'opposer à faire partie de la Commission scolaire de St-Yves. Ce secteur tient à appartenir, à toutes fins, à la ville de Rimouski.

Des travaux de sondage en vue de construire un aqueduc à Ste-Odile sont actuellement en cours. Plusieurs expériences se sont avérées infructueuses. Présentement, les travaux se font à proximité des sources sur les terres de MM. Nazaire St-Pierre et Hubert Lévesque. Aucun rapport n'est encore parvenu au conseil municipal de Ste-Odile. Si les derniers sondages ne permettent pas de déclencher une source suffisante pour alimenter le futur aqueduc, le conseil municipal se verra dans la nécessité de demander à acheter l'eau de la ville de Rimouski s'il veut un aqueduc.

Les Quarante-Heures à la cathédrale de Rimouski se sont clôturées, mardi matin, par une messe à laquelle ont assisté quelques milliers de fidèles. Des groupes d'adorateurs se sont succédés sans répit durant cette période de prières. Les heures d'adoration de dimanche et lundi soir, prêchées par M. l'abbé Laurent Morin, ont fait accourir de nombreux fidèles.

Un kiosque d'arbres de Noël érigé au coin des rues de l'Évêché et de la Cathédrale attire beaucoup l'attention de ceux qui passent à cet endroit. C'est original, agréable à voir. Plus de 500 arbres sont à l'étalage en plein air.

Les Chevaliers de Colomb de Ste-Blancine ont reçu, dimanche soir, dans la salle paroissiale, des officiers du conseil de Rimouski. Plusieurs questions d'importance pour l'association furent discutées et la soirée se termina par un banquet succulent.

Nos soldats, qui combattent en Corée, auront un vrai dîner de Noël avec toutes les garnitures. Des arrangements à cet égard ont été conclus avec les unités d'approvisionnement anglo-américaines pour que les troupes canadiennes outre-mer puissent jouir de la fête de Noël et de la même façon que les troupes au pays. En Corée et au Japon, dîner de Noël américain avec garnitures canadiennes d'usage. En Allemagne, repas fourni par l'armée britannique du Rhin avec garnitures canadiennes tous les jours. Dans tous ces pays, une livre de dinde sera servie à chaque homme. Le menu pour les militaires de tous grades se compose de coquetel aux fruits, dinde avec garnitures, sauce à l'ail, pommes de terre, deux genres de légumes, le traditionnel "plum-pudding", gâteau de Noël et raisins.

Dimanche, le 9 décembre, à 2 h 30, M. l'abbé Camille Michaud, curé de la cathédrale, bénira l'immeuble des Chevaliers de Colomb, rue St-Germain. Une cérémonie d'initiation de nouveaux Chevaliers aura lieu, la veille, 8 décembre, à l'arsenal. M. le chevalier Lucien Beaulieu, de Rivière-du-Loup, député du district No 16, sera le conférencier invité.

Un Douglas D-C 47 est attendu d'un moment à l'autre à l'aéroport municipal pour s'ajouter à la flotte aérienne d'Air-Rimouski. Cet avion de luxe accommodera 28 passagers et entrera en service incessamment. Venant de Miami, il est monté par le capitaine-pilote Paul Lapointe, le co-pilote Charles Delisle, le mécanicien en chef Lucien Lavigne et le gérant d'Air-Rimouski, M. Arthur Sénécal.

M. Louis Dubé, conseiller du conseil municipal de Ste-Odile, a donné sa démission lors de la dernière séance du conseil, lundi. Un successeur sera choisi lors d'une séance spéciale, le 15 décembre.

Les paroissiens de St-Donat jouiront du service d'aqueduc dans deux ou trois semaines, car les travaux vont bon train. Le barrage est terminé tout comme la conduite d'adduction. On est à terminer la conduite de distribution dans le village proprement dit et l'installation des entrées privées est avancée.

Les chemins d'hiver dans la localité de Ste-Odile seront entretenus au cours des prochains mois. Le contrat pour le déblaiement de la neige a été confié, lundi soir, à M. Emile St-Pierre, entrepreneur de Rimouski.

La Ligue catholique féminine de Rimouski a tenu, mercredi, à l'Institut Notre-Dame, sa deuxième assemblée de l'année. Bon nombre de dames y participèrent. Plusieurs questions furent passées au crible. M. l'abbé W. Blanchet dirigeait les débats.

La Coopérative de St-Fabien, qui vient de tenir sa 23e assemblée annuelle sous la présidence de M. Arthur Belzile, a signalé que la société a réalisé un chiffre d'affaires de \$212.000,00 durant la dernière année. Un comité exécutif fut formé de MM. Camille Roy, président, Irénée Roy, vice-président, M. J.-E. Thibierge, secrétaire-gérant et des directeurs Louis Climon, Edouard Bélanger et Irénée Thibault.

Deux employés de la Corporation de Téléphone du Québec, travaillant à Rimouski, ont reçu, samedi dernier, de la Compagnie et de ses employés, un souvenir soulignant pour M. Philippe Gauthier, du service de la comptabilité, son 25e anniversaire d'entrée à la Corporation de Téléphone et, pour Mlle Anne-Marie Fournier, ses 30 ans de service à l'emploi de la même Compagnie.

Les examens de la Société ambulancière St-Jean ont eu lieu lundi, mardi et mercredi à l'Ecole de marine. M. le Dr Jean Morissette agissait comme examinateur. 49 hommes se présentèrent aux examens conservant une moyenne de 110 points sur 120. Cinq concurrents conservèrent le maximum. Chez les femmes, 40 concurrentes conservèrent une moyenne de 114 points sur 120, dont 8 avec le maximum.

La remise des certificats aura lieu dans un mois par le grand commissaire provincial, M. Angus, qui verra à la formation d'une brigade masculine. Un détachement de la brigade de Cabano assistera à cette collation des diplômes.

M. Adrien Pouliot, président de la Corporation des Ingénieurs professionnels de la province de Québec, a préconisé, mardi, à Baie-Comeau, l'étroite coopération des magnats de l'industrie avec les facultés scientifiques des universités canadiennes, et il a fait l'éloge des "bâtisseurs de la Côte Nord", dont l'énergie et l'esprit d'entreprise ont permis l'industrialisation de cette région naguère encore à peu près déserte. Au cours d'un dîner offert aux ingénieurs, administrateurs et ouvriers qui avaient assuré la dérivation du cours de la rivière Manicouagan au moyen d'une formidable explosion de dynamite, M. Pouliot déclara: "aujourd'hui, en quelques secondes, nous avons vu disparaître à jamais des chutes centenaires."

La terre a tressailli comme d'indignation, devant cette œuvre du génie humain, mais elle a bientôt retrouvé son calme et aucun des témoins n'a pu s'empêcher de songer que l'aménagement hydroélectrique de la troisième plus grande rivière de la province ouvrirait une ère nouvelle dans l'histoire du Canada.

Réunion inter-groupe des Alcooliques Anonymes

Mercredi soir, le 28 novembre, à Rimouski, avait lieu une réunion inter-groupe des Alcooliques Anonymes, division du Bas St-Laurent. Les groupes de Matane, Mont-Joli, Baie-Comeau, Amqui, Québec, Trois-Pistoles et Rimouski y étaient très bien représentés.

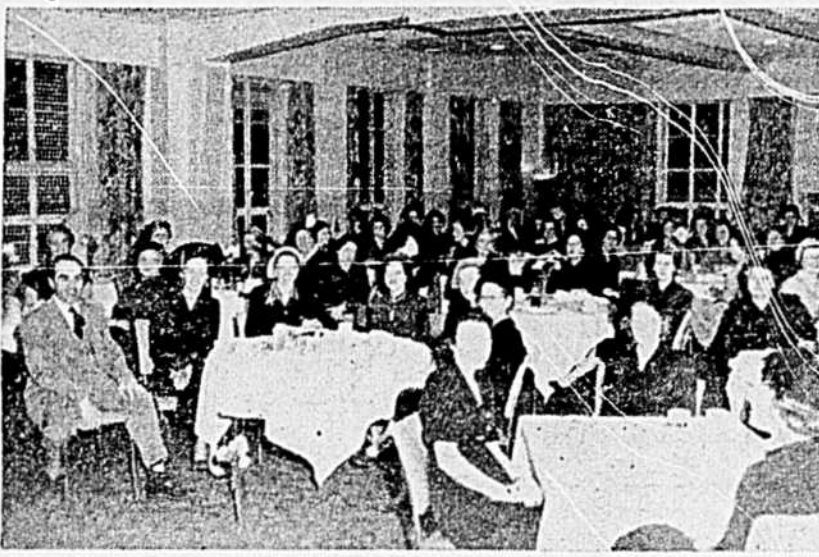
Le but de cette réunion inter-groupe était de consolider les activités A.A. dans la région du Bas St-Laurent. Le conférencier, un des membres les plus actifs d'un groupe de la ville de Québec, traça les grandes lignes de l'histoire des A.A. et il insista sur la seule condition requise pour faire partie de ce mouvement, soit: le désir sincère de cesser de boire. Afin que ce désir devienne une réalité, il dépeignit à son auditoire le travail de tous les jours d'un bon A.A., soit celui de porter à ses frères pour qui l'alcool est devenu un problème incontrôlable, le message de bonheur qu'il a lui-même reçu. L'orateur traça aussi à son auditoire le sombre tableau de sa vie alcoolique.

La conférence terminée, des élections ont été tenues afin d'élire un nouveau bureau de direction à l'Association Inter-Groupe du Bas St-Laurent. Un membre en vue du groupe de Matane fut maintenu à la présidence ainsi que le secrétaire-trésorier qui fait partie du groupe de Rimouski. Des A.A. des groupes de Matane, Baie-Comeau, Mont-Joli et Rimouski furent nommés aux différentes charges du bureau de direction et des divers comités. Après quoi il y eut un forum et quelques membres racontèrent des expériences très intéressantes et parfois bien tristes.

Le groupe de Rimouski désire rappeler aux intéressés qu'il y a une réunion tous les lundis soirs et il les prie de communiquer avec le secrétaire au numéro de téléphone 2751 ou par maille à la case postale 510 pour connaître le local et l'heure de ces réunions.

(Communiqué)

Thé sous les auspices du Club Richelieu



68 Rimouskoises, la plupart des épouses des membres du Club Richelieu de Rimouski, se sont rendues, mardi après-midi, à l'hôtel St-Louis pour assister au thé organisé par M. Jean-François Pelletier, directeur des services français à l'Agence du Thé Lipton à Montréal. La bienvenue fut souhaitée par Mme Gaston Beaulieu, épouse du président du Club Richelieu. M. Pelletier fit ensuite un bref historique du thé à travers les âges, apportant des détails savoureux qui créèrent tout de suite un climat propice pour la présentation de six variétés, ou plutôt mélanges de thé, puisqu'en réalité il n'y a que le thé tout court mais présenté industriellement et commercialement en vert ou en noir, avec des saveurs diverses pour plaire aux goûts qui varient avec chaque peuple. Un programme musical apporta sa note de gaieté. Deux artistes québécois, Mlle Madeleine Lachance, vedette de la radio, et M. Germain Gosselin, pianiste, furent longuement applaudis durant une demi-heure. Par son élégance et son charme personnel, Mlle Lachance plut tout de suite et ses chansons, tirées du répertoire d'Henri Salvador, de Lady Palachou et de quelques compositeurs canadiens, lui conquièrent l'auditoire d'emblée. M. Gosselin sut être "discret" au piano mais recueillit néanmoins sa part d'applaudissements: il avait mis en valeur les chansons de l'artiste invitée.

Toutes les personnes présentes furent invitées à goûter une tasse du nouveau mélange Lipton préparé spécialement pour les Canadiens pour le comparer ensuite à plusieurs autres marques de thé. Un vote secret, par les invitées, qui donna 59 votes pour le Lipton sur 68, permit à M. Pelletier de dire que c'était le plus haut pourcentage enregistré durant les sept thé-démonstrations données depuis quelques mois à travers la province. Un succulent goûter fut servi pour clôturer cette réception où l'élite rimouskoise avait été conviée.

Cette photo donne une idée de l'aspect que présentait la salle où s'est déroulée cette réception. Au premier rang, de gauche à droite, M. Jean-François Pelletier, de Montréal, Mme Paul Sylvestre, Mme Yvon Marquis, Mme Roger Samson, Mme Maurice Proulx, Mme Gaston Beaulieu, Mme Benoît Dumas, Mme Viateur Beauchesne, Mme Georges Siros, Mme Eliud Pelletier. Deuxième rangée, de g. à d.: Mme J.-D. Michaud, Mme J.-C. Legaré, Mme Gérard-L. Provencher, Mme Henri-E. Lavoie, Mme Arthur Raymond, Mme Sylvio Martin, Mme Paul-Henri Gaudreau, Mme Chs-Alphonse Beaulieu, Mme Adélard Ouellet, Mme Arthur Gauthier, Mme Réal Bernier, Mme J.-A. Marcell, Mme Philadelphe Hudon. A l'arrière-plan, on remarque Mme Marcel Boudreau, Mme Gaëtan Beaudin, Mme Cl. Alary, Mme Gaston Bélanger, Mme Marc Blanchet, Mme Albert Leclerc, Mme Marcel Lebel, Mme Léon Caron, Mme Chs-Borromée Belzile, Mme Gérard Amiot, Mme Gérard Legaré, Mme Jean-Marie Leblanc, Mme Sylvio Fleurant, Mme Irénée Gendreau et Mme Arthur Gendreau.

Audacieux projet de génie réalisé à Manicouagan

(suite de la page 1)

d'eau d'importants. On pourrait transporter l'électricité au moyen de 4 cables sous-marins d'une capacité de 66.000 volts, précisait l'hon. Jules-A. Brillant, de Rimouski, au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue des cérémonies.

Le débit de la rivière Manicouagan, la troisième en importance dans la province, est de 26 à 24.000 pieds par seconde actuellement et, à la fonte des neiges, le débit est de 200.000 pieds par seconde, qui se maintient durant quelques mois. Ce débit a déjà atteint le rythme formidable de 360.000 pieds à la seconde.

1100 ouvriers travaillent à la construction de ce barrage et le nombre sera porté incessamment à 1500. Il faut construire le barrage avant la crue printanière, un cinquième étant déjà fait.

Le canal ouvert lundi sera fermé par des portes d'acier et le projet final inondera une région assez étendue de terrain sur les deux berges de la rivière. Pour parer aux inondations du printemps, le barrage central aura un déversoir laissant s'écouler le surplus d'eau qui utilisera l'ancien lit de la rivière.

Le projet de génie et de dynamitage, pour faire dévier le cours de la rivière Manicouagan et assécher une partie de son lit, a été réalisé avec succès, lundi, en présence de nombreuses personnalités parmi lesquelles on remarquait le colonel J.-Robert McCormick, de Chicago, et son épouse, Mgr N.-A. Labrie, évêque de golfe St-Laurent, qui avait bien en mai dernier le début des travaux. M. Adrien Pouliot, doyen de la faculté des Sciences de Laval et président de la Corporation des Ingénieurs professionnels de la province, M. Léonard Trudel, de l'Hydro-Québec, M. R.-L. Hearn, gérant-général de l'Hydro-Québec, M. E.-D. Gray-Donald, vice-président et ingénieur en chef de la Shawinigan Water & Power; M. R.-E. Hertz, président de la Shawinigan Engineering, M. Arthur-A. Schmon, président de la Québec North Shore, M. M.-H. Jones, ingénieur en chef, M. Terence Flahiff, assistant du président de la Manicouagan Power et de la Québec North Shore, l'hon. Jules-A. Brillant, C.L., président de la Cie de Pouvoir du Bas St-Laurent, de Rimouski, M. J.-A. Duchesneau, maire de Baie-Comeau, Mgr René Bélanger, vicaire général, M. l'abbé Charles-Omer Rouleau, curé de Hauteville, le R. P. Alfred Poulin, c.j.m., curé de Baie-Comeau, M. Philippe Hurteau, Ralph Marven, agents en relations extérieures, et plusieurs ingénieurs représentant la firme H.-G. Acres, ingénieurs conseils, Angus Robertson Co. et différentes entreprises hydro-électriques.

Le dynamitage avait pour but de faire passer l'eau de la rivière Manicouagan sous la terre, sur une distance de quelque 1.800 pieds, par un canal de 40 pieds de diamètre.

L'Ecole ménagère de Rimouski sera désormais connue sous le nom de l'Institut Familial

Mme Noëlla Coulombe-Blanchard nommée présidente de l'Association des Instituts Familiaux du Québec.

L'Ecole ménagère de Rimouski, dirigée par les Rév. Soeurs du St-Rosaire, sera désormais connue sous le nom d'Institut familial de Rimouski selon un décret approuvé par le lieutenant-gouverneur en conseil, le 17 octobre dernier, tout d'ailleurs, comme les Ecoles Ménagères de la province, qui se sont groupées sous le nom de l'Association des Instituts familiaux du Québec.

Une importante réunion de cet organisme a été tenue à Montréal, vendredi et samedi dernier, sous

la présidence de Son Exc. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal.

L'Institut familial de Rimouski était représenté à ces assises par sa déléguée spéciale et ancienne élève Mme Noëlla Coulombe-Blanchard, de St-Hyacinthe, originaire de Mont-Joli, qui fut, à l'issue de ces séances d'études, nommée présidente de l'Association des Instituts familiaux de la province de Québec. On remarquait aussi à ces assemblées tenues à Montréal les Rév. Mère Marie-Ange, directrice de l'Institut Familial de Rimouski et la Rév. Soeur Ste-Anne-des-anges, professeur à cette institution.

L'Institut familial de St-Pascal avait délégué l'une de ses élèves Mlle Lucille Lavoie, une Rimouskoise, fille de M. et Mme Georges Lavoie, de Ste-Odile-sur-Rimouski.

Au cours des assises de l'Association tenue à Montréal, il fut décidé que cette association ouvrirait ses cadres pour y admettre toutes les élèves, anciennes et actuelles, des écoles ménagères et former ainsi

une vaste cellule familiale. Plus de 600 délégués venant de tous les coins de la province assistaient aux délibérations.

Au cours de la séance du matin, samedi, présidée par Mgr Albert Tessier, visiteur en chef de l'Enseignement ménager, M. Henri Bernard, fondateur de l'Institut culinaire de Montréal, a donné une intéressante conférence sur "la cuisine, science et art". La réunion de l'après-midi était sous la présidence de Mgr l'archevêque de Montréal.

Remerciements

Monsieur le président, Société St-Jean-Baptiste, Rimouski, P.Q. Cher monsieur,

Bien que très en retard, je me fais un devoir de remercier les sociétés St-Jean-Baptiste du diocèse de Rimouski de leur générosité envers nos sinistrés.

C'est tout à votre honneur et cela aussi démontre l'esprit de solidarité de cette excellente Société Nationale qu'est la St-Jean-Baptiste. Veuillez donc croire à la reconnaissance de nos sinistrés, comme à la mienne en particulier.

J.-G. Cassivi, ptre, curé, Cap-Chat.

DÉCORONS et ILLUMINONS à l'occasion de Noël

Participons aux 3 concours de décorations extérieures organisés par la Chambre de Commerce des Jeunes.

- A — Vitrines des établissements commerciaux
- B — Extérieur des résidences
- C — Concours de crèches de Noël à l'extérieur

Les détails complets de ces concours ainsi que la liste des prix décernés paraîtront dans ce journal la semaine prochaine.

Le fameux magicien

THE GREAT HARRISSON

qui a médusé, par ses exploits de magie et d'hypnotisme, tout Montréal et tout Québec, au cours des dernières semaines, donnera une représentation, le 14 décembre prochain, à 8 heures précises, à

L'auditorium Rimouski.

Admission: \$1.00, taxe comprise

La presse montréalaise et québécoise a été unanime à vanter les exploits de ce prestidigitateur de première classe. Un seul soir à Rimouski, une seule représentation. Le même spectacle qui a été donné à Montréal et Québec.

Billets en vente: L'Auditorium de Rimouski

M. F.-X. St-Laurent, 98, rue Ste-Marie
Mlle Simone Gagné, 23 St-Jean-Baptiste

Un magnifique COFFRE DE CÈDRE "Gratis"

Plus des escomptes de 10 à 25%

Donnez une WALTHAM LA PREMIÈRE MONTRE AMÉRICAINE et vous donnez la meilleure!

WARRIOR — 17 rubis, traitresse. Or-jaune double 10 carats

ESTELLE — 17 rubis. Or doublé 10 carats, blanc ou jaune au choix

Choix complet
Haute qualité
Bas prix
Magnifique tirage
Grande nouveauté
1 dollar 1 coupon.

Bienvenue à tous à la

BIJOUTERIE FOURNIER, Enr.

C. P. 303 — RIMOUSKI — Tél. 3235

Attention

Nos lecteurs sont priés de prendre note que dans l'annonce du Bon Goût, Enr., publiée en page 12, il y a eu erreur. Le tirage aura lieu LUNDI le 31 décembre et non samedi tel qu'indiqué.

**TOUTE LA SAVEUR QUE
VOTRE TASSE PEUT CONTENIR!**

Que doit-on penser de la coupe des arbres de Noël?

En parcourant les campagnes à ce temps-ci de l'année on voit à certains endroits des milliers d'arbres de Noël coupés sur les terrains privés et prêts à être vendus au marché local ou exportés aux États-Unis.

Doit-on alors crier au scandale redoutant la destruction de nos forêts ou devons-nous voir là une sage exploitation de nos peuplements de sapins?

Ceux qui craignent la destruction de la forêt par la coupe répétée des sapins ont parfois raison. Il est certain qu'il se fait un massacre considérable dans de belles forêts, et que l'on ne tient aucunement compte de la conservation des jeunes sujets, qui plus tard devraient servir les fins de l'industrie. On coupe ordinairement les plus beaux arbres, laissant les arbres rachitiques, malades ou difformes; on sectionne à plusieurs pieds du sol abandonnant cette haute souche aux caprices de la nature qui ne pourra jamais arriver à en faire un arbre utilisable. Bien plus, on coupe les peuplements de jeunes sapins tout juste en nombre suffisant pour former un peuplement d'avenir et souvent ces arbres sont vendus à un prix aussi dérisoire que 0.25 la botte de 3 arbres. Il y a dans ces faits quelque chose à réformer.

La coupe des arbres de Noël n'est pas à déconseiller pourvu qu'elle soit faite avec sagesse. Ainsi tirer des arbres de Noël de sapins qui se sont implantés dans un pâturage et qu'il faut détruire pour le conserver en bon état est légitime, de même tirer des arbres de Noël de tiges qu'il faut enlever pour éclaircir un peuplement ou encore de houppiers (tops) d'arbres exploités pour la pulpe et le sciage est tout à fait logique, mais là encore il faut obtenir un prix qui compense au moins pour le surplus de travail.

Bref, l'arbre de Noël doit nous rappeler le spectacle féérique qui a fait la joie de notre enfance et non nous faire penser que demain à cause de lui les propriétaires forestiers auront sacrifié pour quelques dollars, leurs boisés, richesse qui constitue l'héritage de leurs enfants.

Bureau de Renseignements
Forestiers,
Rimouski.
Chef de Division,
Romuald FOURNIER, i.f.,

Coca-Cola
est facile à porter

MOTEURS

REMIS A NEUF

A VENDRE

OU A ECHANGER

TOUJOURS EN MAINS...
Quantité de moteurs reconditionnés
pour les automobilistes intéressés.

En voici le choix

- FORD V8
- CHRYSLER, T112, T118, T120
- CHEVROLET 1946
- PASSAGER
- TRUCK
- INTERNATIONAL K1

GARAGISTES

Vente et échange de crank shaft et de bearings de marques populaires.

Au département
de service

Perçage de moteurs, tournage de crank shaft, planage de têtes de moteurs, alignement de roues, troubles électriques, etc.

PEINTURE

DEBOSELAGE

REPARATION

d'accident et de carrosserie

GARAGE

DIONNE
AUTOMOBILES
INC.

271, St-Germain — Tél. 2224
RIMOUSKI

Baptêmes à la cathédrale

(Novembre 1951)

Le 1er, Gagné, Joseph-Yves-Marie, né la veille, enfant de M. et Mme Aurélien Gagné, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Maurice St-Pierre, oncle et tante.

Le 4, Bélanger, Joseph-René-Francis, né le 2, enfant de M. et Mme Gabriel Bélanger, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Adélaïde Morin, grands-parents.

Le 6, Donovan, Joseph-Richard-Daniel, né le 4, enfant de M. et Mme Richard Donovan, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Lapointe, oncle et tante, représentés par M. et Mme Napoléon Ouellet.

Le 7, Desjardins, Jacques-Aurélien, né la veille, enfant de M. et Mme Albert Desjardins, de Saint-Marcellin. Parrain et marraine, M. et Mme Ernest Desjardins, oncle et tante.

Le 8, Michaud, Joseph-Léo-Bernard, né le 5, enfant de M. et Mme Edmond Michaud, de Rimouski. Parrain et marraine, M. Jean-Yves et Mlle Lucette Michaud, frère et sœur.

Le 8, Drapeau, Joseph-André-Michel, né ce jour, enfant de M. et Mme J.-Adéodat Drapeau, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Emilie Lebel, oncle et tante.

Le 11, Mailloux, Joseph-Alain, né ce jour, enfant de M. et Mme Charles Mailloux, de Trinité-des-Monts. Parrain et marraine, M. et Mme Léo Roy.

Le 11, Lebel, Joseph-André-Gaëtan, né la veille, enfant de M. et Mme Paul-Emile Lebel, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Léonce Morissette, oncle et tante.

Le 11, Blair, Joseph-Marc-Tony, né la veille, enfant de M. et Mme Frank Blair, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Marc-Aurèle Lebel, oncle et tante.

Le 13, Fillion, Marie-Danielle-Johanne, née la veille, enfant de M. et Mme Raoul Fillion, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Antoine Harrison, oncle et tante.

Le 13, Gasse, Joseph-Elzéar-Régis, né le 10, enfant de M. et Mme Adéodat Gasse, de Lac-au-Saumon. Parrain et marraine, M. et Mme Elzéar Côté.

Le 18, Gaudreau, Marie-Pauline-Francis, née le 16, enfant de M. et Mme Lucien Gaudreau, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Perron, oncle et tante.

Le 18, Langlais, Marie-Françoise-Micheline, née le 16, enfant de M. et Mme Georges Langlais, de Cloridorme. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Goupil, oncle et tante.

Le 19, Desrosiers, Joseph-Jean-Pierre, né ce jour, enfant de M. et Mme Léonard Desrosiers, d'Amqui. Parrain et marraine, M. et Mme Antonio Desrosiers, grands-parents.

Le 21, Gagné, Joseph-Raymond-Marie-Daniel, né la veille, enfant de M. et Mme J.-André Gagné, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme J.-Salomon Gagné, grands-parents.

Le 21, Gagné, Joseph-Louis-Marie-Michel, né la veille, enfant de M. et Mme J.-André Gagné, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Leclerc, grands-parents.

Le 25, Raymond, Joseph-Michel, né le 22, enfant de M. et Mme Lucien Raymond, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Omer Bélanger, oncle et tante.

Le 25, Nellis, Joseph-Gilbert-Gérard, né la veille, enfant de M. et Mme Gilbert Nellis, de Rimouski. Parrain, M. Ellex Nellis, oncle; marraine, Mme Alma Boudreau, grand-mère.

Le 25, Gagnon, Marie-Catherine-Suzanne, née le 22, enfant de M. et Mme Anatole Gagnon, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Marc Sauterle.

Le 25, Sirois, Marie-Renée, née le 20, enfant de M. et Mme Raymond Sirois, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Benoit Landry, oncle et tante.

Le 25, Vachon, Marie-Françoise-Hélène, née le 20, enfant de M. et Mme Roméo Vachon, de Mont-Joli. Parrain et marraine, M. et Mme C.-B. Beaudet, grands-parents.

Le 25, St-Pierre, Joseph-Gabriel-Roland-Carol, né la veille, enfant de M. et Mme Fernando St-Pierre, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Roland St-Pierre, oncle et tante.

Le 25, Parent, Charles-Eugène, né le 16, enfant de M. et Mme Pierre Parent, de Sainte-Marguerite-Marie. Parrain et marraine, M. et Mme Raphaël Parent, oncle et tante.

Le 26, Cartier, Marie-Céline-Diane, née ce jour, enfant de M. et Mme J.-Gratien Cartier, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Fernand Fournier et Mlle Gaétane Rioux, tante.

Le 27, Deschênes, Joseph-Roger-Lionel, né la veille, enfant de M. et Mme Wilfrid Deschênes, de Rimouski. Parrain et marraine, M. et Mme Lionel Tremblay, oncle et tante.

Le 27, Côté, Joseph-Aurélien, né la veille, enfant de M. et Mme Arsène Côté, de St-Donat. Parrain et marraine, M. et Mme Alphonse Francoeur, oncle et tante.

Sépultures à la cathédrale

(Novembre 1951)

Le 12, Jacques St-Pierre, enfant de M. et Mme Gérard St-Pierre, décédé le 9 à l'âge de trois mois et sept jours.

Le 19, M. Germain Lavoie, époux de Léda Proulx, décédé le 15, à l'âge de 51 ans.

Le 19, John-Peter Ouellet, enfant de M. et Mme Lorenzo Ouellet, décédé la veille à l'âge de 3 mois.

Le 20, M. Octave St-Laurent, époux de Brigitte Comeau, décédé le 16, à l'âge de 54 ans et 8 mois.

Le 30, M. Ulric Gariépy, époux de feu Arthémise Mongrain, décédé le 27, à l'âge de 82 ans.

Forestville

Mlle Lucille Miller, inst., de Forestville, vient de recevoir pour une deuxième fois la gratification de \$20.00 pour succès dans l'enseignement par l'entremise de M. l'inspecteur Villeneuve.

Le "Noël du Nord", dirigé par le capitaine Brissou, fait présentement son dernier voyage entre Québec et Forestville.

M. l'abbé A. Parent, vicaire de Forestville, est parmi les siens pour quelques jours.

Les Chevaliers de Colomb de Forestville ont assisté samedi le 24 novembre à une soirée organisée en leur honneur au centre récréatif de la ville.

M. Frank Turcot, i.m., et sa famille ont quitté définitivement notre ville ces jours derniers.

St-Jeanne d'Arc

Le cadet mécanicien Pierre Lebel, fils de M. et Mme Donatien Lebel, est actuellement stationné à St-Jean. C'est un ancien élève des Frères du Sacré-Cœur. Il est le frère du Rév. frère Georges-Henri, professeur à Gaspé, de Mme Richard Fraser, de Nazareth, de Mme François Lévesque et de Benoît, Ghislaine, Carmelle, Simonne et Noëlla, de notre paroisse.

MM. Jean-Marie et François Lévesque et leur cousin M. Maurice Dubé, qui travaillent à Causapsal, ont passé la fin de semaine à St-Jeanne.

Le 1er décembre, dans l'église paroissiale, fut béni le mariage de M. Gérard Lebel, fils de M. Elias Lebel, décédé, et Mme Lebel (Ernestine Roussel), avec Mlle Vincienne Heppell, fille de M. Eugène Heppell, décédé, et Mme Heppell (Marie-Luce Dubé).

Protection de la faune dans les clubs de chasse et de pêche

A la suite de plaintes reçues au Département de la Chasse et de la Pêche de la part d'associations qui préoccupent la conservation de notre poisson et de notre gibier à l'effet que certains détenteurs de territoires de chasse et de pêche ne font pas surveiller suffisamment leur territoire contre les déprédations, les autorités du département donnent avis à ces clubs en guise d'avertissement qu'ils sont obligés en vertu de leur contrat avec le département de maintenir en fonctions toute l'année un nombre suffisant de gardiens dûment assermentés pour la protection de la faune dans leur territoire. Cette clause, rappellent les autorités, n'est qu'une condition équitable exigée en retour des privilèges conférés par le gouvernement à ces clubs de chasse et de pêche et trop nombreux sont les clubs qui ne maintiennent pas de gardien sur leur territoire, ou encore en maintiennent tout juste durant les saisons de pêche et de chasse alors qu'en réalité le danger de déprédations est moins grand quand les membres du club fréquentent leur territoire.

La faune est surtout exposée aux déprédations des braconniers quand les camps ferment à l'automne et que les clubs congédient leur gardien au départ des membres.

Comme c'est la nécessité de faire protéger l'immense étendue de ces territoires qui a été et qui reste à la base de la politique du gouvernement, on conçoit que les clubs qui n'observent pas toutes les clauses de leur bail ne sont plus justifiés de détenir les privilèges qui leur ont été octroyés. La pression qu'on exerce en certains milieux sur le département pour forcer les autorités à exiger des clubs qu'ils maintiennent en fonctions à l'année un gardien compétent pour chaque vingt milles carrés sous location amènera forcément le département à prendre des mesures sévères pour faire respecter les contrats de location.

On insiste même, dans le cas des clubs où le nombre des gardiens n'est pas suffisant, pour que le département soit obligé de maintenir en fonctions sur ce territoire des officiers spéciaux dont le salaire et l'entretien seraient à la charge du locataire payables par ce dernier avec loyer annuel.

Les autorités invitent les détenteurs de droits de chasse et de pêche à coopérer, quand ce ne serait que pour s'éviter des ennuis, avec les associations qui militent dans toute la province en faveur de l'usage rationnel de nos ressources naturelles en matière de chasse et de pêche.

Le film complément du livre

(O.N.F.) — De plus en plus, les parents et les éducateurs se rendent compte de l'importance de la lecture dans la formation des enfants. Nombre d'initiatives nouvelles ont pour but d'encourager les jeunes à lire des livres écrits pour eux, des livres qui leur révéleront tout un monde d'aventures, de connaissances et de beautés.

Et parmi ces initiatives extra-scolaires qui tendent à accroître l'appétit intellectuel des enfants, il en est peu qui soient aussi louables et aussi méritoires que la Semaine du livre pour la jeunesse canadienne. Cette semaine publicitaire qu'organise l'Association canadienne des bibliothèques avait lieu cette année du 11 au 18 novembre. Par des imprimés, des causeries, des émissions radiophoniques, on cherche à inculquer aux petits le goût des livres et apprendre aux parents la nécessité de la lecture dans l'éducation de leurs enfants.

Bien que cette campagne annuelle soit d'inauguration encore récente, elle n'en a pas moins conquis d'emblée la faveur du public et il est permis de croire qu'elle donne déjà d'excellents résultats.

Mais le livre n'est pas seul à mériter l'estime des instituteurs et pédagogues comme moyen de formation culturelle. Car voici que le cinéma éducatif apporte son appui à la cause de l'éducation, qu'il vient élargir les horizons culturels de la jeunesse. Dans bon nombre de bibliothèques, aujourd'hui, le film est le complément indispensable du livre. Bien qu'incomplet par lui-même, il sert à exposer les grandes lignes d'un sujet, à en rendre la compréhension plus facile, la mémorisation plus certaine.

Depuis quelques années l'Office national du film produit des courts-métrages particulièrement destinés aux jeunes. Ces documentaires portent sur la géographie, les sciences, l'histoire, l'hygiène, le civisme, etc. Parmi ces films pour enfants

on note des titres comme: L'ELECTRICITE, LE FACTEUR, LE CONSTABLE, L'ETE CHEZ LES ESQUIMAUX, LA RONDE DES VITAMINES et L'EAU POTABLE. Autant de sujets instructifs, autant de films qui peuvent servir à compléter l'enseignement du livre.

Chaque année l'ONF consacre une large partie de sa production à des films pour enfants. Ces réalisations sont distribuées à travers le pays dans les écoles et les bibliothèques.

RETROUVEZ LA JOIE DE VIVRE AVEC FRUIT-A-TIVES

Combattez la constipation et l'indigestion! FRUIT-A-TIVES a fait ses preuves dans des milliers de cas. Les FRUIT-A-TIVES sont composées de fruits et de plantes.

Un champion!

Seagram's
King's Plate
Rye Whisky

Servez Seagram en toute confiance

LES MÉLANGES À GÂTEAUX ROBIN HOOD



VOUS ÉPARGNENT DU TEMPS ET DE L'ARGENT

AUTOUR DU FOYER...

Ornements DE PORTES OU FENÊTRES...

BRANCHES DE PIN ET DE SAPIN
ATTACHÉES AVEC DU FIL DE FER FIN...
GROS CÔNES DE PIN (VERNIS)
... ET RUBAN ROUGE.

CHANDELIERS EN BOIS

BLOC DE BOIS DE 4"
CARRÉS...SABLÉ...TROU
DE LA GROSSEUR DE
LA CHANDELLE.

PORTE-MENU QUI ÉGAYERONT LA TABLE DE NOËL

CYNE FAIT D'UNE POMME DE PIN AUTRICHIEN COLLÉE SUR DISQUE DE BOIS. COU D'UN TROU POUR MÊCHE FORMÉ PAR MÊCHE DE PIPE. TÊTE: DEUX "ÉCAILLES" D'UN AUTRE CÔNE, TAILLÉES EN POINTE. ET LE COU.



SURTOUT DE TABLE

FEUILLES DE CHÊNE SÉCHÉES. AIGUILLES DE PIN, CÔNES ET NOIX. DISQUE DE BOIS POUR LA BASE. ON PEUT VERNIS LE TOUT.

Le carnet de
Jean
Bricole



La famille Bricole puise dans la nature toutes les décorations de Noël, sauf les guirlandes d'illumination et autres ornements de fantaisie de l'arbre traditionnel.

Chaque année, la famille toute entière part à la récolte des pommes de pin, autant que possible dans des bois peu fréquentés afin de ne pas ennuyer les gens de la campagne. Un peu plus tard, nous retournons dans les bois pour en rapporter des rameaux de conifères dont nous avons besoin pour la décoration.

Surtout de table

On voit ici la garniture dont nous avons garni notre table de Noël, l'an dernier. On ne saurait vraiment rien trouver de plus typiquement canadien que les feuilles de chêne ou d'érable pressées et les pommes de pin. On peut tromper quelques-uns des cônes dans de la peinture rouge ou verte afin d'obtenir un effet plus frappant. Cette année, nous projetons de remplacer les feuilles par des rameaux de conifères. Ceux qui aimeraient fabriquer des chandeliers trouveront ci-contre quelques modèles, avec les détails nécessaires.

Porte-menu en cônes

Pour compléter l'agencement décoratif, fabriquez des porte-menu avec des cônes. A cette fin, cueillez des cônes de pins autrichiens, de mélèzes ou de sapins quand ils sont secs. Placez-les au soleil sur le rebord d'une fenêtre ou laissez-les pendre une nuit sur le dessus de la fournaise. La chaleur les fera ouvrir. On voit ici trois genres de porte-menu. Toute la famille participe à leur fabrication. C'est un passe-temps captivant. Il est amusant de laisser libre cours à son imagination. Vous serez surpris de voir combien d'oiseaux vous pourrez imiter en choisissant et en disposant les cônes avec soin. Je vous souhaite d'avoir autant de plaisir que nous, durant les préparatifs de Noël.

UNE SÉRIE DE CONSEILS PRATIQUES PRÉSENTÉS PAR

Molson's

COMME SERVICE AU PUBLIC

Conseils en vue d'un Noël joyeux et exempt d'incendie

par C.-A. Thomson,
directeur de l'Association canadienne pour
la protection contre l'incendie.

Chaque année, de nombreux incendies viennent attrister les fêtes de Noël et du Nouvel An. C'est qu'à cette époque nos maisons, écoles et édifices publics présentent des dangers de feu qui n'existent pas en temps ordinaire. La connaissance de ces dangers et des moyens d'y parer aidera à garder Noël joyeux et libre d'incendies désastreux.

Les meilleures règles de sûreté pour cette époque sont celles (fondées sur le bon sens) qu'ont établies les techniciens de la protection contre le feu et que recommande l'Association canadienne pour la protection contre l'incendie.

L'ARBRE DE NOËL

Votre arbre de Noël, ne l'oubliez pas, est combustible au plus haut degré. Renfermant une forte proportion de gomme et de résine, il s'enflamme et brûle rapidement. D'où la nécessité des plus grandes précautions.

Choix :

Choisissez votre arbre petit plutôt que grand. Il sera tout aussi beau et présentera moins de danger. Assurez-vous qu'il a été fraîchement coupé.

Installation :

N'installez pas l'arbre avant la veille de Noël. Laissez-le dehors en attendant. Dressez-le dans la partie la plus fraîche de la maison, loin de radiateurs, chauffetres ou foyers. Tenez les entrées et passages libres d'obstacles.

Soin :

Enlevez, par coupe en biais, au moins un pouce de la base de l'arbre. Mettez l'arbre dans un seau d'eau avec du charbon ou du sable. Maintenez le niveau de l'eau à environ un pouce du bord. Appliquez à un arbre fraîchement coupé, ce procédé, qui retarde le dessèchement de l'arbre, en diminuant l'inflammabilité tout autant que n'importe quel produit chimique.

Enlèvement :

En séchant, l'arbre tombe ses aiguilles. Lorsque celles-ci commencent à se détacher, mettez l'arbre dehors. En tout cas, enlevez-le aussitôt que possible après Noël.

Illumination :

Ne jamais mettre de chandelles sur l'arbre ni à proximité. Utilisez des appareils d'éclairage électriques portant l'étiquette des Laboratoires des Assureurs ou de l'Association canadienne des normes techniques.

Un prêt cordial peut-il résoudre vos problèmes?



Des factures imprévues dérangent parfois le budget le mieux établi. C'est alors que le prêt Cordial s'offre comme solution idéale. Le représentant Niagara étudiera votre cas avec vous au cours d'une entrevue strictement privée. Il y a quatre plans de prêt Cordial, dont l'un vous convient et peut se conclure rapidement. Vous pouvez emprunter jusqu'à \$1,000, ou plus... et vous aurez jusqu'à 24 mois pour rembourser. Si vous avez des embarras d'argent, téléphonez ou rendez-vous visite aujourd'hui. Un emprunt de \$750.00 peut être remboursé en 24 paiements de \$32.25.



JACQUES TREMBLAY
Edifice Central

157 St-Germain — Tél. 2251-2252

Succursale à Rivière-du-Loup et 58 autres villes à travers le Canada

Examinez chaque douille et chaque fil pour vous assurer qu'il est en bon état. Remplacez les appareils dont les fils sont effilochés. Un projecteur de couleur concentré sur l'arbre donne les meilleurs résultats et le maximum de sécurité. Assurez-vous que les circuits ne sont pas surchargés, car le feu peut se déclarer dans les murs. Si les fusibles sautent, c'est qu'il y a trop de lumières et d'appareils sur le circuit. Enlevez-en quelques-uns et remplacez le plomb ("fuse") par un nouveau plomb de voltage approprié.

Examinez l'arbre de temps en temps. Si les aiguilles commencent à brunir, éloignez les ampoules. Voyez à ce que celles-ci soient suffisamment loin de toute matière inflammable. Comme elles deviennent très chaudes, on doit les pourvoir d'un dispositif protecteur. Installez un commutateur à quelque distance de l'arbre pour allumer et éteindre. Assurez-vous, en quittant la pièce, que toutes les lumières sont éteintes.

Décorations :

L'emploi de coton, papier ou pyroxyline comme décoration d'arbre est fort dangereux. Ils s'enflamment facilement et brûlent rapidement. Décorez l'arbre légèrement avec des matières incombustibles : métal, verre ou amianté. Les garnitures lourdes sont dangereuses. Achetez des articles de décoration ininflammables. Insistez là-dessus. Si les décorations que vous possédez sont combustibles, vous pouvez les ignifuger vous-même à la maison, sauf s'il s'agit de matières plastiques. On peut se procurer chez le marchand des préparations à cette fin. Une composition de 9 onces de borax et 4 onces d'acide borique dans un gallon d'eau constitue un bon ignifugeant pour les tissus et les vêtements. Tremper le tissu dans cette solution, le tordre à la main, puis l'étendre pour sécher. Répéter ce procédé après chaque lavage.

Jouets :

N'achetez pas de poupées ni d'autres jouets en cellulose ni de costumes en papier. Les jouets actionnés par l'alcool, le pétrole ou l'essence sont particulièrement dangereux. Ils sont à éviter. Les adultes doivent insister que tous les jouets qu'ils destinent à des enfants soient de toute sûreté et non susceptibles de causer incendie, choc ou explosion. Les projecteurs (d'enfants ou d'adultes) ne doivent utiliser que les fils ininflammables (à base d'acétate). Les enfants ne devraient se servir de jouets à moteur qu'en présence d'un adulte. Les jouets électriques doivent porter l'étiquette des Laboratoires des Assureurs ou de l'Association canadienne des normes techniques. Il est dangereux de placer des trains ou autres jouets électriques sous l'arbre de Noël.

Foyers :

Si vous allumez votre foyer, assurez-vous qu'un pare-étincelles en recouvre l'ouverture complètement. Ne l'allumez pas à moins que l'arbre n'en soit éloigné de huit à dix pieds. Ne vous en servez pas pour brûler les papiers d'emballage et les décorations.

Rebuts :

Les papiers d'emballage et autres rebuts doivent être mis dehors aussitôt que possible dans un récipient métallique couvert ou un incinérateur.

DANGERS DANS LES EDIFICES PUBLICS

Les écoles, salles paroissiales, salles de danse, hôpitaux, clubs, magasins, et tous les lieux où des foules se rassemblent nécessitent des précautions spéciales durant les fêtes de Noël et du Jour de l'An. La plupart de ces immeubles seront bondés de monde une grande partie du temps. Dans un immeuble rempli de monde un incendie engendrerait facilement la panique, les sorties étant souvent insuffisantes pour dégorger les foules excitées qui s'y précipitent.

Toutes décorations inflammables devraient être bannies des immeubles publics et il devrait y être interdit de fumer. On devrait y poser des affiches "Défense de fumer", procurables chez le chef du service d'incendie de la municipalité. Passages et sorties doivent rester libres et être marqués clairement.

L'usage de chandelles de cire dans les églises présente un danger. Ne jamais mettre trop près d'un arbre de Noël.

En cas d'incendie, chez soi :

Faire évacuer la maison immédiatement et appeler les pompiers sans retard.

Aux rassemblements publics :

Restez calme. Marchez, NE COUREZ PAS, vers la plus proche sortie. Appelez les pompiers tout de suite.

PROTECTION GENERALE CONTRE L'INCENDIE

Chez soi :

Placez à portée de l'arbre des extincteurs d'incendie en état de fonctionnement, des seaux d'eau, ou même votre boyau d'arrosage raccordé à un robinet.

Dans les édifices publics :

Un incendie dans un immeuble public bondé de monde provoque facilement la panique. La présence de décorations inflammables dans un immeuble public et l'usage de fumer vont mal ensemble. L'un et l'autre devraient être interdits. Enlever tous déchets immédiatement. Tenir libres les passages, sorties et portes d'incendie. Marquer clairement les sorties. S'assurer que les appareils avertisseurs d'incendie, appareils d'arrosage, boyaux à main et extincteurs sont en état de fonctionnement. Voir à ce que les appareils d'arrosage ne soient pas obstrués par des décorations ni des cloisons de fortune. Informer le chef des services d'incendie de toute sortie bloquée ou tout danger de feu.

St-Mathieu

Dimanche, le 25 novembre, les Lacordaire se sont réunis pour fêter la Sainte-Catherine tout en raffermant leurs convictions antialcooliques ; il y eut un programme intéressant de films instructifs et récréatifs.

M. Onésime Dionne, préfet du comté, est allé à Québec afin de régler des affaires importantes concernant la compagnie dont il est co-propriétaire avec M. Réal Dionne, son frère.

Gratification

Mlle Yvette Lévesque, institutrice à l'Ecole Boulevard Jessop, à Rimouski, vient de recevoir \$20.00 par l'entremise de M. Henri-E. LaVoie, inspecteur, pour succès dans l'enseignement.

Cours spécial pour les jeunes ruraux

Du 14 janvier au 2 février 1952 Le Département de Zootechnie de l'Ecole Supérieure d'Agriculture de Sainte-Anne-de-la-Pocatière est heureux d'annoncer qu'avec la collaboration du Service de l'Aide à la Jeunesse et de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, il donnera pour la première fois, du 14 janvier au 2 février 1952, des cours spéciaux sur l'élevage des bestiaux et des oiseaux de basse-cour.

Ces cours dureront trois semaines ; ils sont offerts à tous les cultivateurs ou fils de cultivateurs, âgés de 16 à 30 ans, exploitant ou devant exploiter des élevages, soit à leur propre compte, soit au compte de leur père, d'amateurs ou d'institutions.

Ils porteront sur les différentes phases de l'élevage des animaux et couvriront, dans les détails, l'importance des produits animaux, l'alimentation rationnelle, l'élevage des bovins, des chevaux, des porcs, des moutons et des chèvres, l'aviculture, l'industrie laitière, la boucherie, la génétique animale, l'hygiène animale, les bâtiments de ferme et les associations d'élevage.

Ces cours seront donnés par les professeurs de l'Ecole Supérieure d'Agriculture, par des agronomes-éleveurs, par des agronomes attachés au service des ministères d'agriculture fédéral et provincial, par des médecins vétérinaires et par des experts en salaisons. Ils seront pratiques et théoriques ; des vues animées les compléteront.

Il n'y a place que pour 50 élèves ; si les demandes dépassent ce nombre, seules les premières seront acceptées. Il est donc important de s'inscrire le plus tôt possible.

Le Service de l'Aide à la Jeunesse paiera les frais de transport public ainsi que la majeure partie des frais de séjour. Toutefois, les frais d'hôtellerie devront être complétés par les élèves au taux maximum, par personne, d'un dollar (\$1.00) par jour.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues, soit du : Service de l'Aide à la Jeunesse, 88, Grande-Allée, Québec, P.Q. Département de Zootechnie, Ecole Supérieure d'Agriculture, Ste-Anne-de-la-Pocatière, P.Q.

A bien noter : Un certificat de naissance doit être attaché à chaque formule d'inscription : c'est une condition essentielle.

Aucun candidat ne sera admis sans l'avis officiel d'admission du Service de l'Aide à la Jeunesse. La formule doit être remplie avec soin ; il ne faut pas oublier de la signer.

Les formules d'inscription dûment remplies devront parvenir au Service de l'Aide à la Jeunesse pour, au plus tard, le 31 décembre 1951.

Arbres de Noël

A l'occasion de la Noël, les mamans de tous les foyers, tout en gardant l'équilibre de leur budget, cherchent à donner un cachet spécial, un air de fête à la table familiale.

Cette chronique vous offre aujourd'hui, Mesdames, quelques suggestions pratiques et faciles d'exécution pour garnir votre table de Noël. Voici le mode de préparation pour des arbres de Noël, l'un n'est que parure, tandis que l'autre est aussi décoratif qu'appétissant.

Arbres de Noël préparés avec de la pâte à biscuits — Tamiser 7 tasses de farine, 3 c. à thé de poudre à pâte et 1 c. à thé de sel. Défaire en crème 2 tasses de shortening, incorporer graduellement 3 tasses de sucre, battre pour obtenir un mélange crémeux. Ajouter 4 oeufs battus et 2 c. à thé de vanille. Incorporer les ingrédients secs tamisés, mélanger parfaitement et refroidir. Abaisser à ¼ de pouce d'épaisseur.

A l'aide d'emporte-pièce ou de patrons en carton, tailler des étoiles de différentes grandeurs, variant de 8 pouces à 1 pouce. Tailler 16 biscuits ronds pour placer entre les étoiles. Les étoiles, excepté la petite, et les biscuits sont perforés au centre, afin de pouvoir les enfiler sur un bâton. Déposer sur une tôle beurrée, cuire 6 à 10 minutes à four chaud, 400° F. Laisser refroidir, glacer les étoiles en blanc ou en vert.

Préparer une base en bois surmontée d'un bâton rond, recouvrir le pied de papier de couleur ou d'argent. Passer deux biscuits dans le bâton, mettre la plus grande étoile, deux autres biscuits, l'étoile de 7 pouces, deux biscuits, etc., finir par l'étoile d'un pouce. Disposer les pointes des étoiles de manière qu'elles alternent, afin d'obtenir l'effet d'un arbre. Sur la pointe de l'arbre et sur celles des étoiles, placer des petites chandelles de couleur. Les étoiles peuvent aussi être garnies de jujubes.

Pour tailler un patron d'étoile, utiliser un papier plus haut que large de quelques pouces, le plier en deux de manière que la hauteur devienne la largeur. Mettre le pli du papier à gauche, baisser la partie gauche supérieure au bas du papier, le coin doit arriver jus-

te au centre. Replier le coin gauche inférieur par-dessus et plier la partie de droite en dessus ou en dessous. Couper à 4 ou 5 pouces de la pointe suivant la grandeur d'étoile que vous désirez.

Arbre de Noël en mousse de savon. — Préparer un cône en papier fort ou en carton. Mettre du savon en paillettes dans de l'eau chaude, battre avec un fouet à oeufs jusqu'à ce que la mousse soit très ferme. Déposer cette mousse sur le cône, façonner en forme de sapin. La préparation devient ferme en séchant. Saupoudrer de sucre coloré en vert ou de neige artificielle teintée en vert. Epingler une étoile sur la pointe du cône. Coller le cône sur un pied vert en carton ou en bois.

Avec la même préparation, vous pouvez façonner des boules pour l'arbre de Noël ; en formant la boule, insérer dans la mousse une corde de couleur pour suspendre cette garniture dans l'arbre de Noël.

St-Gabriel

La Gazette Officielle annonce la création d'une nouvelle municipalité dans le comté de Rimouski, la municipalité de Fleuriault. Le territoire est détaché de la paroisse St-Gabriel à la demande des propriétaires de l'endroit.

La Bible vous parle

Soyez sur vos gardes, de peur que vos coeurs ne s'endorment dans la débauche, l'ivrognerie, les soucis de la vie, et que ce jour-là ne fonde sur vous à l'improviste comme un filet. (Luc, 21, 34.)



pour QUE VOTRE COLIS SOIT LIVRÉ

emballez-le soigneusement
DE PAPIER FORTI

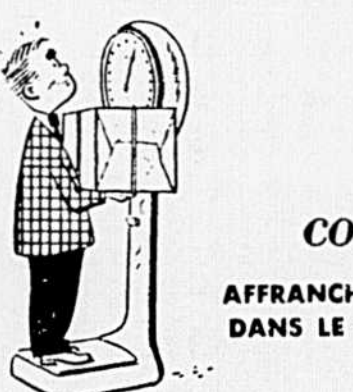


ficelez-le soigneusement
DE FICELLE SOLIDE



adressez-le correctement

LISIBLEMENT, SANS ABRÉVIATIONS, avec l'adresse de l'envoyeur à l'intérieur et à l'extérieur



postez-le correctement

AFFRANCHISSEZ-LE SUFFISAMMENT. DANS LE DOUTE, FAITES-LE PESER!

ATTENTION! ... CETTE ANNÉE, LES CARTES DE NOËL NON CACHETÉES EXIGENT 2c DE TIMBRES!

(JUSQU'À DEUX ONCES)



POSTES CANADA

Hon. Edouard-G. Rinfret, ministre des Postes

W. J. Turnbull, sous-ministre des Postes

Ad. No. 61-BF

J.-A. GENDREAU, O.D.

OPTOMETRISTE-OPTICIEN
ST-FABIEN

BUREAUX :

MONT-JOLI — 1er lundi du mois, Hôtel Champlain.

PRICE — 1er mardi du mois, Hôtel St-Rémi.

TROIS-PISTOLES — 1er jeudi du mois, de 9 h. à midi, Hôtel Trois-Pistoles.

AMQUI — 2ème lundi du mois, Hôtel Langla.

Chartré, Samson, Beauvais, Bélair & Cie

COMPTABLES AGRES
MONTREAL - QUEBEC - ROUYN - RIMOUSKI

54, ave de la Cathédrale — Edifice Michaud — RIMOUSKI.

GEORGES MASSON, L.S.C.

COMPTABLE AGREE
SYNDIC LICENCIÉ

62, AVE. DE LA CATHÉDRALE. RIMOUSKI

Le Progrès du Golfe

Publié par...

LA COMPAGNIE DU
PROGRES DU GOLFE

Bureau :

RIMOUSKI

Tél. 3223

Abonnement :

\$2.00 par année

2.50 par année à l'étranger

NOTAIRES

Couture & Bérubé

NOTAIRES

Immeuble Gilbert, rue de l'Evêché

RIMOUSKI

Tél. 2342

Eudore Couture, L.L.L.,
Membre de l'Ass. du Barreau Canadien,
Joseph Bérubé, L.L.L., C.C.S.

Yves Belzile, L.L.L.

Ronaldo Rabouin, L.L.L.

NOTAIRES

Cessionnaires des Greffes de
Gleason Belzile (1922-1950)
L.-G. Belzile (1895-1958)

Edifice
Banque Canadienne Nationale
RIMOUSKI

AVOCATS

Gagnon & Gagnon

AVOCATS

Paul-Emile Gagnon, C.R.

Gilles Gagnon

J.-Claude Gagnon

Immeuble de la Cie de Pouvoir

RIMOUSKI

Casgrain, Tessier & Casgrain

AVOCATS

Hon. Perreault Casgrain, C.R.

Maurice Tessier, L.L.L.

André-P. Casgrain, B.C.L.

Edifice Banque Canadienne Nationale

RIMOUSKI

Gendreau & Beaulieu

AVOCATS & PROCUREURS

Bureau à 142 de l'Evêché

Bureau à Trois-Pistoles :

Les 1er et 3e samedi de chaque

mois à l'hôtel Desbriens.

RIMOUSKI

Fernand Dionne

B.A., L.L.L.

AVOCAT

AMQUI, P.Q.

Tél. 94-a-2

C. P. 10

Charles H. D'Anjou

AVOCAT

54, ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

Tél. 2080

Louis-Léo Doyon

ARPEUTEUR-GEOMETRE

Ingénieur-Forêtier Conseil

6 rue St-Jean — Tél. 4324

RIMOUSKI

Guy Leblanc

ARPEUTEUR GEOMETRE

INGENIEUR FORESTIER

60, Ste-Marie — Tél. 2000

RIMOUSKI

LE BUREAU DU

Dr J.-O. Drapeau

est maintenant situé
à sa résidence privée.

124, rue St-Germain

Rimouski, — TEL : 2128

NOUVELLE ADRESSE

Dr J.-A. Dubé

CHIRURGIEN-DENTISTE

Edifice Blais

63 ave. de la Cathédrale

RIMOUSKI

Bureau : Tél. 2348 — Rés. Tél. 2308

Dr Benoît Michaud

Chirurgien-dentiste

154, Evêché — Tél. 4320

RIMOUSKI

Heures de bureau

de 9 à 6

Le soir sur appointments

Hôpital de maternité

Modernisé — moderne,

repas dans les chambres,

avantages religieux. Discret

10 Darnigny — QUEBEC

Tél. 2-1906

ASSURANCES

A la Commission scolaire

A une session régulière des commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mardi, le 20 novembre mil neuf cent cinquante et un, à huit heures p.m., sont présents: M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, et MM. Ls-Ph. LaLiberté, J.-Bte Labbé et Joseph Dubé, tous commissaires d'écoles.

La prière ouvre la séance et les minutes de la dernière réunion sont lues et approuvées.

MM. les commissaires reçoivent les communications suivantes: un rapport d'inspection de la chaudière No 2 à l'école No 1.

Copie du projet de loi demandant d'imposer une taxe de vente de 1%.

Des avis du Service d'inspection des appareils sous pression en rapport avec les systèmes de chauffage des écoles Nos 3, 4 et 6.

Une lettre de la compagnie Price Bros disant ne pouvoir vendre le terrain requis pour l'agrandissement de la propriété scolaire à Nazareth.

Une lettre de l'hon. surintendant de l'Instruction publique accompagnée d'un chèque de \$6,098.06, représentant environ 40% du montant total des subventions de l'année courante.

Une requête des propriétaires de la partie de St-Yves annexée à la Commission scolaire de cette ville, déclarant leur opposition à retourner sous la juridiction de St-Yves.

Des soumissions pour l'assurance patronale de la part de MM. S.-Z. Côté, Enr., Maurice DeChamplain, J.-A. Drapeau, Paul-R. Dufour, Roland Heppell et Martin & D'Anjou, Enr.

Une soumission de MM. Oscar Dubé & Cie Inc. pour l'achat des obligations de la Commission scolaire, au montant de \$220,000.00, au prix de \$91.44, plus les intérêts courus à la date de la livraison des titres, accompagnée d'un chèque

certifié de \$2,200.00.

Proposé et résolu d'accepter la soumission de M. DeChamplain pour l'assurance patronale couvrant tous les employés de la Commission scolaire, ainsi que les enfants fréquentant les classes.

Les Commissaires prennent connaissance de la valeur estimée des biens-fonds imposables au rôle d'évaluation de 1951 de cette municipalité, au montant de \$8,325,500.00, et de l'état des dépenses pour l'année courante.

En vue d'acquitter les dépenses prévues pour l'année 1951-52, comme suit:

A.—Entretien et réparations	8,000.00
B.—Approvisionnement des écoles	2,000.00
C.—Frais d'entretien	22,774.00
D.—Salaires du personnel enseignant	79,600.00
E.—Dépenses générales d'administration	5,475.00
F.—Service de la dette	23,475.00
Total	\$141,324.00

à déduire:

Rétributions mensuelles	60.00
Intérêts sur arriérés de taxes, etc.	900.00
Subvention pour le personnel enseignant	17,000.00
Subvention pour construction	10,760.00
Vente de maison, rue Tessier	3,000.00
Balance à cotiser	\$109,604.00

Il est proposé par M. LaLiberté qu'une taxe ou cotisation de un dollar et trente centimes par cent dollars d'évaluation soit et est imposée sur les biens-fonds imposables de cette municipalité, suivant le rôle en vigueur de 1951, et qu'une rétribution mensuelle de deux dollars par enfant des 10 et 11e années soit perçue pour l'année courante.

Adoptée unanimement.

Résolu d'ajourner cette session au 21 novembre 1951 à huit heures p.m. pour étudier la soumission pour la vente des obligations et de faire des modifications, si nécessaires, à la résolution d'emprunt de

\$220,000.00.

Après la prière faite, telle session est ajournée comme susdit.

Session du 21 novembre

A une session des Commissaires d'écoles pour la municipalité scolaire de la ville de St-Germain de Rimouski, dans le comté de Rimouski, tenue à l'hôtel de ville, mercredi, le vingt et un novembre mil neuf cent cinquante et un, à huit heures p.m., par ajournement de la séance régulière du 20 novembre 1951, à laquelle sont présents: M. l'abbé Camille Michaud, ptre, curé, président, et MM. Alphonse Chassé, Ls-Ph. LaLiberté et Joseph Dubé, tous commissaires d'écoles.

A.—Entretien et réparations	8,000.00
B.—Approvisionnement des écoles	2,000.00
C.—Frais d'entretien	22,774.00
D.—Salaires du personnel enseignant	79,600.00
E.—Dépenses générales d'administration	5,475.00
F.—Service de la dette	23,475.00
Total	\$141,324.00

à déduire:

Rétributions mensuelles	60.00
Intérêts sur arriérés de taxes, etc.	900.00
Subvention pour le personnel enseignant	17,000.00
Subvention pour construction	10,760.00
Vente de maison, rue Tessier	3,000.00
Balance à cotiser	\$109,604.00

Le secrétaire-trésorier est aussi présent.

Proposé par M. Chassé et résolu que la soumission de MM. Oscar Dubé & Cie Inc. pour l'achat des obligations au montant de \$220,000.00 de cette municipalité, soit acceptée pour le prix fr 91.44 de la valeur nominale, plus les intérêts accrus, obligations datées du 1er juin 1951 et remboursables par séries du 1er juin 1952 au 1er juin 1966 au taux d'intérêt de 4% l'an.

Il est proposé par M. Chassé et résolu à l'unanimité que la résolution d'emprunt de \$220,000.00 pour la construction d'une école dans la paroisse de St-Robert-Bellarmin, telle qu'adoptée le 27 mai 1949, et modifiée les 20 décembre 1949, 16 mai 1950 et 14 septembre 1951, soit et est de nouveau modifiée à toutes fins que de droit:

a) en remplaçant l'article 4 par le suivant:

4.—Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré selon le cas, à toutes les succursales dans la province de Québec de la Banque Canadienne Nationale ainsi qu'à Toronto.

Il est proposé par M. LaLiberté et résolu à l'unanimité que les obligations de l'emprunt de \$220,000.00 soient imprimées dans les deux langues, en coupures déterminées par l'acquéreur des titres, et que l'impression soit confiée à la maison Deschamps, de Beaufort.

Et la séance est levée.

La situation internationale

La paix mondiale ne fait pas de progrès

Nouvelle arme atomique.—Déposition de Rudolf Slansky.—Moins d'espoir de conclure un accord entre l'Iran et l'Angleterre.

(B.U.P.)—Voici le bilan des principaux événements signalés dans le monde depuis quelques jours.

L'armée américaine a annoncé officiellement qu'elle dispose maintenant d'un obus atomique qui pourrait être utilisé prochainement par l'artillerie de campagne. A la suite des récentes expériences nucléaires dans les déserts du Nevada on a aussi fabriqué une petite bombe atomique qui pourrait être utilisée dans les raids aériens tactiques contre des troupes ennemies au front.

Dehors le rideau de fer rouge, on a signalé un plus grand malaise dans certains pays satellites de la Russie soviétique. Ainsi, le vice premier ministre communiste de Tchécoslovaquie, Rudolf Slansky, a été déposé. Il a même été arrêté sous l'accusation d'avoir conspiré contre le régime communiste établi à Prague.

Il semble que la population tchécoslovaque soit particulièrement irritée parce que la majeure partie des marchandises produites au pays sont exportées à l'étranger, au profit des Russes.

En Europe occidentale, le général Eisenhower, commandant en chef de l'armée internationale de l'Atlantique, a déclaré aux journalistes à Rome, que les forces de défense occidentale pourraient opposer une résistance efficace à toute attaque soviétique. Il reste encore plusieurs détails à régler dans le plan de défense occidentale mais le commandant suprême est convaincu qu'un progrès réel appréciable a été accompli.

Par ailleurs, la paix mondiale n'a pas fait de progrès sur tous les fronts. Ainsi en Corée, les négociations de trêve se sont heurtées à de nouvelles difficultés. On avait d'abord convenu d'une ligne de trêve provisoire mais voilà maintenant qu'on se heurte à une nouvelle impasse; l'application des conditions d'armistice.

Les nations unies réclament le droit d'inspection en Corée du nord pour vérifier si les communistes respectent les conditions d'armis-

Récital Claude Francis

La Société de Conférences a le grand plaisir d'annoncer à ses membres, et au public en général, un récital poétique que donnera, en la Salle de Lecture Technique de Rimouski, lundi le 10 décembre prochain, Mlle Claude FRANCIS, de Québec.

Ce récital de poésie française du XVIIe Siècle à nos jours, suivi de brefs commentaires, sera composé de poèmes très divers puisés dans les œuvres de Ronsard, Hugo, Musset, Lamartine, Claudel, Péguy, Marie Noël et d'Emile Nelligan, le poète canadien.

Nous rappelons aux habitués de nos conférences que Claude FRANCIS est une jeune comédienne française de grand talent, licenciée en Droit et diplômée en Lettres de la Sorbonne, qui, depuis trois ans, dirige les destinées du Conservatoire Francis-Sinval, à Québec.

Nous invitons donc tous nos membres et toutes les personnes intéressées à ce récital de poésie qui promet d'être fort captivant.

(Communiqué)

Routes qui seront entretenues par le Ministère de la voirie ou dont l'entretien sera subventionné

Route No 2. Frontière du Nouveau-Brunswick - Rivière-du-Loup - Sainte-Anne-de-la-Pocatière - Lévis - Québec - Trois-Rivières - Montréal - Lachine - Sainte-Anne-de-Bellevue - Rivière-Beaudette (frontière Ontarienne); (369.5 milles).

Route No 2-A. Sainte-Anne-de-la-Pocatière - Saint-Pascal - Saint-Alexandre - Saint-André; (32.6 milles).

Route No 6. Sainte-Flavie - Sainte-Angèle - Sayabec - Causapital - Matapédia - Carleton; (143.2 milles) - et Sainte-Flavie - Matane - Sainte-Anne-de-Monts - Mont-Louis; (133.2 milles).

Route No 10. Rivière-du-Loup - Trois-Pistoles - Rimouski - Sainte-Flavie; (84.0 milles).

Plusieurs autres routes seront entretenues au cours de l'hiver 1951-1952 avec subventions du ministère de la Voirie, lorsque la demande en sera faite par les municipalités ou les organisations locales intéressées.

Matane

M. Adrien Paradis a été élu échevin du quartier No 4 en remplacement de M. Albert Fillon, démissionnaire.

M. Fillon a accepté la position de concierge à l'Hôtel de ville de Matane.

Sentences du magistrat de district

Semaine du 26 novembre au 1er décembre 1951

Un propriétaire d'automobile, qui a laissé son véhicule en face d'un compteur, sur la rue St-Germain, sans y déposer d'argent, a été condamné à \$2.00 d'amende et aux frais.

Un conducteur d'automobile de St-Eugène, pour conduite en état d'ivresse, a été condamné à 10 jours de prison et aux frais. Son permis de conduire lui a été enlevé pour un an.

Un autre conducteur, de Québec, pour conduite dangereuse, a été condamné à l'amende et aux frais, et son permis lui a été enlevé pour un an.

Un couple de St-Nil, pour dommages causés à une automobile, assaut et menaces, ont été condamnés: la femme à payer les dommages et les frais, après avoir fait 5 jours de prison; et le mari, après avoir passé le même temps en prison, à fournir un cautionnement de paix pour un an et à payer les frais.

Un camionneur de la ville, pour avoir exercé le métier de roulier depuis le mois de mai, sans licence municipale, a été condamné à \$10.00 d'amende et aux frais.

Un résident de St-Luce, pour avoir négligé de payer les droits d'assurance-chômage pour un employé, a été condamné à payer ces droits, et à payer en plus \$21.00 d'amende et les frais.

Une personne de Matane a été condamnée à \$100.00 d'amende et aux frais pour avoir été trouvée dans une maison de désordre publique.

La taxe de vente portée à 5% à Rimouski

Une troisième taxe de vente, celle de 1%, autorisée mercredi par la Législature, portera à 5% la taxe totale que chaque acheteur aura à payer dans les limites de la ville. Cette dernière loi a été votée pour permettre aux commissaires d'écoles de la municipalité scolaire de St-Germain de Rimouski de percevoir une taxe de 1% sur les ventes dans les limites de son territoire. Plusieurs commissions scolaires dans la province ont été obligées de demander au gouverne-

ment provincial la permission d'imposer une telle taxe sur les ventes. Les deux autres taxes en vigueur à Rimouski sont la taxe de vente provinciale, 2%, et la taxe municipale de 2%.

C'est Me Gérard Simard, C.R., qui a plaidé la cause de la Commission scolaire auprès de la Législature.



CONSUMMATEURS

Vous pouvez avoir, chez votre épicer, en fruits et légumes, toutes les primeurs de la saison: ananas, raisin Malaga, Almerias et Cornichons; pommes grenades; atocas, poireaux, aubergines, avocats, artichauts, endives, champignons; melons miel, Perse et Casaba; échalotes importées, laitue chinoise, radis, épinards, concombres importés, brocoli, chou de Bruxelles, salsifis, coings.

Réclamez-les chez votre épicer qui peut se les procurer, chaque jour, à

La Maison IRENÉE GENDREAU

59, de l'Évêché, — RIMOUSKI — Tél. 2261.

DANS NOS CINÉMAS

AUDITORIUM

Téléphone 3646

Représentation, en matinée, jeudi et dimanche.

Prix d'admission: 0.50, en matinée et en soirée.

A NOTER: le dimanche soir la représentation ne commence qu'à 8 h.

Les 9, 10, 11 et 12 décembre

LE SCHPOUNTZ, avec Fernandel qui incarne un garçon épicer qui ne rêve depuis des années que de devenir vedette de l'écran. L'arrivée d'une troupe le rend fou de joie... et d'ambition. Et c'est dès lors une suite de scènes cocasses, imaginées par Marcel Pagnol et animées par son savoureux dialogue, où Fernandel est à son mieux. Scènes qui seront suivies d'ailleurs, lorsque le Schpountz (l'imbécile) s'aperçoit que l'on s'est moqué de lui, d'images et de répliques d'un tout autre ton, qui finissent de nous rendre complètement sympathique le pauvre garçon. Mais de l'imprévu survient et c'est finalement lui qui aura raison et mettra les rieurs de son côté. Orane Demazis, Charpin, Robert Vattier sont de la distribution.

SUR LA PISTE SANGLANTE, mélodrame de grande classe avec Sidney Toler et Majan Moreland.

Le 29 novembre, M. Fernand Côté, 23, rue St-Germain, a été désigné pour Foto-Nite, mais il était absent. Le 6 décembre, Foto-Nite vaudra \$130.00.

A noter: le 14 décembre, pas de représentation cinématographique mais, à 8 h., une soirée de magie et d'hypnotisme par The Great Harrison et sa troupe. Admission: \$1.00, taxe incluse.

Les 13, 14 et 15 décembre

L'INFIDÈLE, avec Ann Sheridan et Zachary Scott. Le sujet du film évolue entre l'enquête policière et le drame conjugal. Le metteur en scène a traité ce sujet mélodramatique avec adresse. Il y a déployé une sensibilité frémissante jusqu'à la fougue. Lew Ayres est sincère dans le rôle de l'avocat d'Ann Sheridan.

GOLDEN STALLION, en primeur, super-western en technicolor animé par Roy Rogers.

AU CARTIER

Téléphone 2791

Toujours des vues de premier choix.

Représentation continue chaque soir, de 7 heures.

Dernière représentation complète à 8 h. 30.

En matinée, jeudi et dimanche à 2 heures.

Prix d'admission: 0.50, en matinée et en soirée.

Réclamez votre morceau de vaisselle PETITS POINTS, à toutes les représentations, sauf le dimanche.

Les 9, 10, 11 et 12 décembre

LE TOMBEAU HINDOU, suite du Tigre de Bengale. Film d'aventures d'origine allemande, parlé français, avec Alice Field, Max Michey, Roger Karl, Claude Mary. Multiples péripéties, filmées aux Indes, dans le palais d'un maharajah.

AU FIL DU RAZOIR, v.f. du film américain The Razor's Edge. Tyrone Power personnifie Larry Darnell, vétéran de la première grande guerre, qui parcourt toute la terre pour connaître le véritable sens de la vie. Les décors pour ce film, dont l'action se passe dans toutes les parties du monde, représentent tour à tour Paris, Toulon, Marseille, Bombay et même un mont des Himalayas. Gene Tierney incarne Isabel et John Payne son mari, Gray Maturin. En Sophie, qui termine sa vie en dismanique dans les bas-fonds de Paris, Ann Baxter a obtenu un trophée de l'Académie des arts et sciences cinématographiques. Enfin, Herbert Marshall interprète le rôle que s'est donné Maugham (auteur du roman d'où fut tiré ce film) pour le cinéma. Henri Letondal a fait ses débuts à Hollywood dans cette production fort originale et captivante.

Les 13, 14 et 15 décembre

AUX DEUX COLOMBES, une fine comédie où pétillent l'esprit parisien le plus raffiné, celui de Sacha Guitry. Son épouse Lana Marconi lui donne la réplique dans ce film que goûteront tous les amateurs de sel gaulois.

APACHE DRUMS, film d'aventures au scénario original. Stephen McNally veut défendre ses compatriotes contre une attaque d'Apaches qui ont tué un garçonnet et jeté son corps dans les eaux empoisonnées de la ville mais il a un adversaire redoutable dans le maire Willard Parker, qui lui cause mille embêtements, même la prison; cependant les exploits de Stephen lui valent sa grâce et l'amour de la fille du maire Sally (Coleen Gray).

Participez, vendredi soir, à DARTO, dont le gros lot sera de \$25.00.

A titre d'encouragement à sa nombreuse clientèle, la direction du populaire magasin

Au Bon Goût, Enr.

annonce

Un Grand Tirage

à l'occasion des Fêtes

Un superbe

COSTUME - TAILLEUR

d'une valeur de \$75.00 sera offert

GRATUITEMENT

L'heureuse gagnante aura le choix parmi notre assortiment actuel ou dans celui des prochains six mois. Si elle préfère un manteau à la place du tailleur, elle sera parfaitement libre d'en choisir un, à son gré, de la même valeur.

Conditions de ce concours

Chaque achat de \$1.00 vous donne droit au tirage — plus vous achèterez, plus vous aurez de chances de gagner.

Durée de ce concours

Du 7 décembre au 31 décembre inclusivement.

Date du tirage

Samedi le 31 décembre 1951 à 9 heures du soir.

Mesdames, mesdemoiselles, vous êtes cordialement invitées à participer à ce concours des fêtes. En plus de vous procurer des articles de haute qualité, à prix populaires, vous tentez votre chance de gagner ce superbe cadeau.

Votre visite à notre magasin, durant ce concours, sera vivement appréciée.

Au Bon Goût Enr

246 rue St-Germain
RIMOUSKI